



Direction des Etudes et de la Stratégie (DES)

Rapport 2019 sur l'Etat du Secteur Privé au Burkina Faso

Accroître la résilience du secteur privé dans un contexte d'insécurité

Décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
AVANT-PROPOS	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION	6
REMERCIEMENTS.....	8
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ BURKINABÈ EN 2018	11
1.1 Contexte international	11
1.2 Contexte sous régional	14
1.3 Contexte national.....	17
CHAPITRE II : PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVE BURKINABE EN 2018	19
2.1 Créations d’entreprises et investissements.....	19
2.2 Evolution de la production et ses emplois dans l’économie burkinabè en 2018	24
2.2.1 <i>Production et création de richesse</i>	<i>24</i>
2.2.2 <i>Evolution de l’investissement en 2018</i>	<i>26</i>
2.2.3 <i>Situation spécifique des investissements directs étrangers (IDE).....</i>	<i>28</i>
2.3 Compétitivité du secteur privé Burkinabè en 2018	28
2.3.1 <i>Les échanges commerciaux du Burkina Faso</i>	<i>28</i>
2.3.2 <i>Les Principaux produits échangés.....</i>	<i>32</i>
2.3.3 <i>Les partenaires commerciaux.....</i>	<i>34</i>
CHAPITRE III: SITUATION DES PRINCIPAUX FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ AU BURKINA FASO	38
3.1 Le Financement de l’économie burkinabè en 2018	38
3.1.1 <i>Le financement bancaire de l’économie.....</i>	<i>38</i>
3.1.2 <i>La contribution du marché financier au financement de l’économie en 2018.....</i>	<i>45</i>
3.1.3 <i>Contribution du Système Financier Décentralisé (SFD)</i>	<i>47</i>
3.2 La situation des principaux facteurs de production en 2018.....	47
3.2.1 <i>Coût de la main d’œuvre</i>	<i>47</i>
3.2.2 <i>L’énergie électrique</i>	<i>48</i>
3.2.3 <i>Les hydrocarbures.....</i>	<i>49</i>
3.2.4 <i>La fraude et la corruption en 2018.....</i>	<i>49</i>

3.2.5	<i>La fiscalité en 2018</i>	50
3.2.6	<i>L'accès aux marchés en 2018 (facilité d'écoulement)</i>	51
3.3	Les actions phares en matière de développement du secteur privé en 2018.	52
3.3.1	<i>Réformes globales</i>	52
3.3.2	<i>Climat des affaires en 2018</i>	57
CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'IMPACT DE L'INSECURITE SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE AU BURKINA FASO		59
4.1	Aperçu général des conséquences économiques de l'insécurité	59
4.1.1	<i>Les impacts macroéconomiques</i>	59
4.1.2	<i>Les conséquences au niveau sectoriel</i>	61
4.2	Situation sécuritaire du Burkina Faso en 2018	61
4.3	Résultats de l'enquête sur l'impact économique de l'insécurité au Burkina Faso	64
4.3.1	<i>Climat des affaires et contraintes de développement</i>	64
4.3.2	<i>Victimes et impacts de l'insécurité</i>	66
4.3.3	<i>Cas spécifiques des hôtels et des agences</i>	71
4.3.4	<i>Stratégies de résiliences développées par les entreprises face à l'insécurité</i>	72
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		76
ANNEXES :		77

AVANT-PROPOS

L'année 2018 a été particulièrement marquée par la recrudescence du phénomène d'insécurité lié à des attaques terroristes au Burkina Faso. Cette situation a causé de nombreuses pertes en vies humaines, des destructions d'infrastructures socioéconomiques et des équipements de production, des déplacements de populations qui abandonnent des zones entières et toutes les activités de productions qui s'y déroulent. Elle a également développé chez les acteurs du secteur privé une certaine méfiance et un certain attentisme dans leurs décisions d'investissement et de production.

Ainsi, au-delà de son impact social et humanitaire, la situation d'insécurité que vit le Burkina Faso a des répercussions évidentes et sérieuses sur l'activité du secteur privé, reconnu à travers les documents de stratégies nationales de développement comme le moteur de la croissance et du développement économique et social depuis 2002. Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2021), identifie d'ailleurs le secteur privé comme acteur majeur de la transformation structurelle de l'économie du Burkina Faso.

Dans ce contexte, comment accroître la résilience du secteur privé au phénomène d'insécurité afin de lui permettre de contribuer aux objectifs de développement du gouvernement comme prévu ? C'est dans la perspective de recherche de réponses à cette préoccupation que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a décidé de consacrer son rapport 2019 sur l'état du secteur privé à la problématique de l'insécurité. De ce fait, le rapport sur l'état du secteur privé, au-delà de mettre à la disposition de la communauté des affaires et des partenaires de la CCI-BF un outil d'information et de communication utile pour la prise de décision stratégique, se présente comme un outil de plaidoyer pour la prise de mesures visant à renforcer la résilience du secteur privé face à la situation d'insécurité que vit le pays.

Le rapport sur l'état du secteur privé est un outil novateur que le Bureau Consulaire a voulu, auprès d'autres outils existants, comme instrument d'évaluation des actions de développement du secteur privé qui sont mises en œuvre au cours des années antérieures. De ce fait, il a pour ambition de permettre à l'institution consulaire de mieux jouer le rôle de représentation, d'appui-conseil et de plaidoyer dans l'optique d'une contribution plus substantielle du secteur privé à la création de richesses et de bien-être pour les populations burkinabè.

Mahamadi SAVADOGO

Président de la CCI-BF

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Investissement privé, commerce extérieur et croissance de l'économie mondiale.....	11
Graphique 2: Evolution du taux de croissance du PIB aux prix constants de par le monde.....	12
Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA (en %)	15
Graphique 4: Taux de croissance du PIB réel des pays de l'UEMOA en 2017 et 2018	15
Graphique 5: Evolution de la situation du commerce extérieur de biens de l'UEMOA	16
Graphique 6: Commerce extérieur de biens des pays de l'UEMOA en 2018 (Mrds FCFA)	17
Graphique 7: Evolution du taux de croissance du PIB réel du Burkina Faso entre 2010 et 2018	17
Graphique 8: Ventilation sectorielle de la valeur ajoutée au Burkina Faso en 2017 et 2018.....	18
Graphique 9: Evolution du taux d'inflation du Burkina Faso de 2010 à 2018	18
Graphique 10 : Evolution de créations d'entreprises au Burkina Faso de 2010 à 2018	20
Graphique 11 : Répartition des créations d'entreprises selon la catégorie professionnelle 2016-2018	20
Graphique 12 : Évolution des créations d'entreprises par catégorie professionnelle	21
Graphique 13 : Créations d'entreprises au Burkina suivant le sexe du promoteur entre 2010 et 2018.....	21
Graphique 14: Répartition des promoteurs d'entreprises selon le sexe en 2018	22
Graphique 15 : Répartition des créations d'entreprises la localisation des CEFORE en 2018.....	22
Graphique 16 : Répartition des créations d'entreprises suivant le statut juridique entre 2010 et 2018	23
Graphique 17: Répartition des entreprises selon la forme juridique en 2018	23
Graphique 18 : Evolution du taux de croissance du PIB réel du Burkina Faso de 2009 à 2019	24
Graphique 19: Evolution de l'investissement (FBCF) en milliards de FCFA.....	27
Graphique 20 : Flux d'IDE du Burkina Faso de 2010 à 2019 (en millions de dollars US).....	28
Graphique 21 : Volume global des échanges officiels de biens du Burkina Faso de 2008 à 2018	29
Graphique 22 : Importations, exportations et balance commerciale du Burkina Faso de 2008 à 2018.....	29
Graphique 23 : Évolution du taux de couverture du Burkina Faso de 2008 à 2018	30
Graphique 24 : Évolution du degré d'ouverture de l'économie burkinabè de 2008 à 2018	31
Graphique 25 : Valeur et structure des exportations officielles de biens en 2018 selon la zone	34
Graphique 26 : Valeur et structure des importations officielles de biens en 2018 selon la zone	36
Graphique 27 : Répartition des établissements de crédits selon la nature des activités de 2009-2018.....	39
Graphique 28 : Répartition des établissements de crédits par taille de 2016 à 2018	40
Graphique 29: Evolution du total bilan des établissements de crédit entre 2010 et 2018.....	40
Graphique 30 : Evolution des composantes des crédits à l'économie entre 2015 et 2018.....	42
Graphique 31 : Les Composantes des crédits à l'économie en variations annuelles de 2009 à 2018.	42
Graphique 32 : Evolution des composantes des crédits sains entre 2014 et 2018.....	43
Graphique 33 : Les composantes des crédits sains, en variations annuelles de 2009 à 2018.	44

Graphique 34 : Part des crédits déclarés à la centrale des risques par secteur d'activités	45
Graphique 35: Prix à la pompe des hydrocarbures dans l'UEMOA en 2017 et 2018 (en fcfa/L).....	49
Graphique 36: Indice de perception de la corruption (IPC) de 2013 à 2018 au Burkina Faso	50
Graphique 37: : Evolution de l'insécurité liée au terrorisme (nombre d'incidents).....	62
Graphique 38: Classement et scores de l'impact du terrorisme au Burkina Faso de 2014 à 2018	62
Graphique 39: Distribution des attaques terroristes au Burkina de 2015 au 11 Décembre 2018 (%)	63
Graphique 40: Part des dépenses militaires dans les dépenses totales de 2010 à 2018.	64
Graphique 41: Appréciation du climat des affaires par les chefs d'entreprises entre 2014 et 2018	65
Graphique 42: Causes de la dégradation du climat des affaires selon les chefs d'entreprise entre 2014 et 2018	65
Graphique 43: Contraintes au développement de l'entreprise de 2014 à 2018.....	66
Graphique 44: Répartition des entreprises victimes de l'insécurité	66
Graphique 45: Répartition des types d'insécurité par année	67
Graphique 46: Période des effets négatifs de l'insécurité par secteur d'activités	68
Graphique 47: Effets néfastes de l'insécurité sur l'activité économique	68
Graphique 48: Effets à court terme de l'insécurité par secteur d'acteurs	69
Graphique 49: Effets à moyen et long termes de l'insécurité	70
Graphique 50: Augmentation en % des dépenses sécuritaires en raison de l'insécurité	70
Graphique 51: Baisses (en %) des effectifs en lien avec l'insécurité.....	71
Graphique 53: Impact de l'insécurité lié au terrorisme sur l'activité des hôtels et agences de voyage	71
Graphique 54: Proportion des enquêtés qui déclarent avoir subi un impact négatif ou non.....	72
Graphique 52: Mesures de sécurité prises par les entreprises	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Désagrégation sectorielle du PIB du Burkina Faso en 2018 et en 2019	26
Tableau 2 : Structure des produits exportés par le Burkina Faso en 2000, 2010 et 2018	32
Tableau 3 : Structure des produits importés par le Burkina Faso en 2000, 2010 et 2018	33
Tableau 4 : Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'exportations officielles de biens	35
Tableau 5 : Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'importations officielles de biens	37
Tableau 6 : Liste des banques et établissements financiers agréés au 31/12/2018	38
Tableau 7 : Classification des établissements financiers à caractère bancaire du Burkina au 31 décembre 2018	39
Tableau 8 : Structure du crédit à l'économie du Burkina Faso de 2009 à 20219 (en %)	44
Tableau 9 : Les crédits à l'économie déclarés à la centrale des risques entre 2008 et 2018	45
Tableau 10: Etat des transactions effectuées sur les titres des entités cotées en 2018	46
Tableau 11: Etat des transactions effectuées sur les titres cotés émis par les SGI en 2018	46
Tableau 12: Évolution du SMIG (en francs CFA/Mois) dans les pays de l'UEMOA	48
Tableau 13: Des nouvelles mesures fiscales en 2018 enregistrées au niveau des régions	51
Tableau 14: Analyse des indicateurs et classement global des pays de l'espace UEMOA	57
Tableau 15: Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'importations officielles de biens	77

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION

ABI	Agence burkinabè des investissements
ABER	Agence Burkinabè de l'Électrification rurale
ABNORM	Agence Burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
AN	Assemblée Nationale
API-BF	Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina
ARCOP	Autorité de Régulation de la Commande Publique
ASS	Afrique subsaharienne
BADF	Banque Agricole du Faso
BABF	Banque Atlantique du Burkina Faso
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDU-BF	Banque de l'Union Burkina Faso
BF	Burkina Faso
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina
BM	Banque Mondiale
BMC	Brigade Mobile de Contrôle
BOA	Bank Of Africa
BSIC-BF	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CBI	Coris Bank International
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEFAC	Centre de Facilitation des Actes de Construire
CEFORE	Centre de Formalités des Entreprises
CGA	Centre de Gestion Agrée
CGI	Code Général des Impôts
CNPB	Conseil National du Patronat Burkinabé
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNT	Conseil National de la Transition
DB	Doing Business
DGEP	Direction Générale des Etudes et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
EME	Emetteurs de Monnaie Electronique
EPA	Établissement Public de l'État à caractère administratif
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNF	Fonds Nationaux de Financement
FMI	Fonds Monétaire International
Fichier NERE	Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IB-Bank	International Business Bank
IMF	International Monetary Fund
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IZF	Investir en Zone Franc

MEBF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MCIA	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
PRICAO-BF	Projet Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest
PUS-BF	Programme d'Urgence pour le Sahel
REN-LAC	Réseau National de Lutte Anti-Corruption
RU	Royaume-Uni
SA	Société Anonyme
SACA	Société Africaine de Crédit Automobile
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SGBF	Société Générale Burkina Faso
SIGU	Système Intégré des Guichets Uniques
SOBCA	Société Burkinabé de Crédit Automobile
SOFIGIB	Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SYDONIA	Système douanier Automatique
TPE	Très Petite Entreprise
UBA	United Bank for Africa
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
WEO	World Economic Outlook
WBI	Wendkuni Bank International

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré par une équipe de cadres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) avec la collaboration d'un expert financier et d'un expert statisticien.

L'équipe de la CCI-BF est composée de Thimothée DABIRE qui a supervisé l'élaboration du rapport, Idrissa KABORE, Baba CISSE, Raïssa KORMODO/ZOUNGRANA et Hyppolite OUMTOGO.

La collaboration exemplaire de Adama Nouhoun OUATTARA, expert financier et de Pousga Dieudonné SAWADOGO, expert statisticien, a été essentielle pour la mobilisation et l'analyse de données récentes sur les échanges commerciaux et sur l'activité du système financier au Burkina Faso.

C'est donc le lieu de saluer cette franche collaboration qui permet de mettre à la disposition du monde des affaires et de l'ensemble des partenaires publics et privés de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, le présent rapport 2019 sur l'état du secteur privé au Burkina Faso.

INTRODUCTION

Pendant longtemps relativement stable, le Burkina Faso connaît depuis quelques années une montée du phénomène d'insécurité ; toute chose qui affecte plus ou moins l'activité économique du pays. En effet, le Burkina Faso enregistre depuis 2015 des attaques terroristes à répétition au côté d'autres formes d'insécurité plus ou moins importantes (braquage, kidnapping, conflits communautaires, etc.) mais qui restent liés au phénomène du terrorisme. En dépit de ce contexte sécuritaire difficile, l'économie nationale se montre de plus en plus résiliente. Le rythme de croissance de l'activité économique du pays a continué son accélération amorcée depuis 2016 pour s'établir à 6,8% en 2018 après 5,9% en 2016 et 6,3% en 2017. Toutefois, les prévisions pour l'année 2019 tablent sur un repli de l'activité économique du pays.

Ainsi, bien que l'activité économique dans son ensemble soit restée résiliente, force est de reconnaître que la situation d'insécurité que connaît le pays affecte directement ou indirectement le secteur privé. En effet, pour s'adapter à cette situation d'insécurité, certaines entreprises n'hésitent pas à renoncer, voire reporter leurs décisions d'investissements ou à s'ajuster autrement en prenant des mesures de résilience. Du reste, alors que l'insécurité apparaissait en 2016 comme 5^{ème} contrainte au développement du secteur privé burkinabè, elle est ressortie dès fin 2017 comme la principale contrainte de développement des entreprises¹. Cette situation représente une menace importante pour la prospérité économique et interpelle, voire engage les structures d'appui au secteur privé sur la nécessité de développer des initiatives visant à renforcer la résilience des entreprises face au phénomène d'insécurité.

Habilité à donner ses avis et à porter des actions de plaidoyer sur des questions qui touchent le développement du secteur privé, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) s'est résolument engagée à y jouer sa partition. De ce fait, l'institution consulaire a décidé pour l'année 2019, de mettre un accent particulier, dans son rapport annuel sur l'état du secteur privé, sur l'analyse de l'impact de l'insécurité sur l'activité économique du pays.

Ce rapport qui constitue l'un des outils de plaidoyer au premier plan de l'institution, vise à dresser l'état des lieux des indicateurs clés de la compétitivité du secteur privé burkinabè et de

¹ Voir les « rapports de perception du climat des affaires » du 1^{er} semestre 2017 et des 1^{er} et 2nd semestres de 2018. Ces rapports sont publiés semestriellement par la CCI-BF et permettent de présenter la perception qu'on les opérateurs économiques sur l'évolution de l'environnement économique globale ainsi que certaines variables clés de leurs activités.

l'environnement des affaires, en mettant, cette fois-ci, l'accent, sur l'impact de la situation sécuritaire que vit le pays sur l'activité économique.

A travers cet objectif général, quatre (4) objectifs spécifiques sont visés. Il s'agit de :

- ☞ présenter un aperçu du contexte économique du secteur privé aux plans international, sous régional et national au cours de l'année 2018 ;
- ☞ analyser les performances du secteur privé burkinabè au cours de l'année 2018 ;
- ☞ dresser la situation des principaux facteurs de compétitivité du secteur privé en 2018;
- ☞ analyser l'impact de l'insécurité sur l'activité économique et les stratégies de résilience prises par les entreprises pour y faire face.

En sus de cette partie introductive, le présent rapport comprend quatre chapitres et une conclusion assortie de recommandations. Le premier chapitre établit l'état des lieux de l'environnement économique de l'entreprise burkinabè en 2018. Le second chapitre présente les performances du secteur privé burkinabé en 2018 en termes de créations d'entreprises, de production, de création d'emplois et de résultats financiers. Le troisième chapitre dresse la situation des principaux facteurs de compétitivité du secteur privé en 2018. Enfin, avant de conclure et de formuler des recommandations pour le développement des entreprises au Burkina Faso, le quatrième chapitre présente une analyse de l'impact de l'insécurité sur le secteur privé.

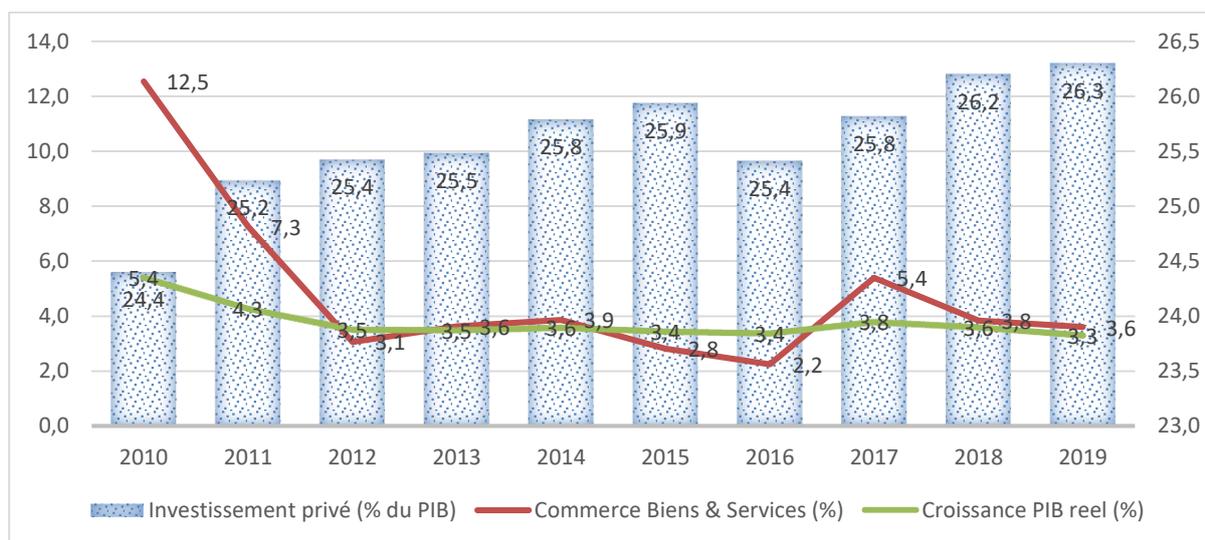
CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR PRIVÉ BURKINABÈ EN 2018

Ce chapitre porte sur l'environnement économique ayant prévalu au cours de l'année 2018 aux plans international, sous régional et national. Il met en exergue les différents facteurs qui ont pu influencer l'activité des entreprises burkinabè au cours de l'année 2018.

1.1 Contexte international

Après une accélération de la croissance en 2017, l'activité économique mondiale a perdu de sa vigueur en 2018 et ce, depuis le début du deuxième semestre 2018. En effet, selon le rapport sur les perspectives économiques mondiales du Fonds Monétaire International, l'économie mondiale a enregistré un taux de croissance de 3,6% en 2018, contre 3,8% un an plutôt.

Graphique 1: Investissement privé, commerce extérieur et croissance de l'économie mondiale.



Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2019. (p) : prévision

Ce ralentissement tient à plusieurs facteurs parmi lesquels les tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques et l'augmentation de la facture pétrolière qui affecte un grand nombre de pays importateurs. Ce repli de l'activité économique au niveau mondial devrait se poursuivre en 2019 pour s'établir à 3,3% de taux de croissance.

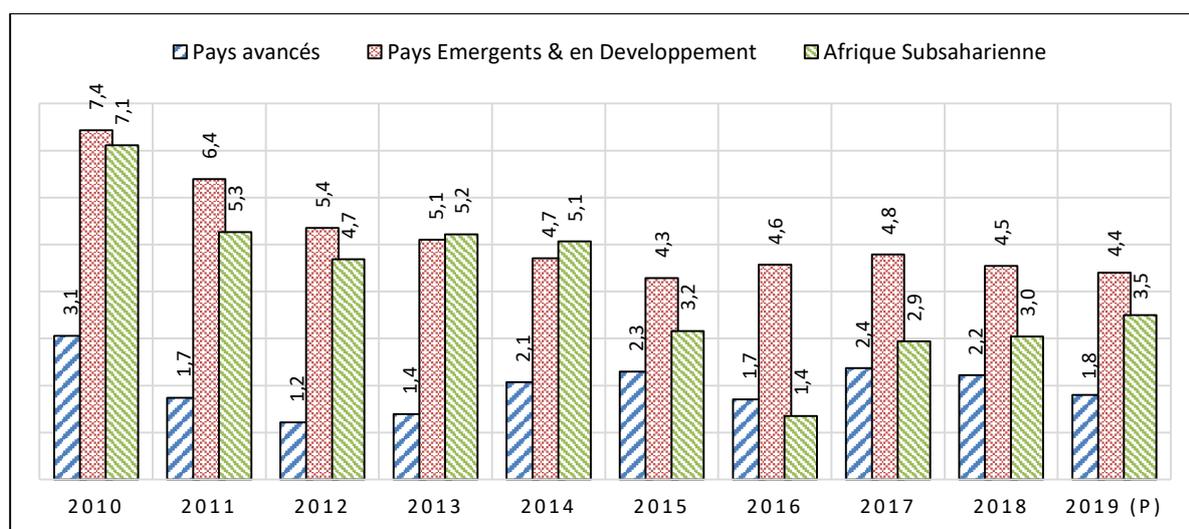
Bien que la croissance mondiale ait ralenti, l'investissement privé mondial a continué de progresser depuis sa reprise en 2017 pour atteindre un niveau record en 2018 et devrait, par ailleurs, se renforcer encore plus en 2019. En effet, comme l'indique le graphique ci-dessus, l'investissement en pourcentage du PIB est ressorti à 26,2% en 2018 contre 25,8% en 2017. Cette embellie de l'investissement tient notamment à la bonne tenue de l'activité du secteur

privé aux Etats-Unis principalement stimulée par la relance budgétaire quoique l'investissement ait légèrement fléchi au deuxième semestre de l'année, et dans une moindre mesure en Chine. Globalement, cette tendance devrait se maintenir et porter l'investissement à 26,3% du PIB en 2019.

Contrairement à l'investissement privé, le commerce mondial a nettement chuté par rapport à son pic d'il y a un an. En effet, la croissance du commerce mondial a baissé de 1,6 point de pourcentage pour s'établir à 3,8% contre 5,4% en 2017. Cette situation résulte principalement de la baisse notable des exportations des pays de la zone euro, consécutive en partie à la faiblesse des échanges au sein même de la zone, après une hausse importante en 2017. Par ailleurs, les importations américaines en provenance de la Chine, soumises à de nouveaux droits de douane américains, ont baissé ou stagné vers la fin de l'année. Cette baisse du commerce international se poursuit en 2019 pour s'établir à 3,4% pour les mêmes raisons susmentionnées.

L'analyse de la conjoncture économique dans les différents groupes de pays montre que le recul de l'activité économique en 2018 a été presque généralisé après avoir enregistré une expansion presque globale en 2017. En effet, le rythme de l'activité économique a ralenti en 2018 aussi bien dans les pays avancés en dehors des Etats-Unis que dans les pays émergents et en développement sauf en Afrique subsaharienne (voir graphique 2). En 2019, les prévisions tablent sur une accélération de la croissance en Afrique subsaharienne alors que la récession se poursuit dans les économies avancées et celles émergentes et en développement.

Graphique 2: Evolution du taux de croissance du PIB aux prix constants de par le monde



Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2019. (p) : prévision

Dans les pays avancés, l'activité économique a continué de perdre de sa vigueur amorcée depuis le premier semestre de 2018, si bien que la croissance a baissé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 2,2% en 2018 contre 2,4% en 2017. Ce ralentissement tient notamment au durcissement des conditions financières depuis l'automne et au ralentissement de l'activité économique dans la zone euro en dépit de la relative bonne tenue de l'activité économique aux Etats-Unis. La croissance économique au niveau de cette zone est prévue s'établir à 1,8% en 2019.

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique a enregistré une expansion robuste (2,9% en 2018 contre 2,2% en 2017) dans un contexte de croissance vigoureuse de la consommation, de marché du travail tendu, d'un léger fléchissement de l'investissement au deuxième semestre de l'année et des tensions commerciales avec la Chine.

Dans la zone Euro, l'activité a ralenti plus que prévu avec une croissance de 1,8% en 2018 après 2,3% en 2017, en raison d'une confluence de plusieurs facteurs ayant pesé sur l'ensemble des pays de la zone. En effet, en Allemagne, la croissance est ressortie en baisse (1,5% en 2018 après 2,5% en 2017), en raison de la baisse de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise et de la perturbation du marché de l'automobile consécutive à la mise en place des nouvelles normes d'émission. En Italie, l'incertitude liée à la politique budgétaire, le creusement des écarts de taux sur la dette souveraine et la baisse de l'investissement en raison du fléchissement de la demande extérieure en provenance notamment des pays émergents d'Asie ont pesé sur l'activité économique en 2018 (0,9% contre 1,5% en 2017). En France, les mouvements sociaux ont perturbé les ventes au détail et pesé sur les dépenses de consommation, affectant ainsi légèrement la croissance économique, qui passe de 1,8% en 2017 à 1,5% en 2018.

Le Royaume-Uni a enregistré une croissance de 1,4% en 2018 contre 1,8% en 2017 en lien notamment avec les incertitudes entourant le Brexit. Au Japon, du fait principalement de catastrophes naturelles (notamment le typhon) ayant touché le pays au troisième trimestre, l'activité économique s'est affaiblie en s'établissant à 0,8% après 1,7% une année plutôt.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance est ressortie à 4,5% en 2018 en baisse par rapport à l'année 2017 où elle était de 4,8%, en dépit du raffermissement de l'activité dans certains grands pays émergents. Cette baisse devrait se confirmer en 2019 avec un taux de croissance annoncé de 4,4%. En Russie, la croissance s'est accélérée, passant de 1,5% en 2017

à 2,3% en 2018. Cette contreperformance est due principalement à la décélération des importations, si bien que la contribution des exportations nettes à la croissance a été fortement positive en 2018 (0,8 point de pourcentage) alors qu'elle était négative en 2017. En Inde, la croissance est restée robuste (6,7% en 2017 à 7,1% en 2018) et tirée principalement par la consommation des ménages et les investissements privés grâce à l'amélioration de la situation financière des entreprises, à l'exception de certains secteurs. Au Brésil, dans un contexte marqué par la grève des routiers et la tenue des élections présidentielles, l'activité s'est légèrement accrue, passant de 1,0% en 2017 à 1,1% en 2018 et tient principalement à la consommation des ménages favorisée par la hausse du crédit à la consommation et la relance de l'investissement après quatre années de repli.

En revanche, l'activité économique a fléchi dans la plus grande économie émergente en l'occurrence la Chine. En effet, la croissance chinoise est tombée à 6,6% en 2018 soit 0,3 point de pourcentage de moins qu'en 2017 où elle était de 6,9%. Ce ralentissement est imputable entre autres à la persistance des tensions commerciales avec les États-Unis, au durcissement de la réglementation nationale visant à freiner les activités de banque parallèles et au fléchissement des dépenses en biens de consommation durables.

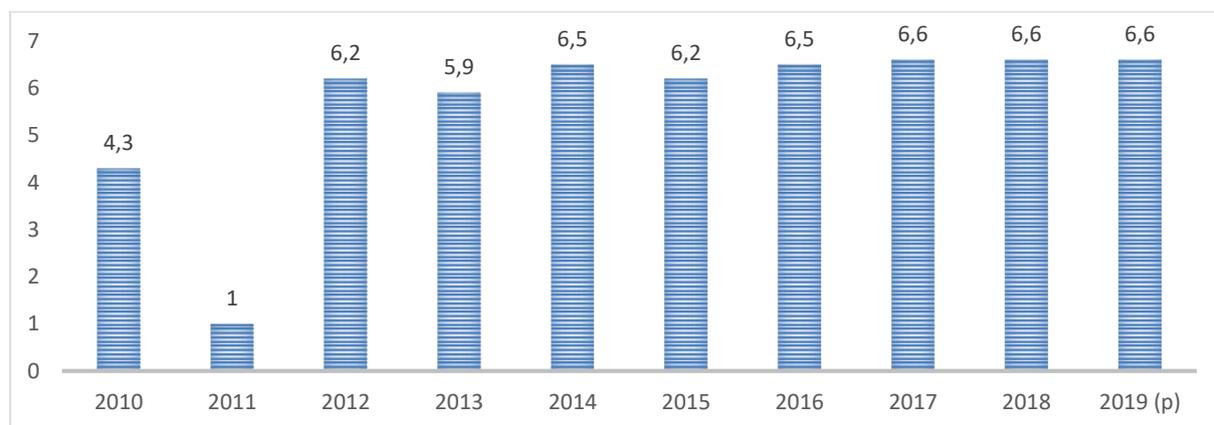
En **Afrique subsaharienne**, l'activité économique poursuit sa reprise après le rebond en 2017 en dépit d'un environnement extérieur peu porteur. Le taux de croissance de l'économie subsaharienne a atteint 3% en 2018 contre 2,9% en 2017, soutenu notamment par une baisse de l'inflation et un assainissement budgétaire dans la plupart des pays. Cette performance devrait se renforcer en 2019 sous l'impulsion de la vigueur de la croissance dans les pays pauvres en ressources naturelles qui compenserait la morosité de l'activité dans les plus grandes économies de la région. Le Nigeria a enregistré une croissance de 1,9% en 2018 contre 0,8% en 2017, sous l'effet du redressement de la production pétrolière et dans une moindre mesure d'une reprise de l'activité dans le reste de l'économie. En revanche, l'économie sud-africaine a enregistré une décélération du rythme de progression de l'activité économique, passant de 1,4% en 2017 à 0,8% en 2018, sous l'effet de la méfiance des milieux d'affaires et des consommateurs au regard des incertitudes entourant la politique économique.

1.2 Contexte sous régional

L'activité économique de l'ensemble des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est demeurée vigoureuse en 2018 avec une progression de 6,6% du PIB

réel tout comme en 2017 (cf. Graphique 3). Ce dynamisme est dû non seulement, au plan international, à la consolidation de la demande intérieure dans certains pays industrialisés mais aussi au niveau interne, à l'amélioration du climat social et des affaires, du regain de dynamisme dans les échanges commerciaux avec le Nigeria (principal partenaire commercial de certains Etats membres de l'Union) ainsi qu'à la poursuite des investissements dans les infrastructures socioéconomiques. Cette tendance devrait se maintenir en 2019 malgré le repli annoncé de l'activité économique au niveau mondial.

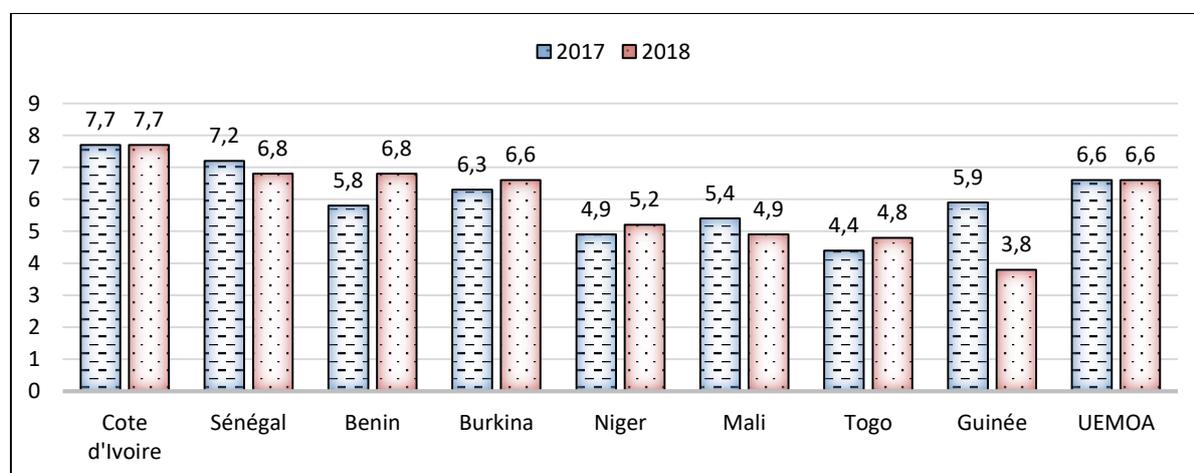
Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA (en %)



Source : Rapport annuel 2018 (BCEAO, 2019). (p) : prévision

Bien que globalement l'activité économique de l'Union soit restée vigoureuse en 2018, il n'en va pas de même pour tous les pays pris individuellement. Par pays, la croissance s'est accélérée au Bénin, au Burkina, au Niger et au Togo pendant qu'elle est ressortie au même niveau qu'en 2017 en Côte d'Ivoire et a baissé en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Toutefois, la Côte d'Ivoire demeure la locomotive de l'Union avec une croissance de 7,7% en 2018.

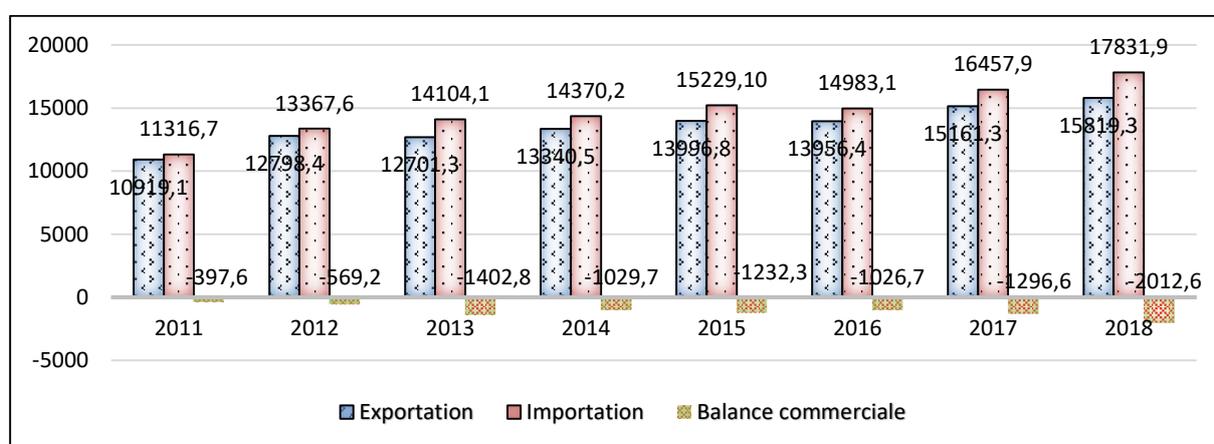
Graphique 4: Taux de croissance du PIB réel des pays de l'UEMOA en 2017 et 2018



Source : Rapport annuel 2018 (BCEAO, 2019)

En 2018, les exportations totales de biens en valeur de l'Union sont ressorties à 15 819,3 milliards après 15 161,3 milliards un an auparavant. L'expansion des exportations est essentiellement imputable à l'amélioration des ventes de produits pétroliers, d'or, du coton et de noix de cajou en dépit du recul des exportations de cacao et de caoutchouc. En revanche, les importations en valeur de l'Union se sont accrues, passant de 16 457,9 milliards en 2017 à 17 831,9 milliards en 2018. Cette forte progression des importations s'explique par l'alourdissement de la facture pétrolière ainsi que de la hausse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires.

Graphique 5: Evolution de la situation du commerce extérieur de biens de l'UEMOA

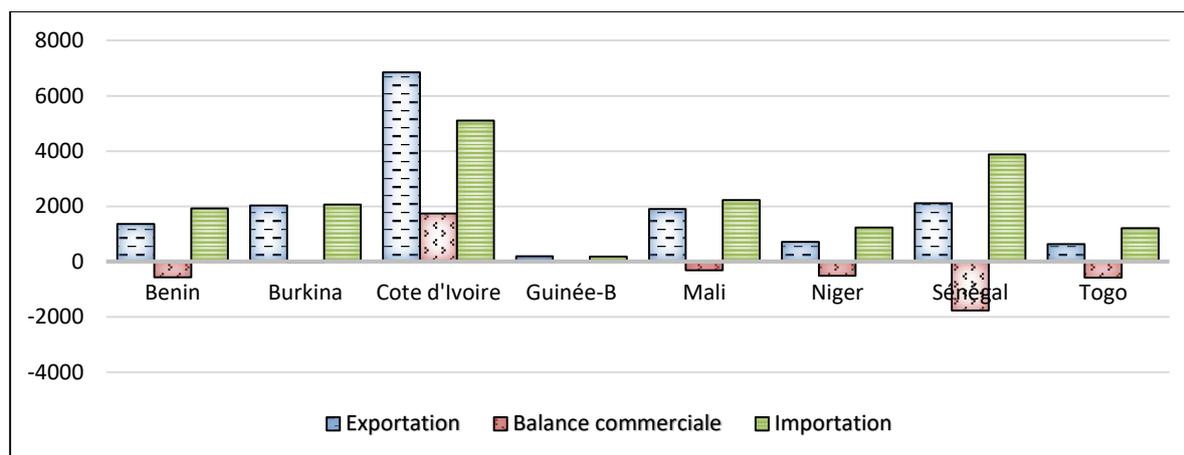


Source : Rapports annuels (2013 à 2018) de la BCEAO

En définitive, le solde de la balance commerciale de l'Union pour l'année 2018 est ressorti déficitaire, en nette aggravation, du fait d'une accélération plus forte des importations par rapport aux exportations. En effet, entre 2017 et 2018 les importations se sont accrues de 8,3% alors que les exportations ont progressé seulement de 4,3%. La balance commerciale de biens s'est soldée par un déficit de 2 012,6 milliards de FCFA en 2018 –contre 1 296,6 milliards de FCFA en 2017.

L'analyse de la situation du commerce extérieur de biens des pays membres de l'Union laisse entrevoir deux groupes de pays. Le premier groupe, constitué de la Côte d'Ivoire et de la Guinée-Bissau, présente un solde commercial excédentaire alors que le second groupe, constitué des six (06) autres pays, présente un solde commercial déficitaire. Toutefois, bien qu'étant excédentaires, les soldes de la balance commerciale de biens de la Côte d'Ivoire et de la Guinée-Bissau se sont inscrits en baisse pour s'établir respectivement à 1 747,6 et 10,2 milliards de FCFA en 2018 après 1 959,3 et 28,3 milliards de FCFA en 2017. A l'exception du Mali, les soldes de la balance commerciale de biens du Benin, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Togo ont enregistré une détérioration en 2018.

Graphique 6: Commerce extérieur de biens des pays de l'UEMOA en 2018 (Mrds FCFA)



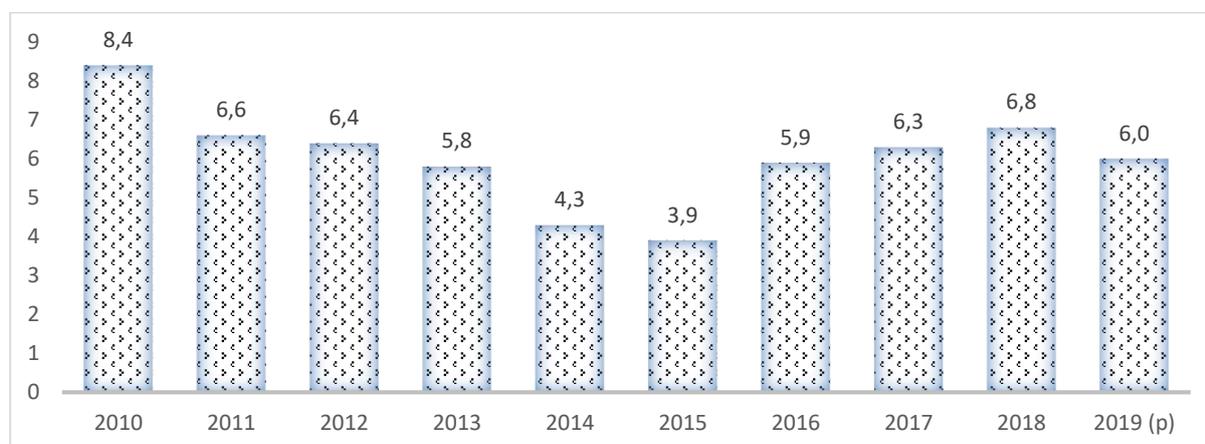
Source : Rapport annuel de la BCEAO 2018

Le taux d'inflation moyen annuel de l'Union est ressorti à 1,1% en 2018 après 1,0% en 2017. Cette hausse s'explique principalement par une remontée progressive des prix à la pompe des carburants dans presque tous les pays de l'Union notamment au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo.

1.3 Contexte national

Au plan national, l'activité économique s'est montrée assez résiliente en 2018 malgré un contexte socioéconomique et sécuritaire difficile marqué par des attaques terroristes, des conflits intercommunautaires et des mouvements sociaux. En effet, le rythme de la croissance économique a continué son accélération, amorcée depuis sa reprise en 2016. Le taux de croissance du PIB à prix constants s'est établi à 6,8% en 2018 contre 6,3% et 5,9% respectivement en 2017 et en 2016.

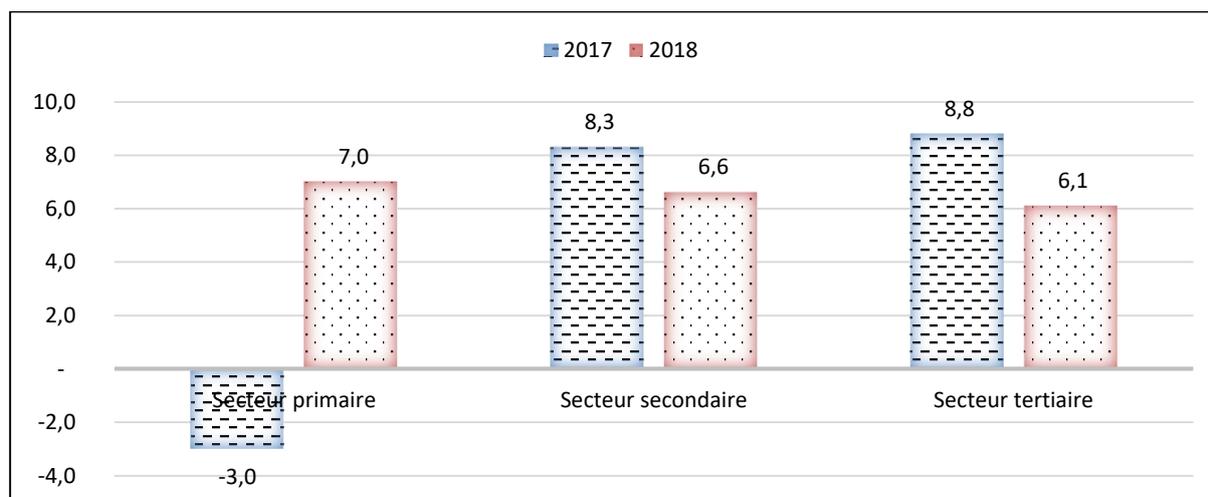
Graphique 7: Evolution du taux de croissance du PIB réel du Burkina Faso entre 2010 et 2018



Source : Comptes nationaux de 2018, INSD (2019) et Conseil National du Crédit (2019) pour les prévisions (p).

Ce dynamisme de l'économie nationale tient essentiellement à la bonne tenue de l'activité dans le secteur primaire. En effet, dans ce secteur, après une contraction de 3,0% en 2017, la valeur ajoutée est ressortie à 7,0% en 2018, en raison des performances enregistrées dans l'agriculture du fait de la bonne tenue de la campagne agricole 2018/2019. Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée a connu une croissance moindre par rapport à l'année 2017 (6,6% après une croissance de 8,3% en 2017). Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée de 2018 a également enregistré une croissance inférieure (6,1%) à celle de 2017 (8,8%).

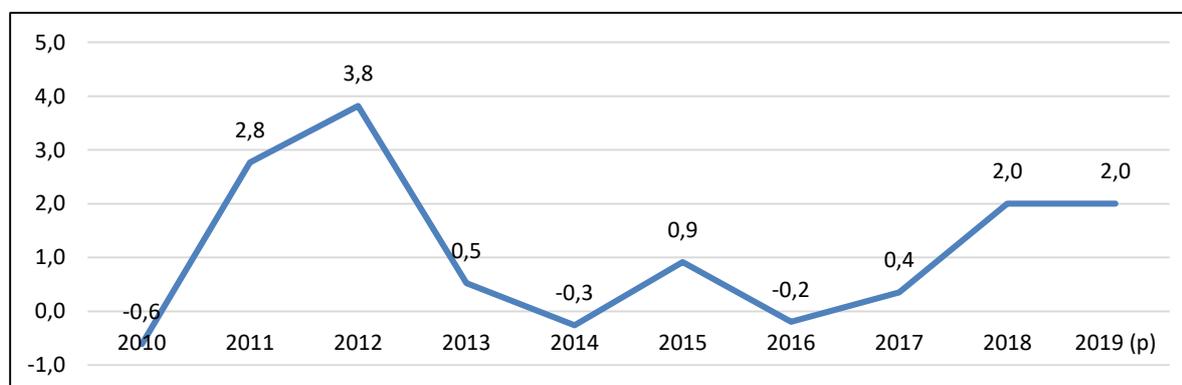
Graphique 8: Ventilation sectorielle de la valeur ajoutée au Burkina Faso en 2017 et 2018



Source : Rétrospective 2018, MINEFID (2019)

Le taux d'inflation a connu une forte progression en 2018 quoiqu'il demeure maîtrisé dans les limites de 3% de la norme communautaire. En effet, il est ressorti à 2% en 2018 après 0,4% une année auparavant. Cette hausse s'explique principalement par un renchérissement des prix des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants et dans une moindre mesure d'une hausse des prix des services de transport, d'enseignement et des restaurants ainsi que d'hôtels.

Graphique 9: Evolution du taux d'inflation du Burkina Faso de 2010 à 2018



Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2019. (P) : Prévision

CHAPITRE II : PERFORMANCES DU SECTEUR PRIVE BURKINABE EN 2018

Ce chapitre présente les principales caractéristiques du bassin des entreprises et les performances réalisées par le secteur privé burkinabè au cours de l'année 2018. Les indicateurs de performances font attrait à la part contributive du secteur privé à la création de la richesse nationale, à la création d'emplois, à la capacité financière des entreprises et leur compétitivité sur le marché international.

2.1 Créations d'entreprises et investissements

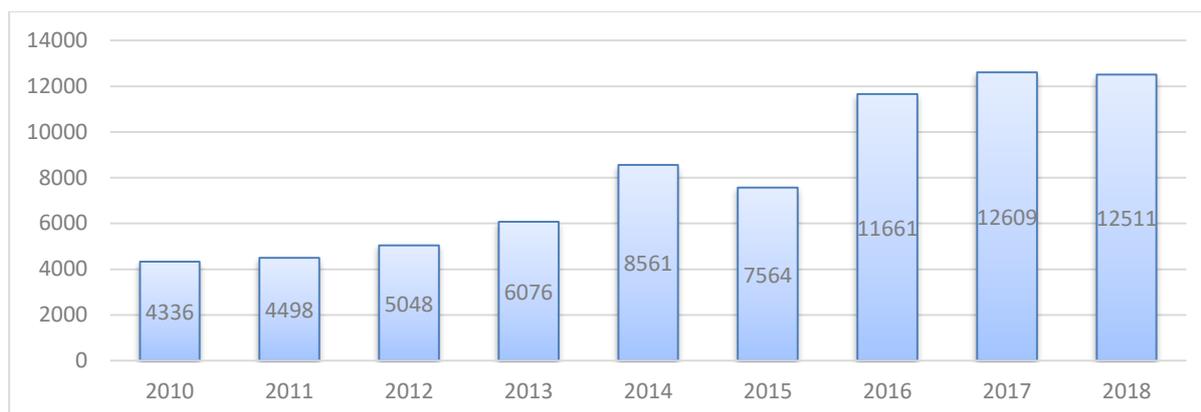
A la faveur d'un processus de mise à jour du Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises (Fichier NERE) engagé en partenariat avec les structures telles que la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, la Direction Générale des Impôts, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, le nombre d'entreprises formellement créées et répertoriées est passé de 93 000 unités en fin 2018 à 118 086 unités en décembre 2019. Ces entreprises ont été réparties suivant quatre (04) secteurs d'activités : artisanat, service, industrie, commerce.

Suivant le secteur d'activités, les entreprises du secteur du commerce représentent plus de la moitié (51%) des entreprises formelles du pays. Le secteur des services et de l'industrie concernent respectivement 33% et 12% des entreprises privées formelles. L'artisanat vient en dernière position avec une part de 4% des unités formelles.

L'évolution des nouvelles créations d'entreprises par année montre une dynamique quasi haussière sur la période 2010-2018. Sur les trois dernières années, le nombre de nouvelles créations dépasse largement la base de 10 000 entreprises avec un pic de 12 609 entreprises en 2017.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises créées a fléchi de 0,77% en 2018 par rapport à 2017. En effet, l'effectif des nouvelles créations est estimé à 12 511 en 2018 soit en légère baisse (98 entreprises en net) comparativement en 2017 où l'on a enregistré 12 609 créations. En 2018, le taux d'entreprises actives, estimé à partir des recoupements d'information avec les partenaires techniques du Fichier NERE, est de 64% soit 75 576 unités en activité.

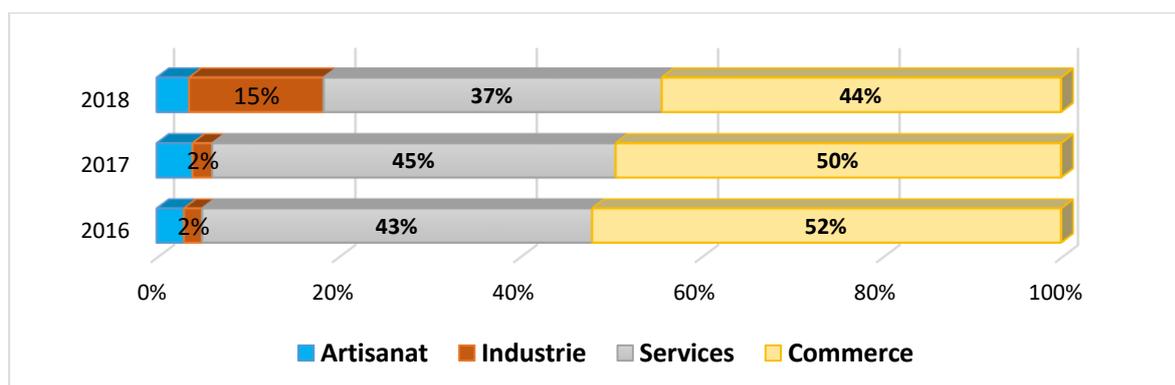
Graphique 10 : Evolution de créations d'entreprises au Burkina Faso de 2010 à 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

L'analyse suivant la catégorie professionnelle permet de constater que sur la période 2010-2018, le secteur privé reste dominé en termes d'effectif d'entreprises par le secteur du commerce malgré le dynamisme du secteur des services. Cependant sur les trois dernières années, l'on constate que le secteur du commerce a perdu progressivement de place (en termes d'effectif de création) au profit des secteurs de l'industrie et de l'artisanat. De plus, pour l'année 2018, le nombre d'entreprises industrielles créées (662) a connu un rebond, voire a doublé par rapport à celui enregistré les deux années précédentes, soit 275 en 2017 et 245 en 2016. Ainsi, de 2% des créations d'entreprises en 2016 et 2017, le secteur industriel atteint 15% des créations en 2018 au détriment des parts du secteur du commerce et celui des services.

Graphique 11 : Répartition des créations d'entreprises selon la catégorie professionnelle 2016-2018

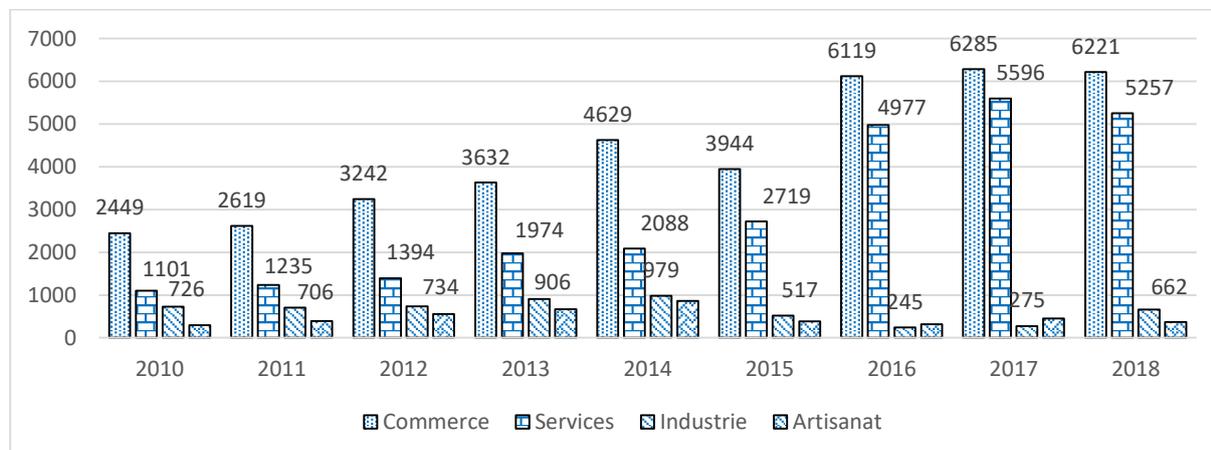


Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

Ces statistiques témoignent dans une certaine mesure des actions entreprises par les pouvoirs publics et les structures d'appui au secteur privé pour la relance du secteur industriel avec la promotion des produits made in Burkina dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux. En conséquence, la restructuration à long terme de l'économie nationale, passant d'une économie marchande tournée vers le commerce à une économie de création de richesses orientée vers la

production et la transformation des produits locaux, passe inéluctablement par le maintien du dynamisme des entreprises du secteur industriel.

Graphique 12 : Évolution des créations d’entreprises par catégorie professionnelle

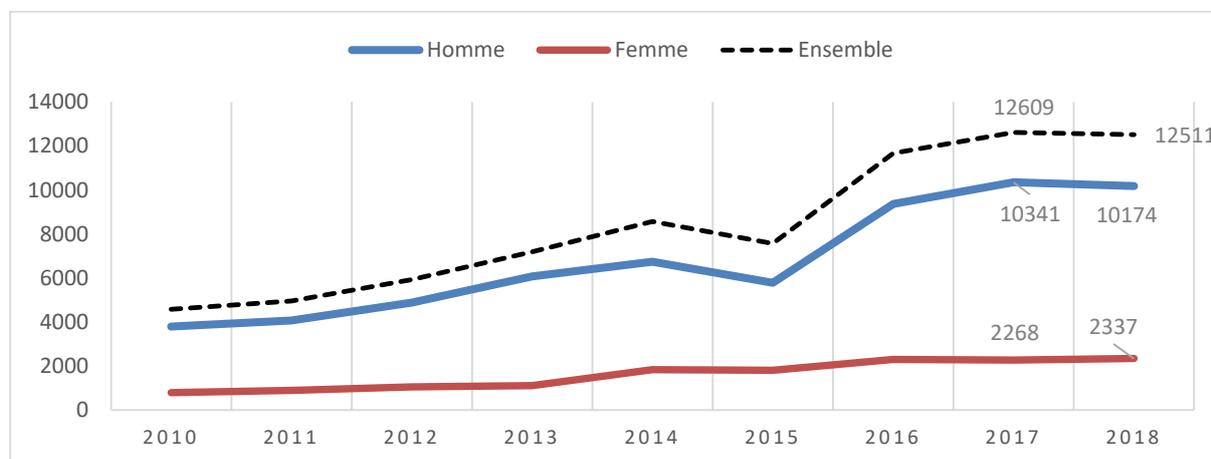


Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

La période 2010-2018 a été marquée par une croissance quasi régulière des créations d’entreprises dans les secteurs du commerce et des services tandis que dans l’industrie et dans l’artisanat, l’on a observé de fortes fluctuations. Entre 2016 et 2018, les créations d’entreprises ont conservé un dynamisme de croissance plus soutenue que sur la période précédente, soit 36 781 nouvelles entreprises créées en 3 ans.

Sur la période 2010-2018, les créations d’entreprises par des femmes se chiffrent à 14 359 unités formelles soit 19,01% des créations totales (75 533). Au cours des trois dernières années la proportion annuelle d’entreprises créées par les femmes est passée de 19,7% en 2016 à 17,9% en 2017 pour s’afficher à 18,6% en 2018.

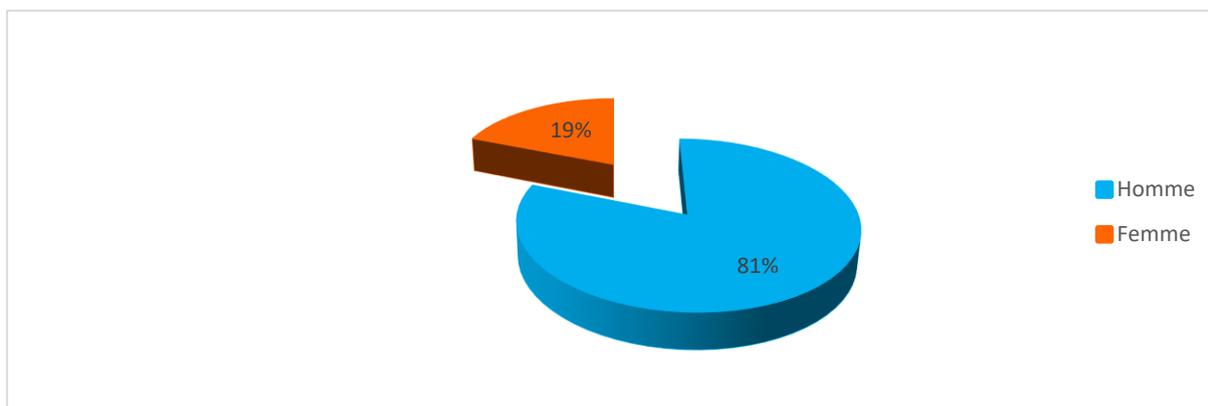
Graphique 13 : Créations d’entreprises au Burkina suivant le sexe du promoteur entre 2010 et 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

Le graphique ci-dessus montre que, sur l'effectif de création de 12 511 entreprises en 2018, seulement 2 337 concernent des femmes chefs d'entreprises. Ainsi, en 2018, l'effectif des femmes promotrices d'entreprises demeure en deçà des 20% de l'effectif global des chefs d'entreprises du Burkina.

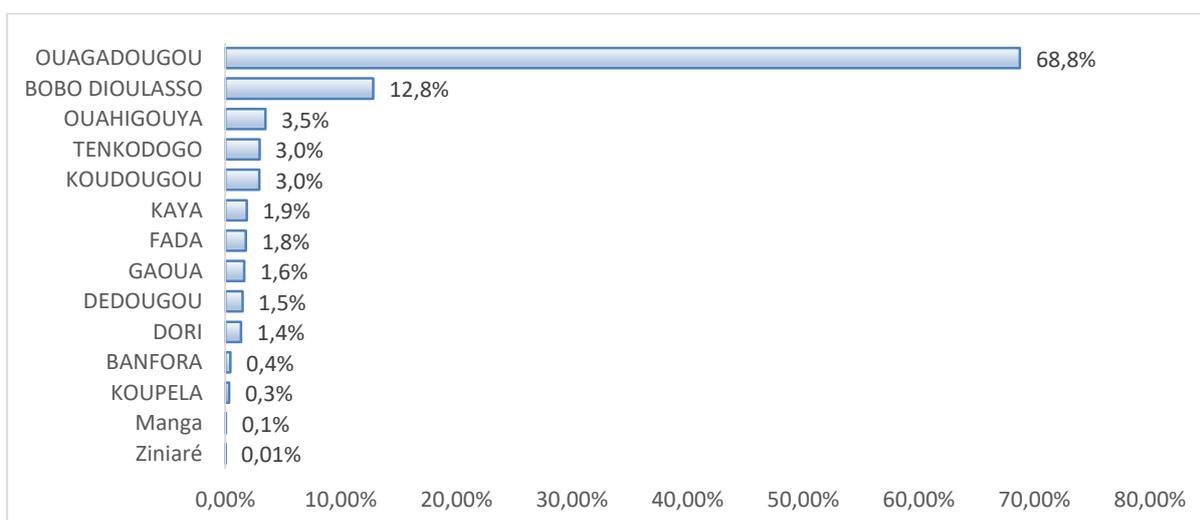
Graphique 14: Répartition des promoteurs d'entreprises selon le sexe en 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

Suivant les villes dans lesquelles sont implantés les Centres de formalité des entreprises (CEFORE), plus de 80% des créations se sont effectuées dans les CEFORE de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso entre 2010 et 2018. Pour l'année 2018, 68,8% des créations d'entreprises ont été enregistrées à Ouagadougou et 12,8% à Bobo Dioulasso. Par ailleurs, il est à noter une légère baisse des effectifs de créations dans les CEFORE des autres villes exceptées celles de Ouagadougou (8 133 en 2017 et 8 332 en 2018) et Bobo-Dioulasso (1 635 en 2017 et 1 640 en 2018) où l'on a observé une légère hausse. Les CEFORE de Manga et de Ziniaré ont enregistré leurs premières créations en 2018 avec respectivement 42 et 8 nouvelles entreprises créées.

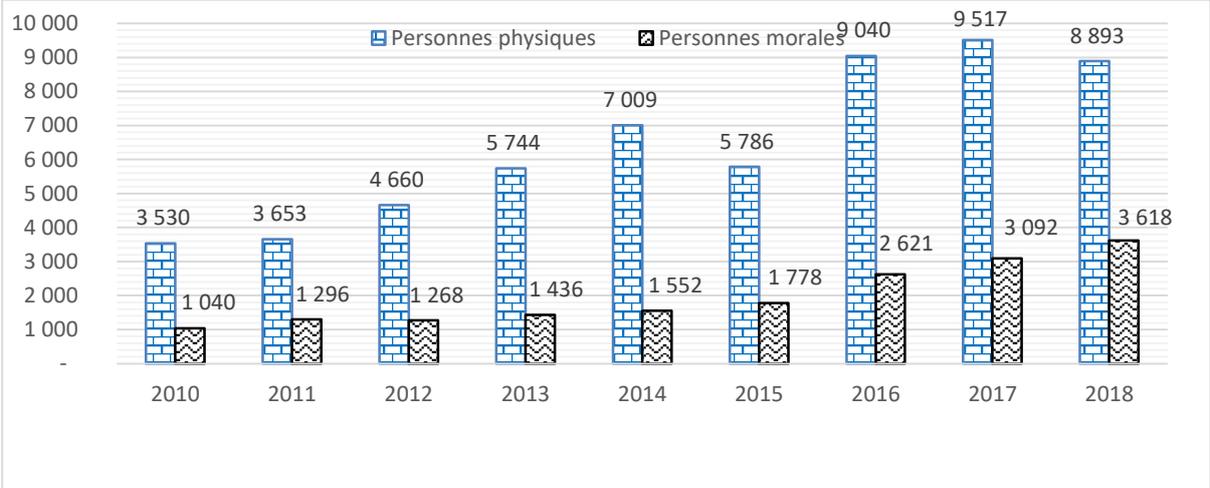
Graphique 15 : Répartition des créations d'entreprises la localisation des CEFORE en 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

Suivant le statut juridique, 57 832 entreprises personnes physiques ou entreprises individuelles (soit 76,5%) ont été créées entre 2010 et 2018. Pour les créations de l'année 2018, l'on observe une prédominance des entreprises individuelles (71,1%) contre 28,9% pour les entreprises personne morale. Cette situation de prédominance est quasi similaire à celle observée en 2017 (75,5% d'entreprises personnes physiques et 24,5% d'entreprises personnes morales). Sur les trois dernières années, les créations d'entreprises personnes morales se sont inscrites dans une tendance haussière (2 621 en 2016 ; 3 092 en 2017 et 3 618 en 2018).

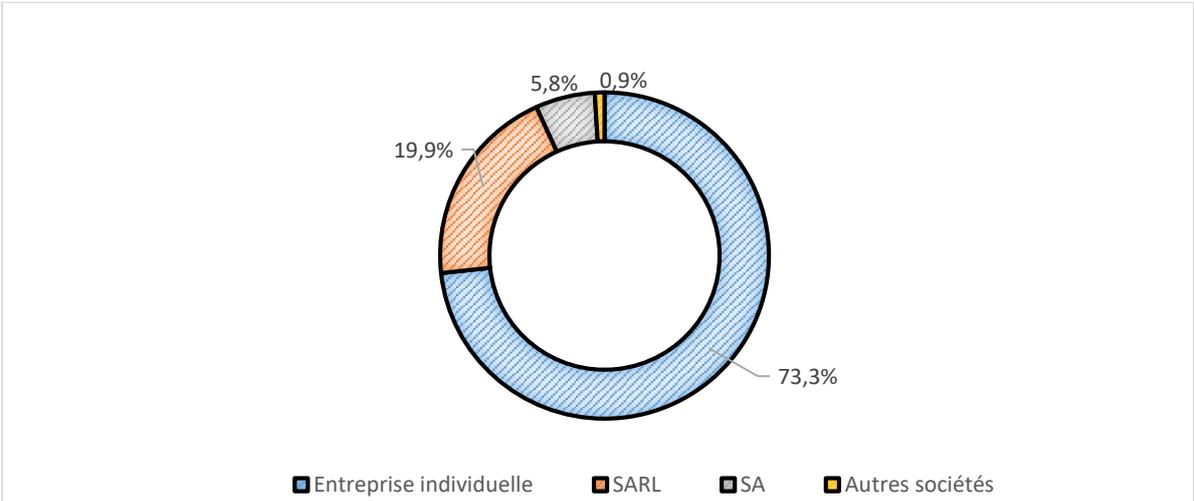
Graphique 16 : Répartition des créations d'entreprises suivant le statut juridique entre 2010 et 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

Cette augmentation des créations d'entreprises personne morale s'explique en partie par l'introduction de nouvelles réformes ces dernières années à savoir l'autorisation donnée aux promoteurs d'entreprises de constituer la SARL sous seing privé et la libre fixation du capital social pour la création de la SARL dans le respect de la part sociale de 5 000 francs CFA.

Graphique 17: Répartition des entreprises selon la forme juridique en 2018



Source : Construit à partir des données du Fichier NERE/CCI-BF_2019

En 2018, sur un total de 12 511 créations, 73,3% étaient des entreprises personnes physiques, 19,9% de sociétés à responsabilité limitée et 5,8% de sociétés anonymes. Les créations de Groupement d'intérêt économique, de sociétés civiles immobilières, de sociétés coopératives et de sociétés mixtes représentent, quant à elles, 0,9% de l'effectif des créations de l'année.

2.2 Evolution de la production et ses emplois dans l'économie burkinabè en 2018

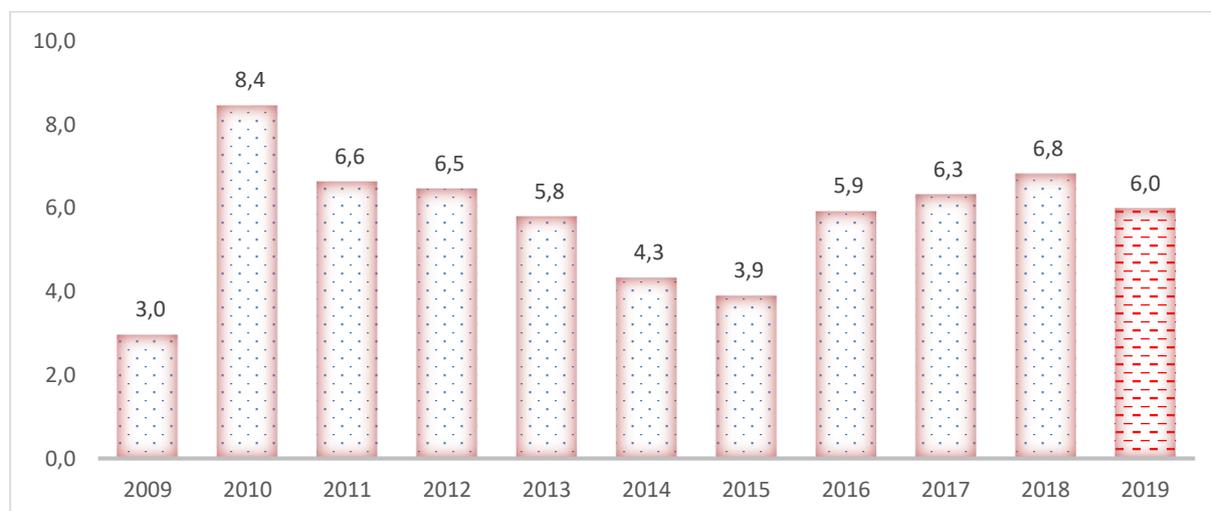
Les principales sources d'informations pour l'évaluation des performances des entreprises sont les bilans comptables desdites entreprises. Ces bilans sont déposés au niveau de la Direction Générale des Impôts (DGI) en fin avril de chaque année. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) reçoit une copie de ces bilans et procèdent à leur saisie et traitement.

2.2.1 Production et création de richesse

L'activité économique au Burkina Faso s'est déroulée, en 2018, dans un contexte marqué par une augmentation des investissements malgré une situation sécuritaire et un climat social difficiles. L'économie nationale a enregistré une accélération du rythme de croissance qui se situe à 6,8% en 2018 après 6,3% en 2017, donnant un nouveau souffle aux activités après les incertitudes provoquées par les événements socio-politiques de 2014 et 2015 et la dégradation de la situation sécuritaire sur fonds de terrorisme.

Cependant, la Direction générale des études et de la planification (DGEP) à travers son instrument automatisé de prévision (IAP) prévoit un taux de croissance de 6,0% en recul par rapport à 2018.

Graphique 18 : Evolution du taux de croissance du PIB réel du Burkina Faso de 2009 à 2019



Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

Du côté de l'offre, les résultats tiennent principalement à la bonne tenue de l'activité économique dans le secteur primaire (9,9%) et le secteur tertiaire (6,7%). Le secteur secondaire enregistre une baisse de 3,6% découlant de la mauvaise performance des industries du textile, du bois et des métaux, toute chose qui a négativement impacté sur l'activité économique de l'année 2018. La valeur ajoutée du secteur primaire augmente de 9,9% en 2018 après une baisse de 4,4% en 2017. Ce rythme de croissance est imprimé principalement par l'agriculture (+17,2%) et dans une certaine mesure par l'élevage (+2,7%) et la sylviculture, pêche et chasse (+2,0%).

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée croît de 6,7% en 2018 après une hausse de 7,2% en 2017, soit un ralentissement de 0,5 point de pourcentages. Cette situation est imputable à la baisse du rythme de croissance dans les services non marchands de 2,5 points, malgré la bonne tenue des activités dans les services marchands (+1,5 point de %). La contreperformance au niveau des services non marchands est liée à la baisse de l'activité des administrations publiques notamment du fait des mouvements sociaux intervenus en 2018. Malgré cette contraction de son rythme de croissance, le secteur tertiaire maintient son rôle de premier moteur de la croissance en 2018 (+3,1 points de %) tout comme en 2017.

Dans le secteur secondaire, la valeur a cru de 3,6% en 2018, après une hausse de 9,9% une année plutôt. Cette évolution est marquée essentiellement par la baisse dans l'industrie de l'égrenage et de fabrication de textiles (-12,0%) et dans l'industrie du bois et des métaux précieux (-5,6%). En outre, les entreprises de BTP, de l'énergie et les industries extractives ont également enregistré un ralentissement de leur rythme de croissance respectivement de 13,6 points, de 9,5 points et de 6,3 points entre 2017 et 2018. Cependant, l'agroalimentaire et les autres produits manufacturés connaissent une embellie dans leur climat des affaires avec une hausse de leur valeur ajoutée respectivement de 1,1% et de 3,3% en 2018. Au total, la contribution du secteur secondaire à la croissance passe de 2,1 points en 2017 à 0,8 point en 2018.

Tableau 1 : Désagrégation sectorielle du PIB du Burkina Faso en 2018 et en 2019

Libellé	Taux de croissance (en%)			Prix constant de 1999, milliards FCFA	Contribution à la croissance (2018)	Contribution à la croissance (2019) ²
	2017	2018	2019			
Secteur primaire	-4,0	9,9	3,8	1039,5	1,9	0,8
Agriculture	-9,7	17,2	4,4	556,8	1,7	0,4
Élevage	2,8	2,7	3,5	360,7	0,2	0,2
Sylviculture, pêche et chasse	2,0	2,0	3,0	122,1	0,0	0,1
Secteur secondaire	9,9	3,6	5,5	1117,1	0,8	1,2
Extraction	18,2	11,9	10,1	205,3	0,4	0,7
Industrie manufacturière	-0,5	-0,7	5,2	394,0	-0,1	0,3
Agroalimentaire	0,5	1,1	0,0	225,3	0,0	0,0
Égrenage et fabrication de textiles	-0,7	-12,0	0,0	20,4	-0,1	0,0
Bois et métaux	-5,5	-5,6	0,0	77,0	-0,1	0,0
Autres industries manufacturières	3,0	3,3	0,0	71,3	0,0	0,0
Energie	13,1	3,6	2,7	133,1	0,1	0,1
BTP	17,6	4,0	2,0	384,7	0,3	0,1
Secteur tertiaire	7,2	6,7	7,1	2439,1	3,1	3,4
Services marchands	3,8	5,2	7,2	1341,8	1,4	1,9
Commerce	-1,5	6,1	6,4	507,4	0,6	0,6
Hôtellerie et restauration	0,5	0,3	7,2	45,0	0,0	0,1
Transports	-1,5	6,1	7,1	42,4	0,0	0,1
Télécommunication	1,9	-4,3	7,6	311,5	-0,3	0,5
Services financiers	12,4	17,1	10,6	205,7	0,6	0,4
Autres services marchands	15,5	9,1	5,8	229,8	0,4	0,3
Services non marchands	11,9	9,4	6,9	1223,8	2,1	1,5
Administrations publiques	12,9	10,1	5,9	1136,4	2,1	1,2
Autres services non marchands	1,6	1,6	19,6	87,4	0,0	0,3
SIFIM	12,4	16,8	10,8	-126,4	-0,4	-0,2
Impôts et taxes	15,3	8,1	7,0	669,1	1,0	0,9
PIB	6,3	6,8	6,0	5 264,9	6,8	6,0

Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

2.2.2 Evolution de l'investissement en 2018³

En économie, l'investissement est défini comme la valeur des biens durables acquis par une unité de production. La notion de durabilité utilisée étant généralement l'année. L'investissement contient la Formation brute de capital fixe (FBCF⁴) et la variation des stocks.

² Les données de 2019 sont des projections de l'IAP (DGEP)

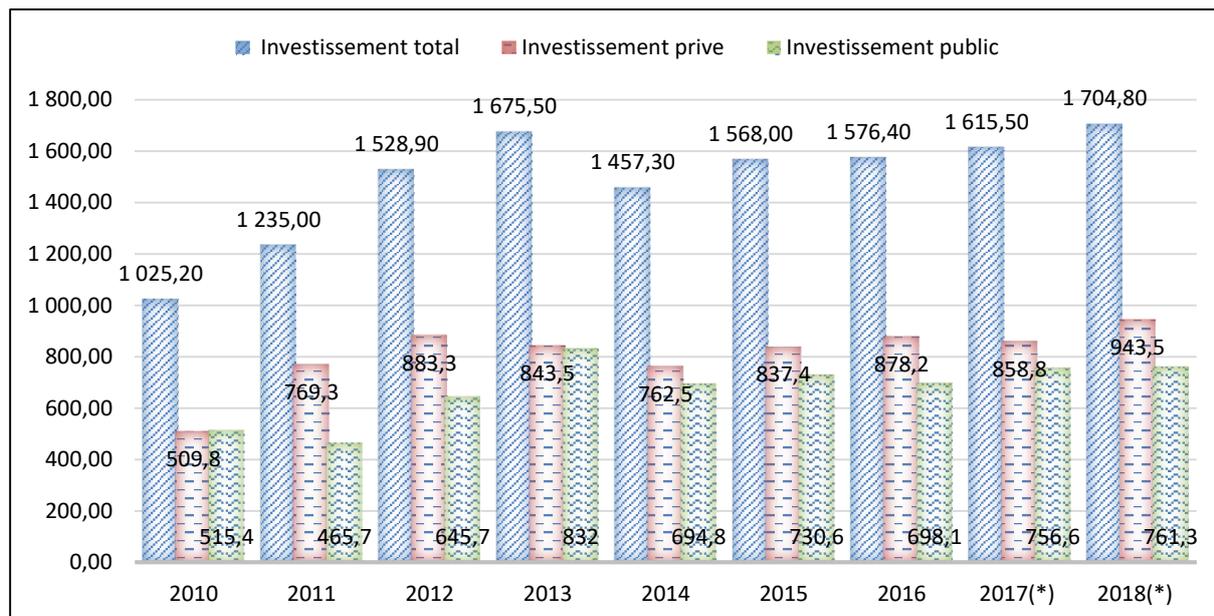
³ Les données analysées dans cette section proviennent des déclarations statistiques et fiscales des entreprises assujetties des années 2016 et 2017.

⁴ La formation brute de capital fixe ou FBCF représente la valeur des acquisitions, moins les cessions, d'actifs fixes neufs ou existants. Les actifs fixes peuvent être corporels ou incorporels. Ils doivent être utilisés de façon

Dans le cadre de la présente analyse, l'utilisation du terme investissement fait strictement allusion aux dépenses de formation brute de capital fixe.

D'une manière générale, l'investissement total s'est inscrit en hausse après sa baisse constatée en 2014 (soit 1 457,3 milliards de FCFA après 1 675,5 milliards en 2013) pour s'établir à 1 704,8 milliards de FCFA en 2018.

Graphique 19: Evolution de l'investissement (FBCF) en milliards de FCFA



Source : Annuaire statistique 2018, BCEAO (2019). (*) : estimation

Cette augmentation est principalement liée à l'accélération du niveau de l'investissement privé bien qu'il soit légèrement en baisse en 2017. En 2018, l'investissement privé est ressorti à 943,5 milliards de francs CFA soit une croissance de 9,9% après une contraction de 2,2% en 2017.

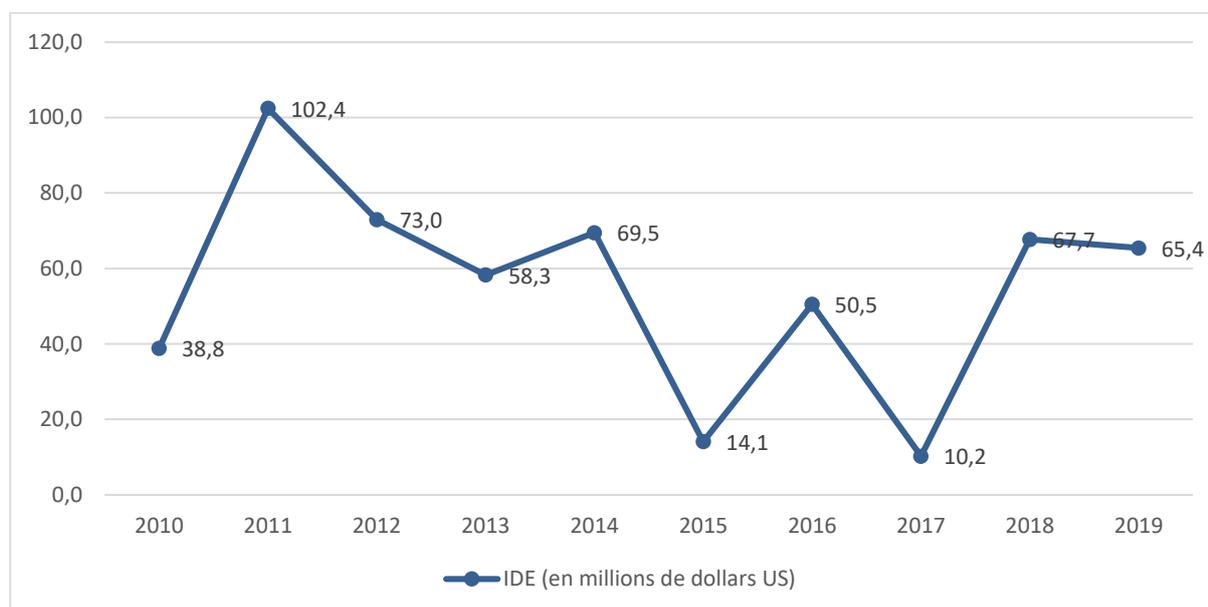
Aussi, l'investissement privé continue de tirer l'investissement total en s'établissant à 55,3% de l'investissement total en 2018. Sur la période 2010-2018, la part de l'investissement privé dans le total de l'investissement national reste quasiment supérieure à 50% alors que l'espoir fondé sur le secteur privé en termes de créations de richesse et d'emplois reste toujours grand. Il sied donc d'engager des réformes nécessaires afin que, de facto, le discours selon lequel le secteur privé est le moteur de l'économie soit une réalité.

répétée ou continue dans le processus de production pendant une période supérieure à un an. Les actifs fixes doivent être eux-mêmes des produits d'un processus de production. Exemples d'actifs fixes : logements, bâtiments et ouvrages, machines et équipements, prospection minière, logiciels, œuvres originales récréatives, œuvres culturelles, littéraires ou artistiques, actifs cultivés végétaux et animaux ...

2.2.3 Situation spécifique des investissements directs étrangers (IDE)

L'analyse des données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) montre que montre une évolution en dents de scie des flux d'IDE au Burkina Faso avec un pic atteint en 2011 pour un niveau de 102,4 millions de dollars US. A partir de 2012, on assiste à une baisse des afflux d'IDE. La situation va s'améliorer en 2014 avec un afflux d'IDE d'un montant de 69,5 millions de dollars US. Puis, les IDE connaîtront des fluctuations sur la période 2015-2018. Le flux d'IDE baisse de 2,4% par rapport à 2018.

Graphique 20 : Flux d'IDE du Burkina Faso de 2010 à 2019 (en millions de dollars US)



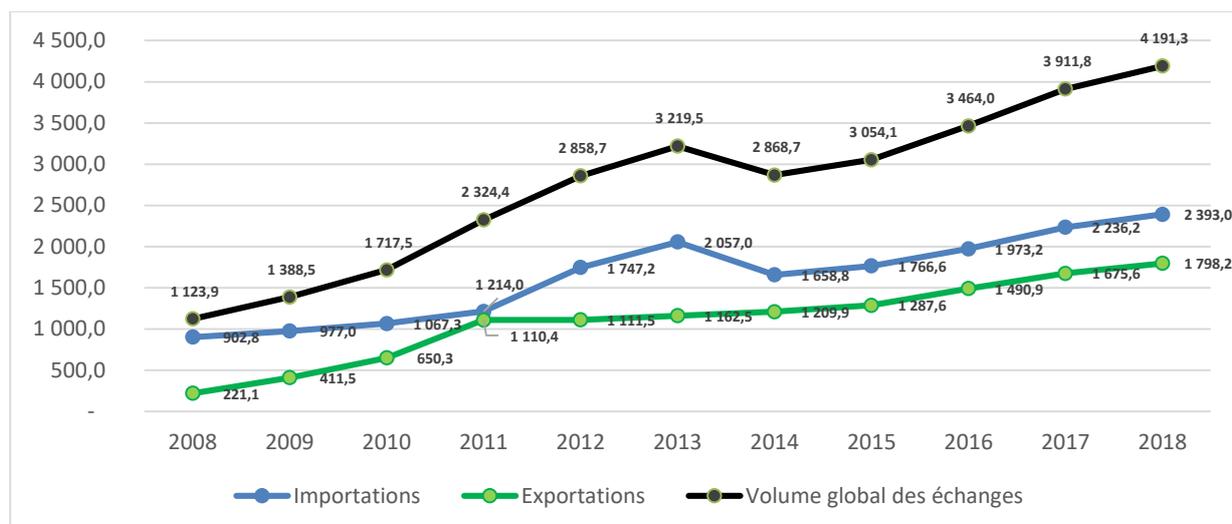
Source : BCEAO

2.3 Compétitivité du secteur privé Burkinabè en 2018

2.3.1 *Les échanges commerciaux du Burkina Faso*

L'analyse des données sur les échanges extérieurs de biens burkinabè issues des statistiques douanières montre que le volume global des échanges des biens a atteint 4 191,3 milliards de FCFA en 2018 en hausse de 7,1% par rapport à 2017 poursuivant ainsi sa reprise entamée depuis 2015. En effet, le volume global des échanges avait augmenté de façon continue depuis l'année 2008, soutenu par le dynamisme de la demande intérieure (consommation et investissement). Cependant, ce volume a connu une baisse en 2014 par rapport à son niveau en 2013 dû à la baisse importante des importations.

Graphique 21 : Volume global des échanges officiels de biens du Burkina Faso de 2008 à 2018

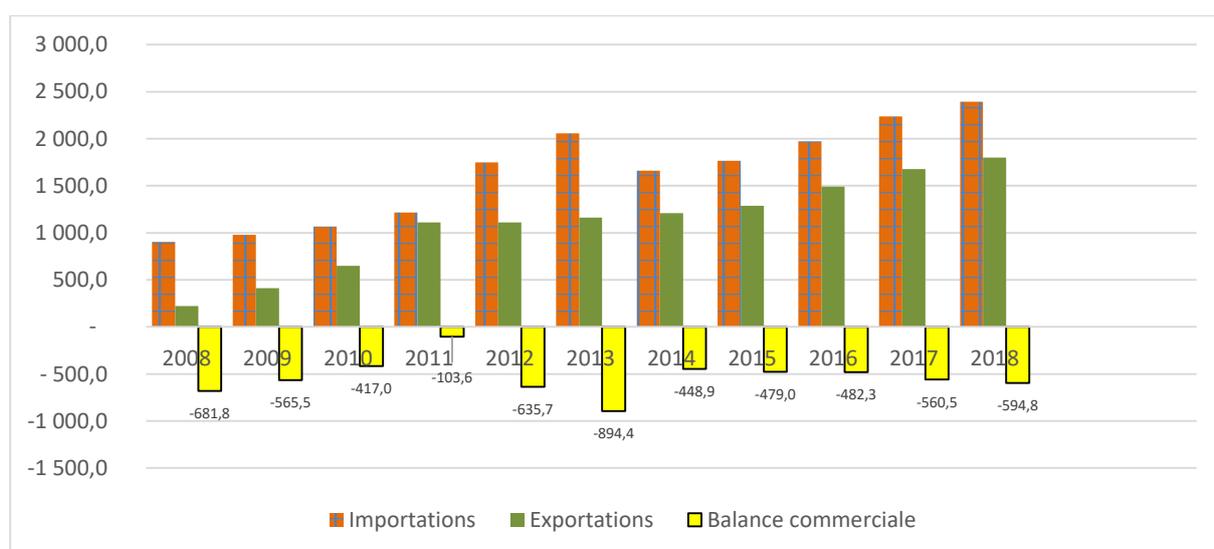


Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

L'augmentation du volume global des échanges est tirée à la fois par une hausse des importations et des exportations de biens. La hausse des exportations est surtout impulsée par le développement du secteur minier, en particulier l'extraction industrielle de l'or en grande quantité à partir de 2009 et la hausse des cours mondiaux de l'or à partir de 2012.

En 2018, les importations de biens se sont chiffrées à 2 393,0 milliards de FCFA, en hausse de 7,0% par rapport à 2017. Les exportations officielles de biens ont également augmenté de 7,3% pour atteindre 1 798,2 milliards de FCFA en 2018.

Graphique 22 : Importations, exportations et balance commerciale du Burkina Faso de 2008 à 2018



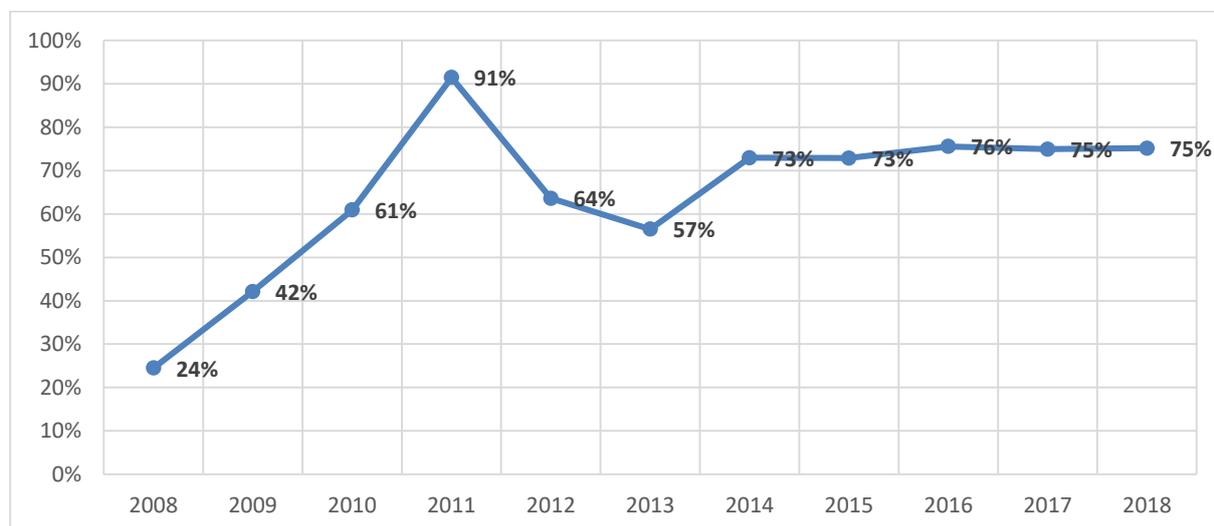
Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

Le développement minier a boosté l'investissement et la consommation des entreprises dont une grande partie des produits sont importés. Ce qui se traduit aussi par une hausse des importations freinant ainsi l'amélioration du solde de la balance commerciale.

La balance commerciale est restée déficitaire sur toute la période sous revue avec son niveau le plus dégradé de -894,4 milliards de FCFA atteint en 2013. De 2008 à 2011, le solde s'est amélioré au fur et à mesure que les exportations aurifères augmentaient. Particulièrement en 2011, le solde de la balance commerciale était à un niveau de déficit le plus faible de l'ordre de 103,6 milliards de FCFA. Mais à partir de 2012, on assiste à nouveau à une dégradation du solde de la balance commerciale, avec cependant une amélioration exceptionnelle en 2014. Depuis lors, le solde de la balance commerciale s'est dégradé légèrement jusqu'en 2018 où il a atteint -594,8 milliards de FCFA.

Le défi serait de mieux orienter la transformation de la structure du tissu industriel national afin qu'il puisse répondre de plus en plus aux besoins des entreprises installées sur le territoire, ce qui augmenterait la production nationale. Cette production nationale pourrait dès lors se substituer aux importations et pourrait de ce fait contribuer à une amélioration du solde de la balance commerciale.

Graphique 23 : Évolution du taux de couverture⁵ du Burkina Faso de 2008 à 2018



Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

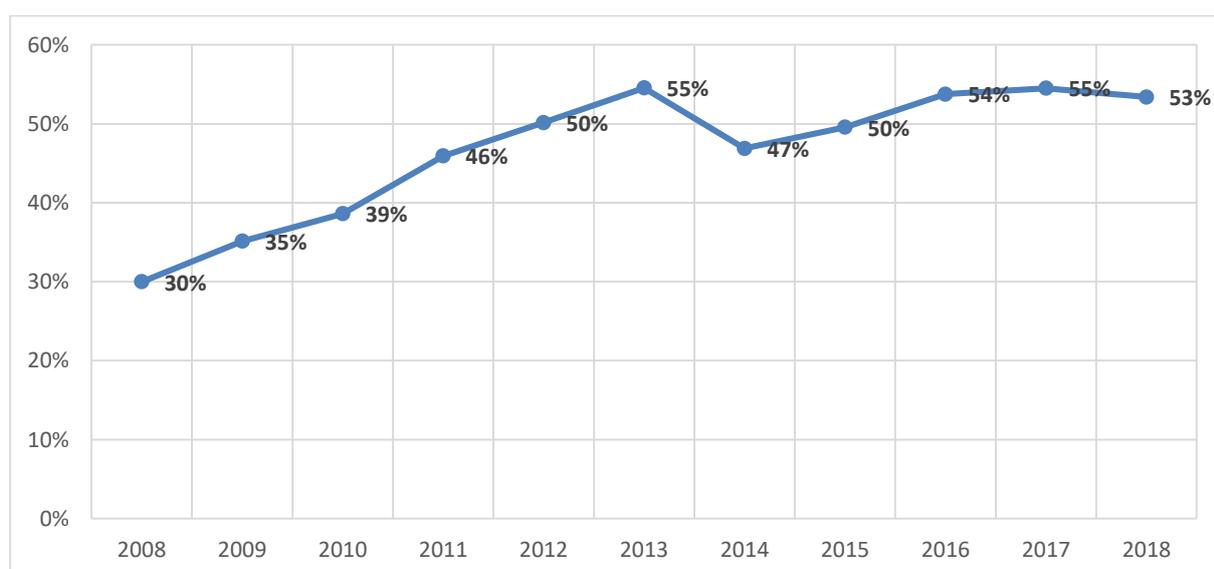
⁵ Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

Le taux de couverture du commerce extérieur représente le ratio entre la valeur totale des exportations de biens sur celle des importations de biens. Il mesure jusqu'à quel degré les importations de biens peuvent être couvertes par les recettes d'exportation.

Le taux de couverture a atteint 75% en 2018 et est resté stable par rapport à la situation de 2017, poursuivant ainsi une tendance haussière depuis 2014 après la baisse enregistrée en 2013 en lien avec la situation sociopolitique. Même si le niveau atteint reste inférieur à celui de 2011, on note que la situation de compétitivité de l'économie burkinabè s'est améliorée au fil du temps. En effet, le taux de couverture qui était en moyenne de 33% sur la période 2008-2009 est passé à une moyenne de 72% sur la période 2010-2018. En d'autres termes, sur la période 2008-2009, les recettes d'exportations officielles moyennes de biens du Burkina Faso couvraient des importations officielles moyennes mensuelles de biens en valeurs de 34,5 milliards de FCFA, alors que sur la période 2010-2018, elles couvrent maintenant des importations officielles moyennes mensuelles de biens en valeurs de 184,1 milliards de FCFA. Les raisons d'une telle amélioration sont en lien essentiellement avec le boom minier.

La dépendance de l'économie burkinabè vis-à-vis de l'extérieur, encore appelée degré d'ouverture se mesure en rapportant le volume des échanges (importations + exportations) au PIB nominal. Le degré d'ouverture de l'économie a atteint 53% en 2018, en repli deux (02) points par rapport à 2017. On note une augmentation continue du degré d'ouverture depuis 2008, en dehors de 2014 où il s'est abaissé de 8 points de pourcentage.

Graphique 24 : Évolution du degré d'ouverture de l'économie burkinabè de 2008 à 2018



Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

2.3.2 Les Principaux produits échangés

L'analyse des principaux biens exportés révèle que depuis l'année 2009, l'or est devenu le premier produit exporté du Burkina Faso. La valeur des exportations d'or est passée de 2,5 milliards de FCFA en 2000 à 438,7 milliards de FCFA en 2010 pour se situer à 1 190,7 milliards de FCFA en 2018. Du coup, son poids dans les recettes d'exportations de biens est passé de 2% en 2000 à 65,1% en 2010. En 2018, son poids est estimé à 65,6% des recettes totales des exportations.

Tableau 2 : Structure des produits exportés par le Burkina Faso en 2000, 2010 et 2018

Produits exportés	2000		2010		2018	
	Valeur (milliards FCFA)	Structure	Valeur (milliards FCFA)	Structure	Valeur (milliards FCFA)	Structure
Agro-alimentaires	10,2	8,2%	13,3	2,0%	31,5	1,8%
dont Amandes de cajou	0,0	0,0%	0,3	0,0%	7,2	0,4%
dont Beurre de karité	0,1	0,1%	0,8	0,1%	12,2	0,7%
Autres produits chimiques	2,1	1,7%	2,8	0,4%	12,5	0,7%
divers	9,2	7,3%	457,8	67,9%	1319,6	73,4%
dont Karité	0,4	0,3%	7,2	1,1%	22,7	1,3%
dont Or	2,5	2,0%	438,7	65,1%	1179,1	65,6%
dont Zinc	0,0	0,0%	0,0	0,0%	102,7	5,7%
Machines et appareils	7,0	5,6%	16,0	2,4%	31,7	1,8%
Meubles	0,0	0,0%	1,1	0,2%	1,1	0,1%
Produits agricoles	81,2	64,9%	153,7	22,8%	382,7	21,3%
dont Coton fibre	74,3	59,4%	110,3	16,4%	175,3	9,7%
dont Coton graine	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
dont Fruits et noix de cajou	0,8	0,6%	3,5	0,5%	108,8	6,1%
dont Graine de coton	0,2	0,2%	0,2	0,0%	0,0	0,0%
dont Sésame	2,3	1,8%	27,7	4,1%	70,4	3,9%
Produits de l'élevage	9,1	7,3%	5,1	0,8%	1,1	0,1%
Produits pétroliers	3,9	3,1%	18,9	2,8%	14,9	0,8%
Produits pharmaceutiques	0,0	0,0%	0,3	0,0%	0,1	0,0%
Textiles	2,4	1,9%	5,1	0,8%	3,0	0,2%
Total général	125,1	100,0%	674,2	100,0%	1798,2	100,0%

Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

Le coton, qui occupait structurellement la première place en termes d'exportations de biens, a été relégué au second plan à partir de 2009. La part du coton dans les recettes d'exportations de biens est passée de 59,4% en 2000 à 16,4% en 2010. En 2018, cette part s'est établie à 9,7%. Par ailleurs, on peut noter une transformation de plus en plus croissante de la production

nationale du coton à travers la filature, les biens d'ennoblissement textile, les articles textiles non vestimentaire et les articles d'habillement.

Les fruits et noix de cajou viennent en troisième position en matière d'exportations de biens et représentent 109,9 milliards de FCFA en 2018 soit 6,0% des recettes d'exportations. Entre 2000 et 2010, la part des exportations de ce produit avait connu une baisse d'un point et s'est améliorée de 2010 à 2018 en gagnant 5,6 points de pourcentage.

Les exportations de zinc viennent en quatrième position en 2018 avec une valeur de 103,7 milliards de FCFA soit 5,7% des recettes d'exportations.

Le sésame a représenté 71,0 milliards de FCFA en 2018 et occupent le cinquième rang. Mais, la part du sésame dans les recettes totales d'exportations s'est réduite de 0,2 point de pourcentage.

Concernant les importations, les machines et équipements occupent toujours la première place avec une proportion en baisse dans la facture d'importations du pays sur les périodes 2000, 2010 et 2018. En effet, la part des machines et équipements est passée de 38,7% en 2000 à 33,5% en 2010 et à 31,2% en 2018. Cependant, en niveau, les acquisitions de machines et équipements restent dynamiques dans les importations sur toute la période. Ce dynamisme est lié à la conjoncture favorable du secteur privé minier et l'augmentation des revenus des ménages.

Tableau 3 : Structure des produits importés par le Burkina Faso en 2000, 2010 et 2018

Produits principaux importés	2000		2010		2018	
	Valeur (en milliards de FCFA)	Structure (%)	Valeur (en milliards de FCFA)	Structure (%)	Valeur (en milliards de FCFA)	Structure (%)
<i>Produits agricoles</i>	16,2	3,7	25,0	2,2	57,7	2,4
<i>Produits de l'élevage</i>	0,3	0,1	0,3	0,0	0,7	0,0
<i>Produits pétroliers</i>	94,3	21,6	222,5	19,5	589,9	24,7
<i>Agro-alimentaires</i>	50,1	11,5	128,7	11,3	239,3	10,0
<i>Textiles</i>	9,3	2,1	36,2	3,2	27,3	1,1
<i>Produits pharmaceutiques</i>	20,6	4,7	49,8	4,4	133,5	5,6
<i>Autres produits chimiques</i>	27,6	6,3	90,1	7,9	207,6	8,7
<i>Machines et appareils</i>	169,0	38,7	381,5	33,5	746,8	31,2
<i>Meubles</i>	4,7	1,1	14,2	1,3	8,1	0,3
<i>divers</i>	44,2	10,1	190,1	16,7	382,3	16,0
Ensemble	436,2	100	1 138,4	100	2 393,0	100

Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

Les produits pétroliers arrivent en deuxième position en matière d'importations de biens sur la période 2010 à 2018. En effet, leur part dans les importations représente 24,7% en 2018 après s'être située à 19,5% en 2010.

On note également que la part des produits alimentaires dans les importations est ressortie à 10,0% en 2018 et que celle des produits chimiques s'est établie à 8,7%.

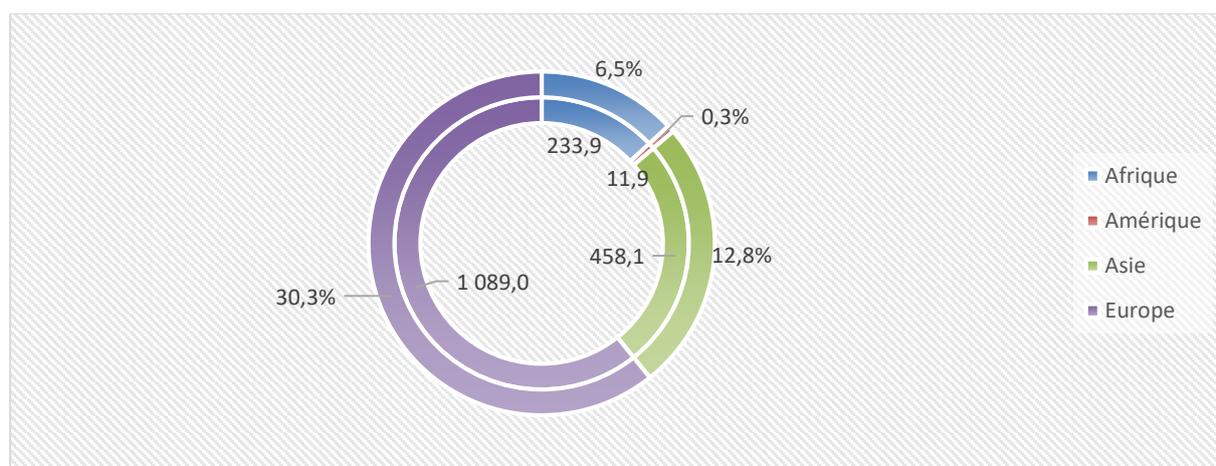
Enfin, les meubles représentent une faible proportion de 0,3% des produits importés en 2018.

2.3.3 Les partenaires commerciaux

L'analyse en termes de partenaires commerciaux s'effectue sur la base des échanges officiels de biens tels que enregistrés par les services douaniers et fournis à l'INSD dans le cadre de la base de données sur le commerce extérieur.

L'analyse de ces données sur les échanges officiels de biens du Burkina Faso avec le reste du monde révèle que l'Europe reste le premier partenaire à l'exportation en ce sens qu'elle demeure la source de 30,3% des recettes d'exportations du pays. L'Asie arrive en seconde position avec 12,8% des recettes d'exportations officielles. Les pays africains représentent le troisième partenaire à l'exportation et pèsent pour 6,5% des exportations totales. Le Burkina Faso exporte très peu vers le continent américain soit 0,3% des recettes d'exportations totales du pays.

Graphique 25 : Valeur et structure des exportations officielles de biens en 2018 selon la zone



Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

L'analyse des partenaires en termes de pays révèle que la Suisse est le premier partenaire à l'exportation du Burkina Faso et représente à elle seule 53,2% des recettes d'exportations du

pays en 2018. Cela est lié essentiellement au fait qu'une grande partie de la production industrielle d'or y est destinée.

L'Inde a ravi la place à Singapour en devenant le deuxième partenaire à l'exportation avec un montant échangé de 278,7 milliards de FCFA en 2018, soit plus d'un dixième de la valeur totale des exportations officielles de biens. Ainsi, Singapour occupe la troisième position avec 139,7 milliards de FCFA échangés en 2018.

Tableau 4 : Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'exportations officielles de biens

N	Pays partenaires	Exportations (en millions de FCFA)	Structure
1	SUISSE	957,0	53,2%
2	INDE	278,7	15,5%
3	SINGAPOUR	139,7	7,8%
4	COTE D'IVOIRE	114,2	6,4%
5	FRANCE	71,9	4,0%
6	GHANA	55,7	3,1%
7	TOGO	34,0	1,9%
8	VIETNAM	22,9	1,3%
9	ROYAUME-UNI (GRANDE BRETAGNE)	17,4	1,0%
10	PAYS-BAS	16,0	0,9%
11	DANEMARK	12,1	0,7%
12	NIGER	9,8	0,5%
13	MALI	9,1	0,5%
14	CANADA	8,1	0,4%
15	CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	7,3	0,4%
16	ALLEMAGNE	7,2	0,4%
17	SENEGAL	5,7	0,3%
18	DUBAI	5,5	0,3%
19	BELGIQUE, LUXEMBOURG	5,2	0,3%
20	ETATS-UNIS D'AMERIQUE(POTORICO)	3,9	0,2%
21	AUTRES PAYS	11,8	0,7%
	TOTAL GENERAL	1 798,2	100,0%

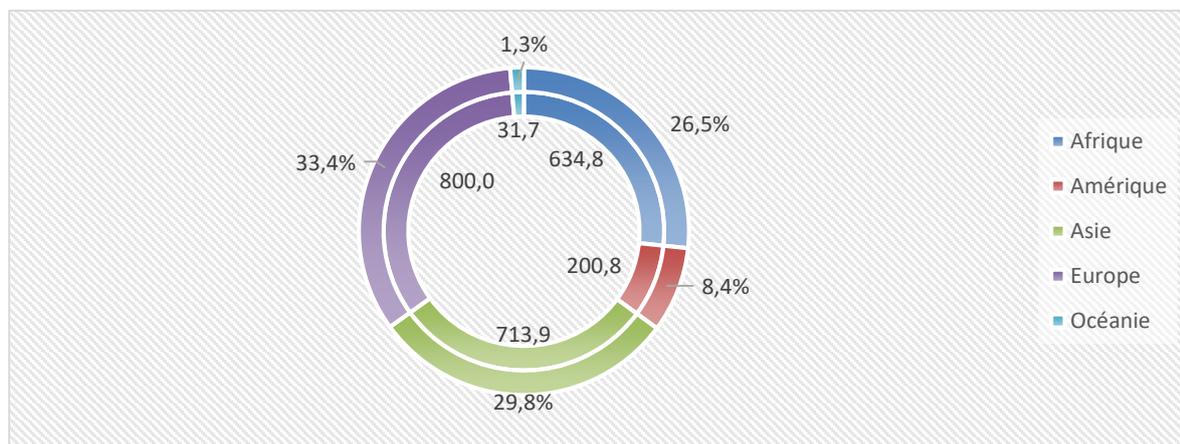
Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

La Côte d'Ivoire est le quatrième partenaire à l'exportation du Burkina Faso en 2018 pour une valeur marchande de 114,2 milliards de FCFA représentant 6,4% des exportations officielles de biens.

La France est le cinquième partenaire à l'exportation du Burkina Faso en 2018 et reçoit des marchandises d'une valeur 71,0 milliards de FCFA, soit 4,0% de la valeur totale des exportations officielles de biens.

S'agissant des importations officielles de biens, le continent européen demeure le premier partenaire d'importations officielles de biens du Burkina Faso. En effet, le montant des importations officielles de biens en provenance de l'Europe s'est chiffré à 800,0 milliards de FCFA soit 34,0% du total des importations.

Graphique 26 : Valeur et structure des importations officielles de biens en 2018 selon la zone



Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

L'Asie est le deuxième partenaire en termes d'importations officielles de biens en 2018, avec une valeur de 713,9 milliards de FCFA et une part de 29,8% du total des importations.

Les autres pays africains constituent le troisième partenaire du Burkina Faso en matière d'importations avec qui le pays a échangé 634,8 milliards de FCFA, soit un peu plus d'un quart de la valeur totale des importations officielles de biens du pays.

L'Océanie est le dernier continent partenaire du Burkina Faso en matière d'importations. Le pays importe de ce continent divers produits d'un montant total de 31,7 milliards de FCFA ; ce qui représente 1,3% des importations de biens.

L'analyse en termes de pays révèle que la République de Chine Populaire est le premier pays partenaire du Burkina Faso en termes d'importations officielles de biens. Le Burkina y a importé en 2018 des marchandises d'une valeur globale de 289,4 milliards de FCFA, soit 12,1% du total des importations officielles de biens. Les principaux produits importés de la Chine sont : (i) les voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties, (ii) la fonte, le fer et l'acier, (iii) les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, les appareils d'enregistrement, (iv) les Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières, (v) les ouvrages en fonte, fer ou acier, (vi) les produits pharmaceutiques.

La Côte d'Ivoire supplante la France et devient le deuxième pays partenaire en matière d'importations officielles de biens avec une valeur totale échangée de 271,0 milliards de FCFA, soit une proportion de 11,3% des importations officielles de biens. En effet, la France enregistre 7,3% du montant total des importations, soit une valeur de 173,7 milliards de FCFA occupant la troisième place en tant que pays partenaire du Burkina Faso en termes d'importations et est suivie par les Etats-Unis d'Amérique (4^{ème} place) et la Russie (5^{ème} place) (voir tableau complet en annexes).

Tableau 5 : Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'importations officielles de biens

N°	Pays partenaires	Importations (en milliards de FCFA)	Structure
1	CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE DE)	289,4	12,1%
2	COTE D'IVOIRE	271,0	11,3%
3	FRANCE	173,7	7,3%
4	ETATS-UNIS D'AMERIQUE(POTORICO)	141,4	5,9%
5	RUSSIE (EX U.R.S.S)	128,8	5,4%
6	INDE	123,7	5,2%
7	GHANA	116,6	4,9%
8	COREE DU SUD	103,0	4,3%
9	ALLEMAGNE	82,6	3,5%
10	PAYS-BAS	77,0	3,2%
11	TOGO	72,2	3,0%
12	JAPON	70,7	3,0%
13	ESPAGNE	51,6	2,2%
14	AFRIQUE DU SUD	47,0	2,0%
15	BELGIQUE, LUXEMBOURG	42,6	1,8%
16	AUTRES PAYS	590	24,4%
	TOTAL GENERAL	2 393,0	100,0%

Source : Construit à partir de données consolidées de la Comptabilité Nationale/INSD_2019

L'Inde occupe la sixième place tandis que le Ghana se positionne en septième partenaire en matière d'importations de biens avec des niveaux d'importations supérieures à 100 milliards de FCFA. La Corée du Sud devance l'Allemagne en occupant la huitième place tandis que le Japon se trouve dans le top douze des premiers partenaires du Burkina Faso en matière d'importations officielles de biens derrière le Togo et le Pays-Bas

CHAPITRE III: SITUATION DES PRINCIPAUX FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ AU BURKINA FASO

Les performances d'une économie tiennent en partie à la qualité, à la disponibilité ainsi qu'à l'accessibilité de facteurs clés de production. Ces facteurs peuvent être différents d'une économie à une autre mais il existe des éléments standards dont l'influence sur la productivité et la compétitivité des économies est sans équivoques. Le présent chapitre présente l'évolution des principaux facteurs de compétitivité de l'économie burkinabè au cours de l'année 2018.

3.1 Le Financement de l'économie burkinabè en 2018

Le paysage financier du Burkina Faso comprend les établissements de crédit (banques et établissements financiers), les institutions de microfinance communément appelées Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et les Emetteurs de Monnaie Electronique (EME). La présente partie retrace la contribution du secteur financier au financement de l'économie au cours de l'année 2018.

3.1.1 *Le financement bancaire de l'économie*

3.1.1.1 *Présentation du système bancaire burkinabè*

A fin décembre 2018, le paysage bancaire de la place du Burkina se compose de 15 banques et 4 établissements financiers à caractère bancaire agréés.

Tableau 6 : Liste des banques et établissements financiers agréés au 31/12/2018

N°	Banques au 31/12/2018	Etablissements Financiers au 31/12/2018
1	Banque Atlantique du Burkina Faso (BABF)	FIDELIS Finance-Burkina Faso
2	Banque Agricole du Burkina Faso (BABF)	Société Burkinabé de Crédit Automobile (SOBCA)
3	Banque Commerciale du Burkina (BCB)	Société Financière de Garantie Interbancaire (SOFIGIB)
4	Banque de l'Union Burkina Faso (BDU-BF)	Société Africaine de Crédit Automobile (SACA).
5	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIA-B)	
6	Bank Of Africa-Burkina Faso (BOA-Burkina Faso)	
7	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC-BF)	
8	CBAO_Burkina Groupe Attijariwafa Bank	
9	Coris Bank International (CBI)	
10	Ecobank-Burkina	
11	International Business Bank (IB-Bank)	
12	Orabank Burkina (Orabank)	
13	Société Générale Burkina Faso (SGBF)	
14	United Bank for Africa-Burkina (UBA-Burkina)	
15	Wendkuni Bank International (WBI)	

Source : Commission Bancaire de l'UMOA (2019) : rapport annuel 2018 (29 octobre 2019).

Les établissements bancaires se répartissent en groupes homogènes au 31 décembre 2018 en huit (08) banques internationales et sept (07) banques sous régionales.

Quant aux Etablissements financiers à caractère bancaire, leur classification par catégories d'activités est résumée dans le tableau ci-dessous.

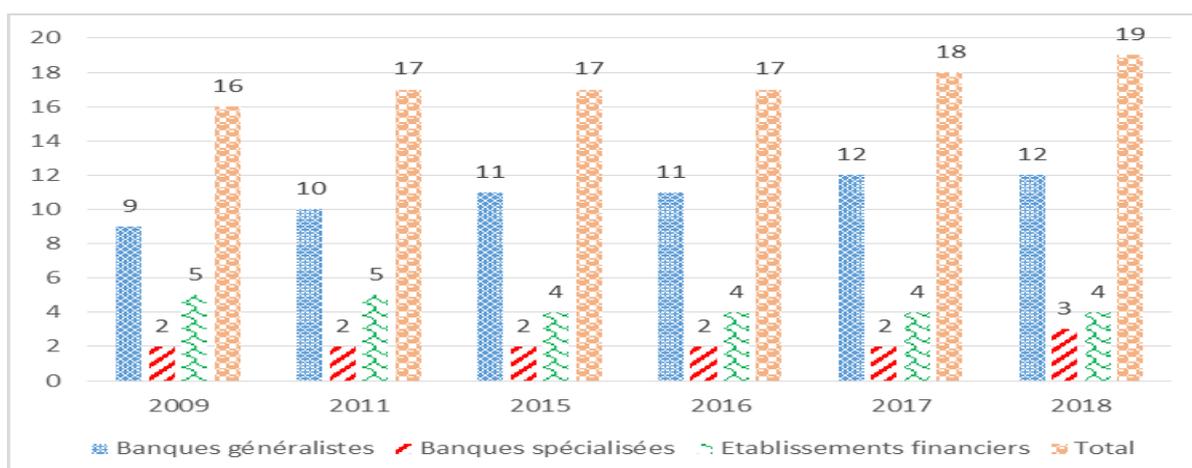
Tableau 7 : Classification des établissements financiers à caractère bancaire du Burkina au 31 décembre 2018

Etablissements financiers	Catégorie 1 (Prêts)	Catégorie 2 (Crédit-bail ou location avec option d'achat)	Catégorie 3 (Affacturage)	Catégorie 4 (Cautionnement)	Catégorie 5 (Païement)
SOBCA		X			
SOFIGIB	X	X	X	X	
Fidelis-Finance	X	X	X	X	
Alios Finance	X	X	X		
Total	3	4	3	2	0

Source : Rapport annuel 2018 de la commission bancaire de l'UMOA

Par rapport à 2017, le paysage des établissements de crédit s'est étoffé en 2018 avec l'agrément accordé le 16 avril 2018 (Cf : *Arrêté n°2018-0183/MINEFID/SG/DGTCP/DAMOF du 16 avril 2018*) à une banque, la Banque Agricole du Faso (BADF) qui a ouvert ses portes à la clientèle le 1^{er} avril 2019. Il compte 12 banques généralistes, 3 banques spécialisées et 4 établissements financiers à caractère bancaire au 31 décembre 2018.

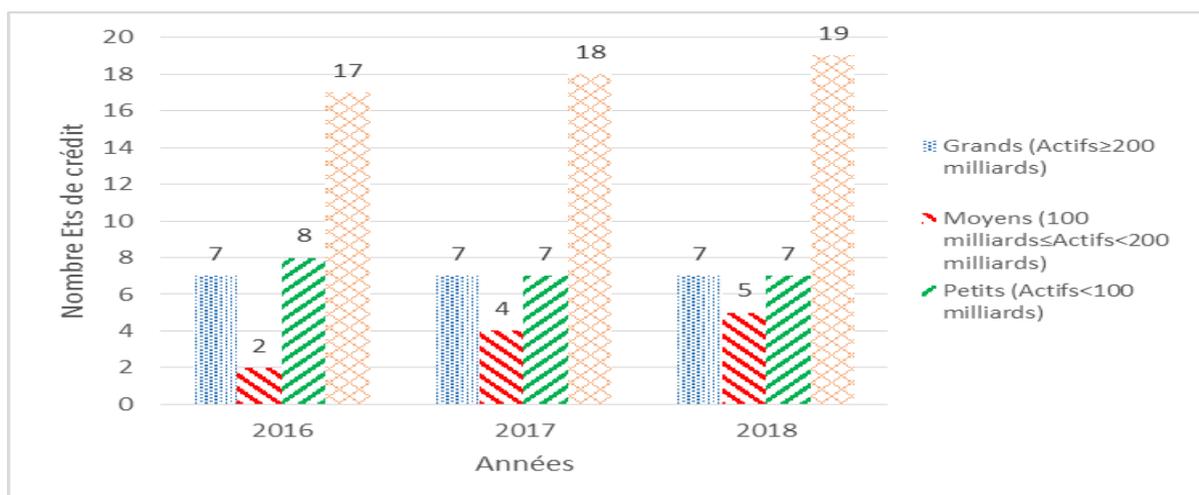
Graphique 27 : Répartition des établissements de crédits selon la nature des activités de 2009-2018



Source : Construit à partir de données du Rapport Annuel de la Commission bancaire de l'UMOA 2018.

Suivant le montant du total bilan, sept (07) établissements de crédit en activité au 31 décembre 2018 se retrouvent dans la catégorie des banques de grande taille, cinq (05) au niveau des banques de taille moyenne et sept (07) dans la catégorie des banques de petite taille.

Graphique 28 : Répartition des établissements de crédits par taille de 2016 à 2018



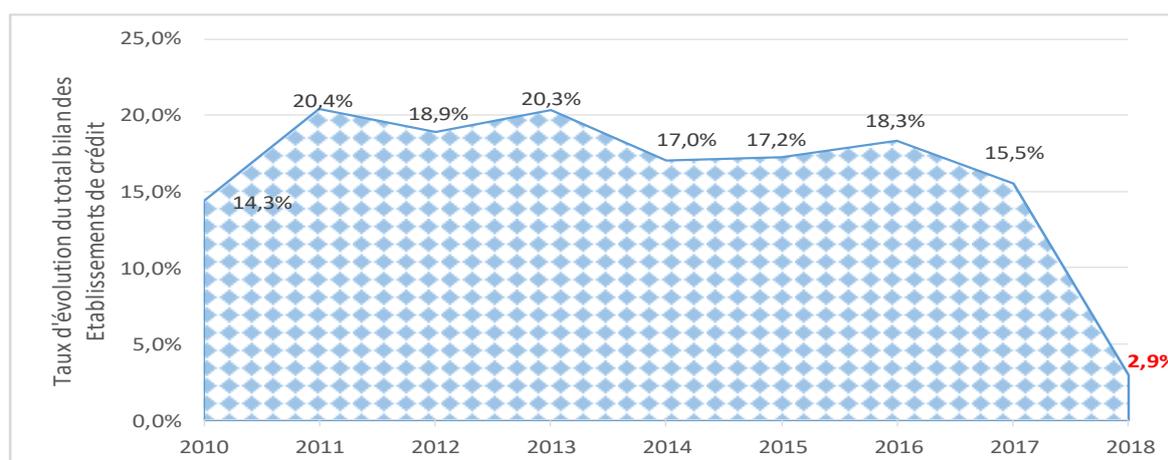
Source : Construits à partir de données des Rapports Annuels de la Commission bancaire de l'UMOA 2015, 2016, 2017 et 2018 (*Site web de la BCEAO).

3.1.1.2 L'activité du système bancaire en 2018

A fin 2018, l'activité des établissements bancaires burkinabè, mesurée par le cumul de leurs bilans, a augmenté de 149,9 milliards de FCFA (+2,9%), passant de 5 151,0 milliards de FCFA à fin 2017 à 5 300,9 milliards de FCFA à fin 2018.

Depuis 2010, le total bilan des banques et établissements financiers s'est renforcé d'année en année. Cependant, le rythme de progression s'est inscrit dans une tendance baissière depuis 2011. Il a reculé de 12,6 points de pourcentage à fin 2018, en variation annuelle, en se situant à 2,9%, après 15,5% une année plus tôt.

Graphique 29 : Evolution du total bilan des établissements de crédit entre 2010 et 2018



Source : Construit à partir de données des Rapports Annuels de la Commission bancaire de l'UMOA 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 (*Site web de la BCEAO).

Les emplois des établissements de crédit sont dominés par les créances sur la clientèle, qui ont représenté, en moyenne, 53,5% des emplois sur la période 2009 à 2018. Toutefois, cette

proportion s'est inscrite sur une tendance baissière au cours des cinq (5) dernières années, en passant de 59,7% en 2014, à 50,5% en 2018, en relation notamment avec, d'une part, la dégradation du portefeuille des effets commerciaux de la clientèle privée et, d'autre part, l'attrait des établissements de crédits vers les titres de placements publics.

Ces derniers occupent la deuxième place des emplois avec une part moyenne de 22,3% sur la période de 2009 à 2018, prenant ainsi le pas sur les créances interbancaires depuis 2010. Les créances interbancaires se situent au troisième rang des emplois des établissements de crédit avec une proportion moyenne de 12,6% sur la période de 2009 à 2018. Il convient de souligner que les créances de l'espèce se sont inscrites dans une tendance haussière, en passant de 8,3% des emplois en 2014 à 12,1% en 2018, traduisant ainsi le dynamisme des échanges financiers entre les établissements de crédit de la place du Burkina.

Quant aux ressources des banques et établissements financiers du Burkina, elles proviennent essentiellement des dettes à l'égard de la clientèle (67,6% en moyenne du passif des établissements de crédit entre 2009 et 2018), des dettes interbancaires (19,8%) et, dans une faible proportion, du capital des établissements de crédit (5,1%). Bien qu'elles soient toujours importantes dans les ressources des établissements de crédit du Burkina, la proportion des dettes à l'égard de la clientèle a observé une tendance baissière depuis 2010. Elle s'est établie à 64,4% en 2018, après avoir atteint 70,8% en 2010.

Les fonds propres nets, qui mesurent les ressources stables des établissements bancaires, reflètent la capacité financière de ceux-ci à accroître leurs concours à l'économie, notamment des crédits à moyen terme et ceux à long terme. En 2018, ces fonds se sont établis à 479,8 milliards de FCFA, soit une hausse de 13,0% par rapport à 2017.

La trésorerie des banques et établissements financiers s'est dégonflée de 4,8 milliards de FCFA (-6,6%), passant de 72,5 milliards de FCFA en 2017 à 67,7 milliards de FCFA en 2018.

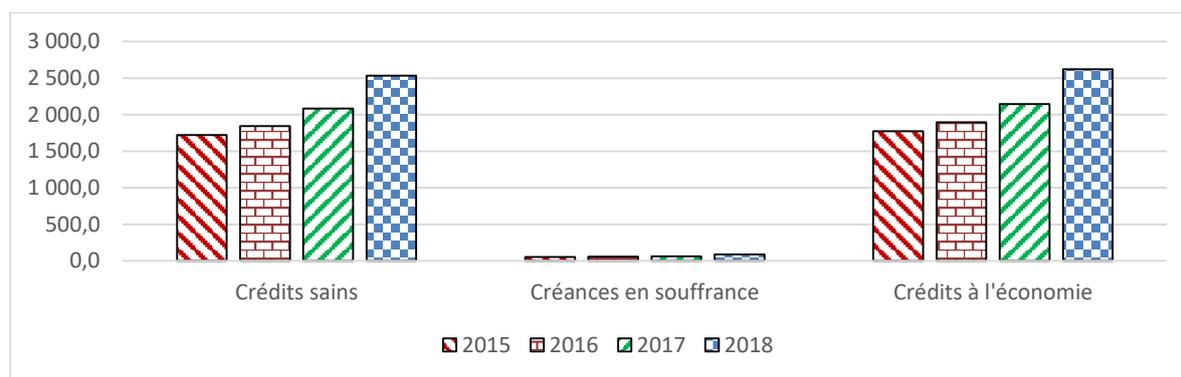
3.1.1.3 Le financement bancaire aux entreprises burkinabè en 2018

Le concours du secteur bancaire au financement du secteur privé burkinabè s'est renforcé de 191,6 milliards de FCFA, en passant de 2 621,4 milliards de FCFA en 2017 à 2 813,0 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 7,3%.

Cette évolution est imputable exclusivement aux crédits sains⁶. En effet, ces derniers se sont étoffés de 207,9 milliards de FCFA (+8,2%), en se situant à 2 743,6 milliards de FCFA en 2018, après un niveau de 2 535,7 milliards de FCFA une année plus tôt.

Quant aux créances en souffrances, le portefeuille des établissements de crédit a bénéficié d'une conjoncture favorable en 2018 par rapport à la situation une année auparavant. En effet, le stock des créances en souffrance a baissé de 16,2 milliards de FCFA (-19,0%) en s'établissant à 71,8 milliards de FCFA en 2018, contre 85,7 milliards en 2017.

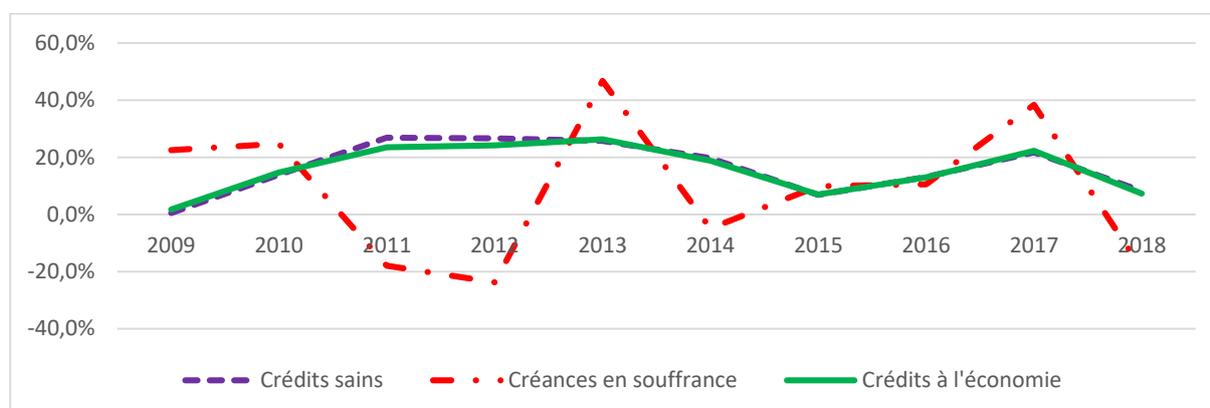
Graphique 30 : Evolution des composantes des crédits à l'économie entre 2015 et 2018



Source : Construits à partir des données des Rapports Annuels 2016, 2017 et 2018 de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Bien que les concours bancaires au secteur privé restent élevés sur la période de 2009 à 2018, une analyse plus fine sur une longue période permet de relever que le rythme d'accompagnement des établissements de crédit aux entreprises marque un ralentissement depuis 2014.

Graphique 31 : Les Composantes des crédits à l'économie en variations annuelles de 2009 à 2018.



Source : Construit à partir de données des Rapports Annuels 2016, 2017 et 2018 de la Commission Bancaire de l'UMOA

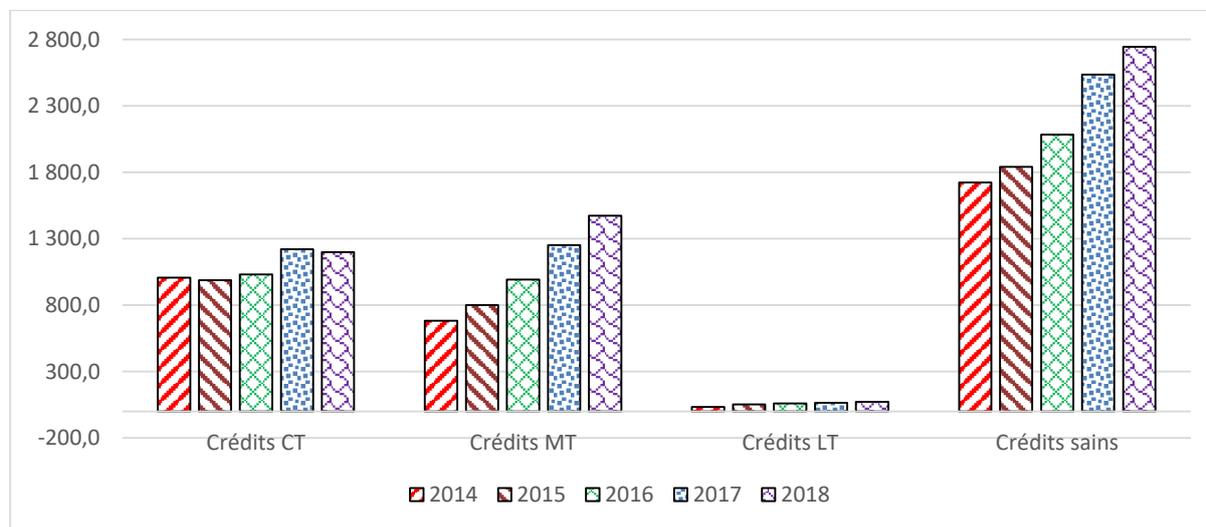
⁶ Crédits non douteux et litigieux.

Entre 2009 et 2013, les crédits à l'économie se sont inscrits dans une tendance haussière, avec un taux de croissance moyen de 18,1% sur la période. Cette tendance s'est inversée avec une baisse du rythme de croissance du soutien financier des établissements de crédits en 2014 et 2015.

Entre 2016 et 2017, la confiance s'est à nouveau installée entre les banques et ses clients avec une hausse des crédits alloués au secteur privé de 13,0% puis de 22,3% sur les deux années consécutives. Toutefois, l'embellie n'a pas été au rendez-vous pour l'année 2018. En effet, le rythme de croissance des crédits à l'économie s'est contracté de 14,9 points de pourcentage pour ressortir à 7,3% en 2018, après 22,3% une année plus tôt.

Jusqu'en 2015, la structure des crédits sains était dominée par les crédits à court terme (CT), avec une proportion de plus de 50%. Par la suite, la prépondérance des crédits à CT dans les crédits sains s'est effritée d'année en année au profit des crédits à moyen terme (MT) et, dans une moindre mesure, à ceux du long terme (LT) sur la période de 2016 à 2018. Le volume des crédits à moyen terme reste plus important que ceux à court terme sur les deux dernières années.

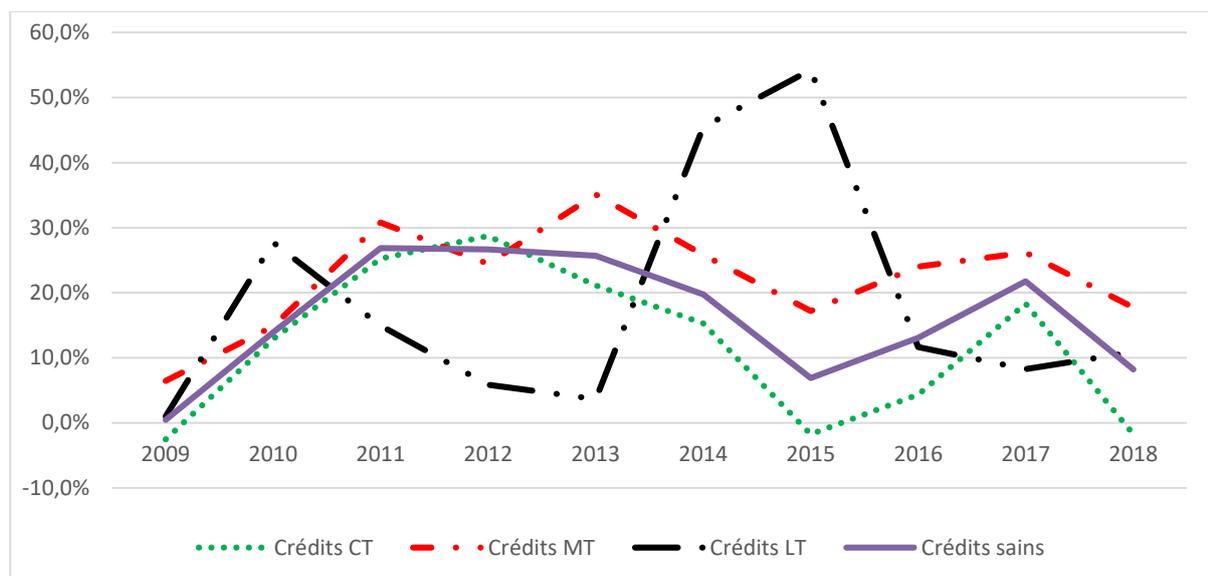
Graphique 32 : Evolution des composantes des crédits sains entre 2014 et 2018



Source : Construit à partir de données des Rapports Annuels 2016, 2017 et 2018 de la Commission Bancaire de l'UMOA

Après deux années de forte progression, le dynamisme des crédits sains s'est essoufflé en 2018. En effet, ces derniers ont observé une hausse de 8,2% en 2018, après respectivement 13,1% et 21,8% en 2016 et 2017. En volume, les crédits de l'espèce se sont élevés à 2 743,6 milliards de FCFA, après un niveau de 2 535,7 milliards de FCFA en 2017.

Graphique 33 : Les composantes des crédits sains, en variations annuelles de 2009 à 2018.



Source : Construit à partir des données des Rapports Annuels 2016, 2017 et 2018 de la Commission Bancaire de l'UMOA

L'examen du graphique ci-dessus révèle que la contre-performance des crédits à court terme et de ceux à moyen terme a été en partie compensée par la hausse des ressources à long terme octroyées au secteur privé entre 2017 et 2018.

Tableau 8 : Structure du crédit à l'économie du Burkina Faso de 2009 à 2019 (en %)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Crédits à l'économie	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Crédits sains	93,0%	92,4%	95,0%	96,9%	96,4%	97,1%	97,0%	97,1%	96,7%	97,5%
Crédits en souffrance	7,0%	7,6%	5,0%	3,1%	3,6%	2,9%	3,0%	2,9%	3,3%	2,5%
Crédits sains	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Crédits à CT	63,3%	62,7%	61,9%	62,9%	60,7%	58,4%	53,7%	49,5%	48,1%	43,7%
Crédits à MT	34,3%	34,6%	35,7%	35,0%	37,7%	39,6%	43,4%	47,6%	49,3%	53,7%
Crédits à LT	2,4%	2,7%	2,4%	2,0%	1,7%	2,0%	2,9%	2,9%	2,6%	2,6%

Source : Rapports Annuels de la BCEAO 2011, 2013, 2015, 2016, 2017 et 2018(*) / Notre traitement.

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits enregistrés s'est établi à 1 961,9 milliards de FCFA à fin décembre 2018 contre 2 182,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, soit une baisse de 10,1%.

Cette baisse des crédits déclarés à la centrale des risques est imputable à l'ensemble de ses composantes. En effet, les crédits à court terme ont enregistré un repli de 12,3% entre 2017 et 2018. Les crédits à moyen terme se sont contractés de 6,9% et ceux à long terme de 6,6% d'une année sur l'autre.

L'encours global des crédits recensés en 2018 à la Centrale des risques reste dominé par les concours consentis aux branches « Commerce de gros » (29,9%), « Bâtiments et travaux publics » (22,6% », « Industries manufacturières » (15,9%) et « Transports, Entrepôts et Communications » (11,5%).

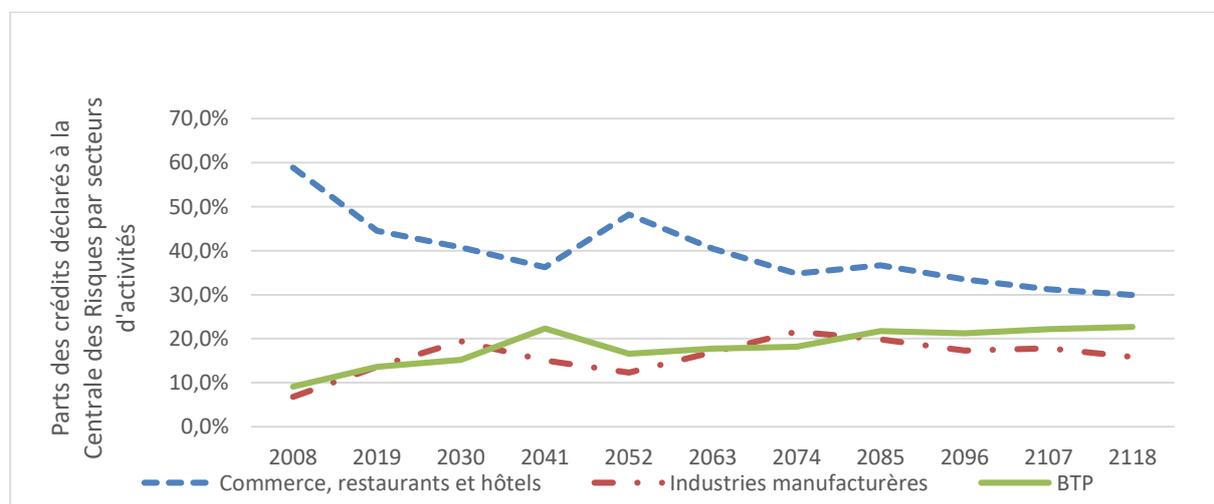
Tableau 9 : Les crédits à l'économie déclarés à la centrale des risques entre 2008 et 2018

Branches d'activités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Agriculture Sylviculture et Pêche	9,2%	5,0%	3,9%	4,2%	2,2%	3,8%	3,7%	2,5%	4,9%	5,8%	5,9%
Industries extractives	0,3%	1,0%	1,3%	2,4%	1,3%	1,3%	2,4%	3,0%	1,9%	2,6%	3,7%
Industries manufacturières	6,8%	13,6%	19,4%	15,1%	12,3%	17,0%	21,6%	19,9%	17,3%	17,8%	15,9%
Electricité Gaz Eau	0,2%	3,0%	1,9%	2,3%	2,3%	1,5%	1,7%	1,3%	1,1%	1,6%	1,2%
Bâtiments, Travaux publics	9,1%	13,6%	15,2%	22,3%	16,6%	17,8%	18,2%	21,7%	21,3%	22,1%	22,6%
Commerce de gros et de détail, Restaurants, Hôtels	58,9%	44,5%	40,7%	36,2%	48,2%	40,5%	34,8%	36,7%	33,5%	31,3%	29,9%
Transports, Entrepôts et Communications	13,5%	14,5%	12,1%	12,2%	12,1%	14,1%	12,8%	11,1%	13,5%	11,5%	11,5%
Assurances, Affaires immobilières, Services aux entreprises	2,0%	4,8%	5,5%	5,4%	4,9%	4,1%	4,9%	3,9%	6,6%	7,3%	9,2%
Crédits à l'économie	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Centrale des Risques de la BCEAO (www.bceao.int) / Notre traitement

L'examen de la répartition des utilisations des crédits recensés à la Centrale des risques permet de relever une baisse des parts des branches d'activités « Commerce de gros » et « Industries manufacturières » au profit des entreprises d'autres branches d'activités en 2018 dont les BTP et les industries extractives.

Graphique 34 : Part des crédits déclarés à la centrale des risques par secteur d'activités.



Source : Construit à partir des données de Centrale des Risques de la BCEAO (www.bceao.int) / Notre traitement

3.1.2 La contribution du marché financier au financement de l'économie en 2018

Le marché financier régional est composé de plusieurs acteurs qui opèrent sur la base d'un agrément délivré par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers. Il

s'agit de la Banque Teneur de Comptes Conservateur, des Sociétés de Gestion de Patrimoine, des Apporteurs d'affaires, des Agences de notation, des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SBIF et CORIS BOURSE) et des Sociétés de Gestion d'OPCVM (Africa Asset Management et Coris Asset Management).

Tout comme en 2017, seulement Africa Asset Management, Coris Asset Management, SBIF et Coris bourse sont installés sur le territoire national et trois sociétés sont cotées à la bourse régionale : Bank Of Africa Burkina Faso, Coris Bank International Burkina Faso et ONATEL Burkina Faso en 2018.

Au titre des transactions effectuées par les trois sociétés cotées à la BRVM, le volume des échanges s'élève à 5 879 895 titres échangés pour un montant de plus de 44,0 milliards de FCFA en 2018.

Tableau 10: Etat des transactions effectuées sur les titres des entités cotées en 2018

Symbole	Désignation	Actions / Obligations en circulation	Nombre de transactions 2018	Volumes échangés 2018	Valeurs échangées (en FCFA) 2018
BOABF	BANK OF AFRICA BF	22 000 000	3 623	455 821	2 236 688 895
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL BF	32 000 000	3861	285 238	2 377 194 575
ONTBF	ONATEL BF	68 000 000	5963	5 138 836	39 457 873 120

Source : Données BRVM (2019)

Au titre des SGI, les valeurs totales échangées en 2018 se sont accrues de plus de 30,0 milliards de FCFA pour s'établir autour de 64,9 milliards de FCFA après un montant de 34,8 milliards de FCFA en 2017.

Tableau 11: Etat des transactions effectuées sur les titres cotés émis par les SGI en 2018

SGI	Valeurs échangées	
	2017	2018
SBIF	11 455 740 358	33 162 872 329
CORIS BOURSE	23 303 169 629	31 621 198 653
Total	34 758 909 987	64 784 070 982

Source : Données BRVM (2019)

3.1.3 Contribution du Système Financier Décentralisé (SFD)

A fin 2018, le Burkina Faso comptabilisait cent trente-trois (133) SFD sur la liste officielle publiée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, en hausse de huit (08) établissements par rapport à 2017 où ce nombre était de cent vingt-cinq (125) SFD. Les données issues de la centrale des bilans de la BCEAO laissent entrevoir une hausse de l'encours de crédit du SFD, passant de 155,8 milliards de FCFA en 2017 à 158,0 milliards de FCFA en 2018. Aussi, l'encours de l'épargne collectée est passé de 199,9 milliards en 2017 à 215,7 milliards de FCFA en 2018.

La destination sectorielle du crédit montre que les principales branches bénéficiaires du crédit sont les secteurs du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration avec 36,7% contre 50,7% en 2017, suivi de l'agro-sylvo-pastoral avec 29,6% après 13,2% en 2017, des services divers (18,2% contre 11,8% en 2017) et du secteur du bâtiment et des travaux publics (9,4% après 8,8% en 2017).

Il en résulte une régression des crédits accordés à la branche du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration au profit notamment de la branche agro-sylvo-pastorale et des BTP. L'accroissement de la part des crédits accordés à la branche agro-sylvo-pastorale pourrait être liée à la mesure prise par le gouvernement en 2017 pour encourager la consommation des produits made in Burkina, surtout à travers les commandes des administrations publiques.

3.2 La situation des principaux facteurs de production en 2018

3.2.1 Coût de la main d'œuvre

Le coût de la main-d'œuvre est apprécié à travers le taux de Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est utilisé comme indicateur.

Le tableau ci-dessous fait le point sur l'évolution du SMIG dans les pays de l'UEMOA sur la période 2001-2014. On peut noter que le Burkina Faso fait partie des pays où le SMIG est relativement élevé. Seuls la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Sénégal présentent un taux de salaire minimum supérieur à celui du Burkina Faso. En référence à d'autres pays africains, on peut supposer que le coût de la main-d'œuvre ne représente pas un handicap important pour la compétitivité des entreprises burkinabè. En effet, le SMIG est, par exemple, de 58 000 FCFA/mois au Nigéria et 144 352 FCFA/Mois au Maroc. Mais en 2018, le Burkina Faso occupe la cinquième place du classement en fonction du SMIG juste avant le Niger et la Guinée Bissau.

En termes d'évolution, le salaire minimum croît moins vite au Burkina Faso que partout ailleurs dans la zone, à l'exception du Sénégal où il n'a pas été révisé sur la période 2001-2014.

Tableau 12: Évolution du SMIG (en francs CFA/Mois) dans les pays de l'UEMOA

Pays Année	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
2001	25 000	28 778	36 607	15 932	24 730	18 898	36 243	13 757
2014	40 000	32 572	60 000	30 000	28 460	30 047	36 243	28 000
2018	40 000	32 572	60 000	30 000	40 000	30 047	52 500	35 000
Variation (%)	60,0	13,2	63,9	88,3	61,7	59,0	44,9	154,4

3.2.2 L'énergie électrique

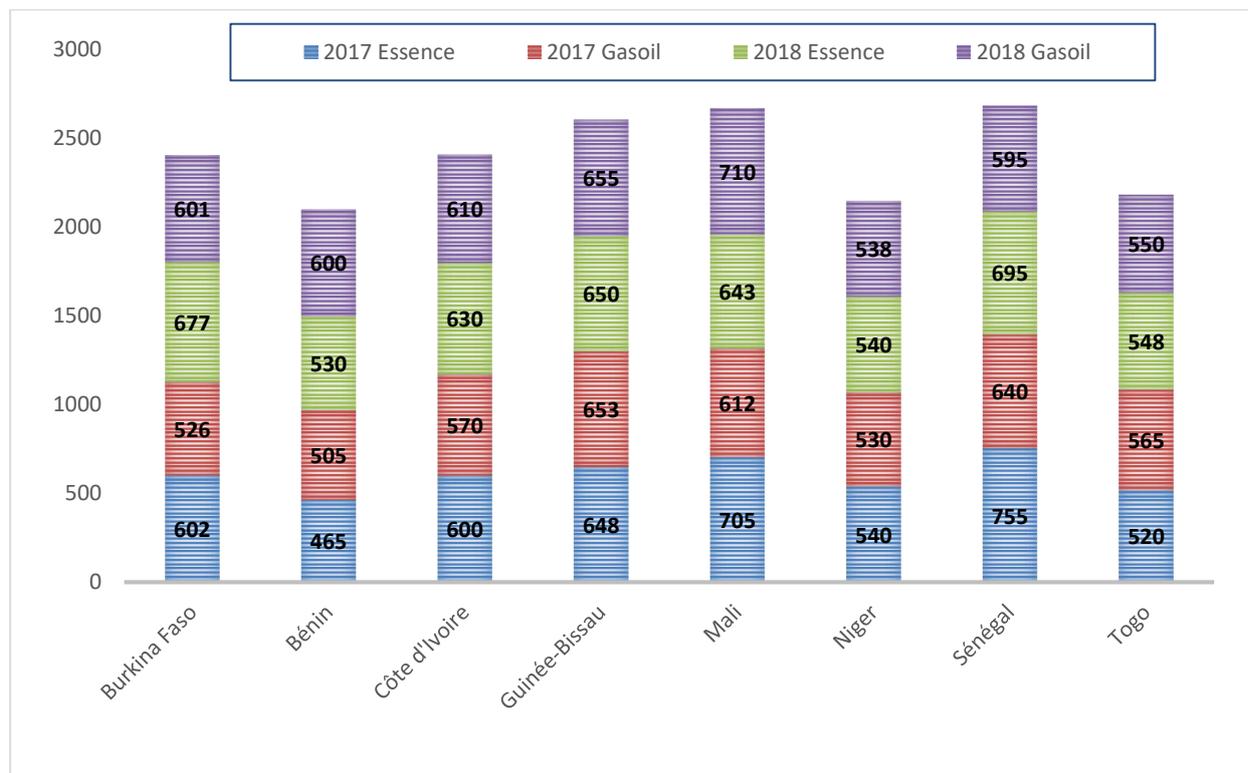
Le Burkina Faso a un taux d'électrification de 20,63% en 2017. Le taux de croissance annuel de la demande en électricité est évalué à 13%. L'accès à l'énergie est un des obstacles les plus sérieux au développement du Burkina Faso. Le pays est confronté à un double problème : le déficit structurel de l'offre par rapport à la demande (estimée à 110 MW) et le coût très élevé de l'énergie. L'un des obstacles à la compétitivité de l'économie burkinabè reste le coût élevé de l'énergie qui est de 140 F CFA/kwh, le plus élevé des pays de l'UEMOA. Ce qui constitue un facteur démotivant pour les investissements.

Pour contenir cette faiblesse, l'État est de plus en plus orienté vers les énergies renouvelables dont le coût du kilowattheure varierait entre 30 et 40 F CFA (source). A ce propos, il s'est engagé sur un certain nombre d'actions au plan juridique et institutionnel : création de l'Agence Nationale pour les Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE), suppression de la segmentation (ce qui permet l'installation des producteurs indépendants d'électricité), suppression de l'acheteur unique, construction et mise en service de plusieurs centrales solaires photovoltaïques, etc.

3.2.3 Les hydrocarbures

Les hydrocarbures font partie des facteurs de production dont les prix affectent directement et indirectement la structure des coûts des entreprises. Le Burkina Faso a connu en novembre 2018 une hausse des prix du carburant de l'ordre de 12%. A partir de cet instant, le pays occupe le 2^{ème} rang (677 FCFA) des pays membres de l'UEMOA où le prix de l'essence est élevé, après le Sénégal (695 FCFA).

Graphique 35: Prix à la pompe des hydrocarbures dans l'UEMOA en 2017 et 2018 (en fcfa/L)



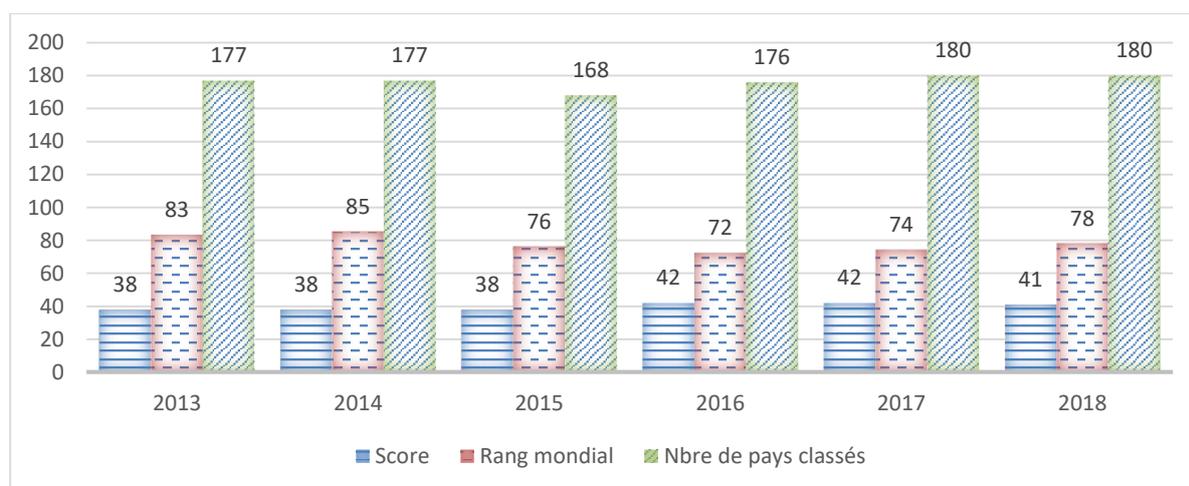
Source : Données collectées auprès des Correspondants locaux IZF/ décembre 2018

3.2.4 La fraude et la corruption en 2018

La fraude et la corruption sont des phénomènes qui gangrèment l'économie nationale et constituent aujourd'hui l'un des critères essentiels de la bonne gouvernance dans un État dont les partenaires techniques et financiers au développement sont très regardants pour apporter leur soutien.

Suivant l'indice de perception de la corruption de Transparency international, le Burkina Faso occupe, en 2018, la 78^{ème} place sur 180 pays avec un score de 41/100 contre 42/100 en 2017, traduisant ainsi une légère augmentation de la perception de la corruption dans le pays.

Graphique 36: Indice de perception de la corruption (IPC) de 2013 à 2018 au Burkina Faso



Source : Rapports annuels de Transparency international, 2013-2018

Cette dégradation de la perception de la corruption est confirmée par le rapport 2019 du REN-LAC qui indique que la corruption demeure un phénomène fréquent au Burkina Faso. En effet, 70% des personnes dans le cadre de ce rapport estiment que la corruption est fréquente, voire très fréquente.

Quant au phénomène de la fraude ou de la falsification, il ressort du rapport d'activités 2018 de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), qu'à la date du 31 décembre 2018, 20 entreprises ont été exclues de la commande publique pour falsification de document administratif ou de références techniques. En outre, dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrefaçon, il a été mis en place en mai 2018 la Brigade mobile de contrôle (BMC) qui vise à renforcer la lutte contre la fraude et les pratiques illégales de concurrence. Dans le cadre de cette mission, 11 000 structures ont été contrôlées parmi lesquelles 42 unités de production d'huile alimentaires irrégulières et 04 unités de production d'alcool ont été scellées, 06 presses artisanales démantelées. Elle a également saisi 44 000 bidons de 20 litres d'huile raffinées, 94 460 litres d'huile brute, 8 860 packs de boisson, 2 500 cartouches de cigarettes, 2 130 pneus et 1 101 tonnes de graine de coton considérés comme des produits frauduleux et/ou impropres à la consommation. Aussi, plus de 400 entreprises ont vu leur IFU désactivé dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale.

3.2.5 La fiscalité en 2018

En 2018, le gouvernement s'est inscrit dans une dynamique d'optimisation de la mobilisation des recettes fiscales conformément aux prévisions du Plan national de développement économique et social (PNDES). Cette optimisation passe nécessairement par des réformes

profondes au niveau des administrations fiscales telles que les douanes et les impôts. Au niveau des impôts, la réforme majeure est l'adoption du Code général des impôts (CGI) qui vise à mieux rationaliser les dispositions en matière fiscale pour plus de rentabilité et d'efficacité.

Tableau 13: Des nouvelles mesures fiscales en 2018 enregistrées au niveau des régions

Direction Générale des Impôts		Direction Générale des Douanes
1	Application d'un taux unique de 45% sur les tabacs	Bobo-Inter scindé en 3 bureaux : Bobo-route, Bobo Gare et Bobo-Hydrocarbures
2	Instauration d'une taxe sur les plus-values des cessions de titres miniers	Interconnexion entre SYLVIE et SYDONIA
3	Caves, bars, buvettes s'acquittent de la contribution des licences	Interconnexion des systèmes douaniers du Burkina avec ceux des pays voisins
4	Augmentation du droit forfaitaire de 10 000 FCFA sur les enregistrements des marchés financés par les ressources extérieures	Externalisation de l'évaluation des véhicules d'occasion de moins de 10 ans et des engins de travaux publics confiés au CCVA
5	Institution d'une taxe sur les emballages et sachets plastiques non-biodégradables	Sélection d'experts agréés pour l'expertise des véhicules de plus de 10 ans importés au Burkina Faso
6	Taxation de certains actes judiciaires jadis totalement exonérés	Géo-localisation des marchandises en transit
7	Augmentation du minimum de perception en matière d'enregistrement qui passe de 4 000 FCFA à 6 000 FCFA	Usage de scanners installés dans les principaux bureaux de dédouanement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Source : Loi des finances 2018 du Burkina Faso/Économiste du Faso.

Toutes ces réformes visent à augmenter les recettes propres de l'État afin de faire face à la pression sociale, à la menace sécuritaire et à la tendance à la baisse de l'aide publique au développement des partenaires techniques et financiers.

3.2.6 L'accès aux marchés en 2018 (facilité d'écoulement)

L'accès aux marchés publics demeure aujourd'hui un enjeu capital pour les entreprises, et surtout pour les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement s'est résolument engagé pour améliorer cet accès à travers ~~l'adoption~~ l'adoption de la charte des PME/PMI, même si quelques difficultés existent toujours en la matière.

L'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a rendu public, le 12 septembre 2019, son rapport d'activités de l'année 2018. De ce rapport, il ressort qu'en 2018, 4 951 marchés ont été conclus (après 2 803 en 2017) par les ministères, les institutions et les autres

structures centrales de l'État. Le montant de ces marchés s'élève à 256 milliards de F CFA en baisse par rapport à 2017 qui était de 322 milliards de F CFA.

En dépit des efforts déployés par le Gouvernement pour faciliter l'écoulement des produits locaux, les difficultés d'accès au marché national comme à l'international persistent toujours pour les entreprises de transformation et industrielles. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- ☞ Le non-respect des normes de qualité par certains produits locaux qui ne facilitent pas leur écoulement ;
- ☞ Les préjugés portés sur certains produits locaux qui handicapent leur bon écoulement sur le marché national ;
- ☞ Le prix élevé des intrants qui augmente les coûts de production et donc les prix ;
- ☞ Les prix de vente peu rémunérateurs par rapport aux prix de revient dû souvent aux achats bord-champ ;
- ☞ L'insuffisance de transformation des produits locaux tels les fruits et légumes ;
- ☞ Le coût élevé du transport ;
- ☞ Le problème de désenclavement dans les zones de production céréalières et fruitières.

3.3 Les actions phares en matière de développement du secteur privé en 2018.

3.3.1 Réformes globales

Depuis des années, le Burkina Faso a entrepris une série de réformes économiques dans le but d'améliorer le climat des affaires et de faire du secteur privé, le moteur de la croissance économique. Ces réformes engagées n'ont véritablement pas permis au pays d'améliorer son classement dans le rapport Doing Business 2019. Ces réformes ont été entreprises dans divers domaines.

3.3.1.1 Dans le domaine de la promotion de la bonne gouvernance

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance de nombreuses réformes ont été entreprises par l'Etat burkinabè. Au titre de ces réformes, l'on peut noter celles opérées au niveau de la direction générale des douanes et qui portent sur :

- ☞ Le déchargement systématique des camions de plus de deux articles ;

- ☞ La présentation du connaissement, le bordereau électronique de suivi de cargaison, la facture fret maritime à la déclaration en douane des pays voisins, le bordereau électronique qui donne toutes les indications du chargement, le parcours du container pour appréhender ce que nous avons comme marchandise, sont obligatoires ;
- ☞ L'intégration dans le Système douanier automatique (SYDONIA) des valeurs de référence pour les 20 produits les plus importés au Burkina et qui alimentent les courants de la fraude ;
- ☞ L'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Togo et du Burkina Faso.

Ces différentes mesures permettront de renforcer le contrôle afin de lutter contre la fraude, de moderniser et d'alléger les procédures de dédouanement.

Au-delà de ces mesures qui sont essentiellement liés à la facilitation et à un meilleur contrôle des opérations d'import/exports, l'on note d'autres réformes plus générales qui visent la promotion de la bonne gouvernance au Burkina Faso. Il s'agit entre autre de :

- ☞ L'adoption de deux décrets portant respectivement dissolution de l'Agence de promotion des investissements du Burkina Faso et création de l'Agence burkinabè des investissements. La création de l'Agence burkinabè des investissements vise à instituer un cadre organisationnel adapté, à même d'attirer le maximum d'investissements nationaux et directs étrangers au Burkina Faso.
- ☞ L'adoption d'un décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche 2018 du Programme d'urgence pour le sahel (PUS-BF). Adopté en conseil des ministres du 02 Mai 2018, ce décret vise à accroître le volume des investissements par le recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés en vue de la réalisation des investissements de la tranche 2018 du PUS-BF.
- ☞ L'adoption d'un décret fixant la liste des produits soumis à autorisation spéciale d'importation et à autorisation spéciale d'exportation. L'adoption de ce décret vise à mieux organiser le secteur du commerce et à assurer la promotion des industries nationales.

- ☞ La direction générale des impôts (DGI) a procédé le 12 avril 2018 à la mise en ligne de la première version de son portail www.esintax.bf qui permettait la télédéclaration de 15 types d'impôts. Le 02 juillet 2018, elle a procédé au lancement de la version 2 du portail esintax qui prend en compte la télédéclaration et le télépaiement de 33 types d'impôts et taxes au lieu de 15 au paravent. Cette plateforme permet de moderniser et de réduire les coûts liés aux démarches de déclarations et de paiement des impôts.
- ☞ L'adoption de la loi portant Code des investissements au Burkina Faso par l'Assemblée Nationale le 30 octobre 2018 dont le champ d'application a été étendu aux acteurs des énergies propres ou renouvelables, de même qu'à la sauvegarde de l'environnement. Ce nouveau Code ne prévoit pas de traitements différenciés et discriminatoires en faveur des entreprises étrangères et celles nationales.
- ☞ L'ouverture en 2018 de deux (2) bureaux des Centres des Formalités des Entreprises (CEFORE) à Manga et à Ziniaré. Ainsi, le territoire national est couvert par les CEFORE et cela facilite la création d'entreprises dans les régions.
- ☞ La mise en œuvre effective de la création de SARL par acte sous-seing privé, rendant optionnel le passage chez les notaires (87,65 % des SARL ont été créées par acte sous-seing privé en 2017, 2018 et début 2019) : induisant une réduction du nombre de procédures (de 3 à 2), des délais (3 jours) et du coût de création d'une SARL (de moins 3%).
- ☞ La publication en ligne de l'ensemble des textes portant sur les procédures et les activités du Guichet unique du foncier ainsi que les statistiques de délivrance de titres de 2009 à 2018.
- ☞ L'adoption du décret par le Conseil des ministres du 28 Mars 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC). L'objet du décret est de réduire davantage les procédures, le coût et les délais de délivrance des actes de construire au Burkina Faso. Son adoption permet, par ailleurs, au CEFAC d'étendre ses compétences et de renforcer ses missions en matière de facilitation des actes de construire.
- ☞ L'interconnexion du système douanier burkinabè avec les systèmes douaniers du Togo en 2018 en vue de faciliter les opérations de dédouanement.

3.3.1.2 Dans le secteur de l'énergie

Dans le secteur de l'énergie, d'importantes mesures ont été adoptées en 2018 dans la perspective non seulement de la politique globale de libéralisation du secteur de l'énergie au Burkina Faso mais aussi pour mieux réguler le secteur. A ce titre l'on peut noter :

- ☞ L'adoption d'un décret en 2018 portant érection de l'Agence Burkinabè de l'Électrification rurale (ABER) en Établissement public de l'État à caractère administratif (EPA). L'adoption de ce décret permet de définir la forme juridique de l'ABER pour un meilleur accomplissement de ses missions.
- ☞ La formulation en cours en 2018 du Second Compact du Millenium Challenge Corporation avec trois propositions de projets pour améliorer l'accès à l'électricité au Burkina Faso. Il s'agit du « renforcement de l'efficacité dans le domaine de l'électricité » ; « l'accroissement de l'offre d'électricité moins coûteuse » et « le projet réseaux et accès à l'électricité (volet transport et distribution) ». Ces projets visent à aider le Burkina Faso à résoudre durablement ses problèmes d'énergie et à stimuler le développement économique et social du pays.
- ☞ L'adoption en 2018 de deux décrets portant adoption d'un cahier des charges applicables aux concessionnaires de distribution d'électricité au Burkina Faso, et la rémunération des activités concourant à la fourniture d'électricité et fixation des méthodologies et des paramètres de détermination des tarifs de transport et de distribution de l'énergie électrique. L'adoption de ces décrets permet de diversifier les sources d'approvisionnement en électricité en libéralisant le secteur de la production et de la distribution de l'énergie électrique, et de mieux encadrer les prestataires privés intervenant dans la fourniture de l'électricité au Burkina Faso.

3.3.1.3 Dans le secteur des mines

Dans le secteur des Mines deux réformes phares ont été entreprises en 2018. Il s'agit essentiellement de :

- ☞ L'adoption d'un décret portant Conditions d'octroi et de renouvellement d'agrément pour la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses de production artisanale et semi-mécanisée en conseil des ministres du 01 mars 2018. Ce décret permet de professionnaliser le secteur et de lutter contre la fraude de commercialisation de l'or,

en application de la loi N°028-2017/AN du 18 mai 2017 portant organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses au Burkina Faso.

- ☛ L'adoption d'un décret portant définition des niveaux de production des exploitations semi-mécanisées et industrielles de petite mine en conseil des ministres du 01 mars 2018. Ce permet de fixer le régime juridique de chaque type d'exploitation conformément à l'article 18 de la loi N°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant Code minier du Burkina Faso.

3.3.1.4 Dans les secteurs des transports et des télécommunications

Tout d'abord dans le secteur des transports, les événements majeurs en 2018 ont été l'adoption de la loi n°005-2018/AN portant fixation des règles relatives à l'établissement, la délivrance et la validité des permis de conduire au Burkina Faso et l'inauguration de l'échangeur du Nord le 15 novembre 2018. D'un coût global de 70 milliards de francs FCFA, cette infrastructure facilite la mobilité urbaine et contribue à la sécurité routière dans la ville de Ouagadougou avec une population en forte croissance.

Pour ce qui concerne le secteur des télécommunications, l'on note l'inauguration le 10 juillet 2018, des infrastructures télécoms réalisées par l'Etat burkinabè dans le cadre du projet régional d'infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest (PRICAO-BF). Il s'agit entre autres du tronçon de fibre optique reliant la capitale Ouagadougou à la localité de Dakola, frontalière avec le Ghana, avec une bretelle Manga-Bagrépole. Financées par la Banque mondiale à hauteur de 11,5 milliards FCFA, ces infrastructures télécoms contribueront au renforcement de la qualité de la connectivité régionale et internationale du pays et contribue au développement socioéconomique.

3.3.1.5 Autres réformes importantes pouvant affecter l'activité économique

De nombreuses autres réformes non moins importantes ont vu le jour en 2018 dans divers secteurs économiques du pays. L'on peut citer à titre illustratif la reprise de la coopération diplomatique entre la République Populaire de la Chine et le Burkina en mai 2018 qui permet à l'État de bénéficier des investissements chinois et de relancer l'axe Ouagadougou-Pékin aux bénéfices des hommes d'affaires burkinabè.

Aussi, dans le domaine de la promotion de la qualité des produits locaux, l'on note la création d'une marque de certification de normes appelée « NBF » par l'Agence burkinabè de

normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) en mai 2018. L'objectif est d'assainir le marché des produits made in Burkina, de protéger le consommateur, d'améliorer la transparence du marché et établir la confiance entre le client et le fournisseur.

Dans cette même perspective, mais cette fois-ci dans le domaine de la régulation de la commande publique, l'année 2018 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de la Commande publique avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), qui prévoit un certain nombre de mesures visant à améliorer l'accès des PME à la commande publique.

Dans le secteur financier, le marché burkinabè a connu le 29 juin 2018 l'arrivée d'une 14^{ème} banque, WendKuni Bank International (WBI). Cette nouvelle banque vient augmenter l'offre de services financiers au profit de la population et du secteur privé burkinabè et contribuer ainsi au développement de l'économie nationale.

3.3.2 Climat des affaires en 2018

Au cours de l'année 2018, le Burkina Faso a opéré certaines réformes qui n'ont malheureusement pas permis d'améliorer son classement dans le rapport Doing Business 2018. En effet, le rapport Doing Business 2019 qui a été publié le 1er novembre 2018 par la Banque mondiale a annoncé de nouvelles contreperformances pour le Burkina Faso. Le pays est passé de la 148^{ème} à la 151^{ème} place sur 190 pays par rapport au rapport 2018. En deux années consécutives, c'est au total 5 places qui ont été perdues. Cette contre-performance 2018 s'expliquerait par le fait qu'il n'y a pas eu d'actes véritables qui permettent de lever les lourdeurs et autres désagréments dans l'objectif de rejoindre les meilleures pratiques.

Tableau 14: Analyse des indicateurs et classement global des pays de l'espace UEMOA

Critères de performance	Burkina Faso			Meilleur score 2019 dans l'UEMOA selon les critères de performance
	Score 2018	Score 2019	Variation Score (2018-2019)	
Création d'Entreprise	79	88,1	+9,1	93,7(Côte d'Ivoire)
Obtention de Permis de Construire	58	68,3	+10,3	70,3 (Bénin)
Raccordement à l'électricité	181	29,4	-151,6	70 (Togo)
Transfert de Propriété	145	50,5	-94,4	58,2 (Côte d'Ivoire)
Obtention de Prêts	144	30	-114	70 (Côte d'Ivoire)
Protection des investisseurs minoritaires	149	42	-107	44 (Sénégal et Guinée Bissau)
Paiement des Taxes et Impôts	153	55,9	-97,1	55,9 (Burkina Faso)
Commerce Transfrontalier	120	66,6	-53,4	73,3 (Mali)

Critères de performance	Burkina Faso			Meilleur score 2019 dans l'UEMOA selon les critères de performance
	Score 2018	Score 2019	Variation Score (2018-2019)	
Exécution des Contrats	165	41,1	-123,9	55,7 (Côte d'Ivoire)
Règlement de l'insolvabilité	107	40,9	-66,1	58 (Côte d'Ivoire)

Source : Construit à partir des données Doing Business 2018-2019

Il ressort du rapport Doing Business 2019, que les procédures liées à la « création d'entreprise », « l'obtention du permis de construire » ont connu une légère amélioration au Burkina Faso où le pays enregistre les scores le plus élevés, mais restent encore moins souples pour les entrepreneurs. Sur 8 des 10 critères (Raccordement à l'électricité, Obtention de prêts, Protection des investisseurs minoritaires, Exécution des contrats, Règlement de l'insolvabilité », « le commerce transfrontalier », « le paiement des taxes et impôts », « le transfert de propriété), le rapport précise que le pays n'a pas travaillé ces dernières années à soigner les situations notamment pour le raccordement à l'électricité, l'exécution des Contrats et l'obtention de Prêts.

Entre 2018 à 2019, ces critères n'ont connu aucune évolution à même de changer le score du Burkina. Concernant le raccordement à l'électricité, le pays enregistre l'un de ses plus bas scores (29,4/100).

Le meilleur score du Burkina concerne le critère de «la création d'entreprise » (88,1/100). Sur ce critère pris de façon isolée, le Burkina occupe la 79^{ème} place mondiale sur les 190 pays.

CHAPITRE IV : ANALYSE DE L'IMPACT DE L'INSECURITE SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso connaît depuis 2015 une situation sécuritaire préoccupante liée à une recrudescence des attaques terroristes avec des conséquences socioéconomiques importantes. Bien que ce phénomène soit vécu par plusieurs pays dans le monde, ses répercussions peuvent différer selon la nature et le niveau de développement du pays. En effet, selon un article publié dans la revue finances et développement du FMI⁷, les économies plus développées et diversifiées résistent plus efficacement aux chocs liés à l'insécurité dans la mesure où les ressources dans ces économies peuvent être facilement réallouées à d'autres secteurs pour réduire son impact. En revanche, les pays en développement sont économiquement plus vulnérables à l'insécurité

Le Burkina Faso étant une économie en développement et peu diversifiée, et en proie à une situation d'insécurité permanente depuis cinq ans, une analyse de l'impact de ce phénomène sur l'activité économique devient impérative. C'est l'objet de ce cinquième chapitre du rapport 2019 sur l'état du secteur privé au Burkina Faso. L'objectif est d'analyser les répercussions de l'insécurité sur l'activité économique dans le contexte actuel du Burkina Faso.

4.1 Aperçu général des conséquences économiques de l'insécurité

Les conséquences de l'insécurité sur l'activité économiques peuvent se manifester à plusieurs niveaux. Ainsi, au-delà de l'impact direct sur les entreprises qui peuvent directement être affectées par actes d'insécurité, les conséquences peuvent se manifester également au niveau macroéconomique ou global ou au niveau méso-économique ou sectoriel.

4.1.1 Les impacts macroéconomiques

Dans la littérature économique, les effets macroéconomiques de l'insécurité ont été abordés à travers la croissance économique, l'investissement privé domestique et direct étranger ainsi que le commerce extérieur.

4.1.1.1 Les effets sur la croissance économique

Dans un article publié en 2017 dans *International Review of Management and Business Research*, Akca et Ela ont résumé les mécanismes par lesquels l'insécurité liée au terrorisme affecte négativement la croissance économique.

⁷ Subhayu B., S. Todd & Y. Javed (2015). Le prix du terrorisme. Finances & Développement. Juin 2015

D'abord, l'insécurité liée au terroriste peut limiter l'investissement en accroissant l'incertitude et en orientant les investissements surtout directs étrangers vers d'autres lieux plus sûrs. Ensuite, les dépenses de sécurité, financées par des fonds publics, peuvent évincer les investissements publics productifs en l'occurrence les investissements de soutien à la production. En outre, l'insécurité liée au terrorisme peut réduire les profits et la productivité en augmentant les coûts des transactions à travers des salaires élevés, des primes d'assurance plus élevées et des dépenses de sécurité accrues. Enfin, l'insécurité peut amener les bailleurs de fonds à restreindre leur aide aux pays en développement en raison des problèmes d'instabilité. Elle peut affecter la croissance économique par la destruction des infrastructures, la perte de capital humain, en entravant le commerce à court terme et en entraînant des déplacements des personnes à l'intérieur du pays.

4.1.1.2 Les effets sur l'investissement privé

L'insécurité affecte directement l'investissement privé (domestique et direct étranger) à travers la destruction des biens physiques et matériels (équipements, installations, etc.) des entreprises. Elle peut avoir aussi un impact indirect sur l'activité des entreprises en augmentant leur niveau global de risque de marché, de risque de crédit et de risque opérationnel. En effet, la recrudescence de l'insécurité dans une zone donnée tend à peser sur le rendement espéré de l'investissement, induisant de ce fait, un déplacement de l'investissement ailleurs. En conséquence, le pays touché peut voir contracter son stock de capital productif et l'afflux de technologies améliorant la productivité.

4.1.1.3 Les effets sur le commerce extérieur

Des analyses montrent que l'insécurité liée au terrorisme affecte le commerce extérieur de plusieurs manières. D'une part, cette situation rend certains axes frontaliers impraticables et d'autre part, rallonge les délais de route dus aux postes de contrôle. De ce fait, elle peut renchérir les coûts des biens soumis à l'exportation. Aussi, les coûts d'exploitation des entreprises (les salaires, les primes d'assurance, les coûts de sécurité, etc.) peuvent augmenter, affectant ainsi le pouvoir concurrentiel des biens produits dans les pays connaissant une situation sécuritaire préoccupante.

L'exploitation potentielle des sources d'exportation comme les sites miniers peut réduire les exportations officielles des biens d'un pays touché par les activités terroristes. En effet, le contrôle de ces sites empêche une visibilité claire de la production minière de la localité et de l'écoulement des biens minéraliers produits.

Les incertitudes nées avec le climat d'insécurité freinent les importations de biens (biens intermédiaires notamment) et par ricochet réduisent le PIB potentiel.

4.1.2 *Les conséquences au niveau sectoriel*

Au-delà des effets au plan macroéconomique, certains secteurs spécifiques de l'économie restent plus vulnérables au phénomène d'insécurité. En effet, il est généralement mis en exergue l'impact néfaste du terrorisme sur les secteurs du tourisme, de l'assurance, du transport, etc.

4.1.2.1 *Effets sur le secteur du tourisme*

Le consensus indique un impact négatif évident sur la demande touristique. En effet, l'insécurité liée au terrorisme peut modifier les schémas de la demande touristique si bien que l'impact sur l'industrie des voyages et du tourisme peut être énorme. Cet impact est d'autant plus grand que l'activité des organisations criminelles s'inscrit dans la durée et cible particulièrement une catégorie des touristes. Il peut affecter d'autres secteurs imbriqués au tourisme, comme les compagnies aériennes, les hôtels, les restaurants et les magasins de ventes, qui accueillent les touristes.

4.1.2.2 *Effets sur les secteurs de l'assurance et du transport*

Les analyses montrent que le secteur de l'assurance est très sensible à l'insécurité liée au terrorisme. En effet, elle peut imposer des réparations financières élevées aux entreprises d'assurance et de réassurance, induisant de ce fait des primes d'assurance élevées vis-à-vis des assurés.

Au niveau du secteur de transport, l'impact de l'insécurité peut résulter non seulement de la baisse du trafic mais aussi de la prise de mesures sécuritaires supplémentaires.

4.2 Situation sécuritaire du Burkina Faso en 2018

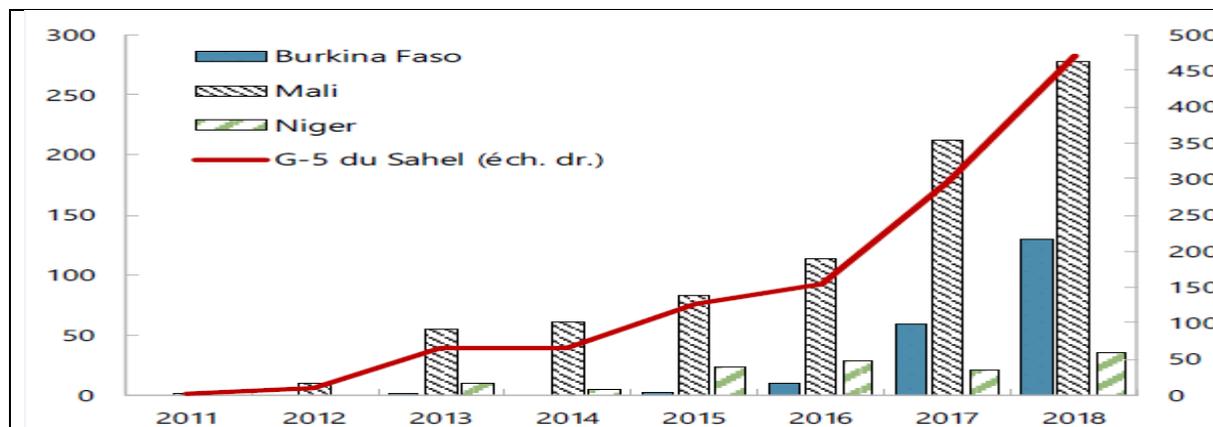
Selon le bilan officiel établi par le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, le Burkina Faso a subi 283 attaques terroristes ayant causé 524 morts et 308 blessés depuis le premier attentat terroriste intervenu le 4 Avril 2015 jusqu'au 16 Juin 2019⁸.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'incidents terroristes dans les trois pays du G5 Sahel. On note une accélération du phénomène à partir de 2017 pour le Burkina Faso.

⁸Source: <https://www.wakatsera.com/burkina-de-2015-a-2019-283-attaques-terroristes-ont-fait-524-morts-bilan-officiel/>

La situation est passée de moins de 50 incidents en 2016 à environ 100 en 2017 pour atteindre plus de 200 en 2018.

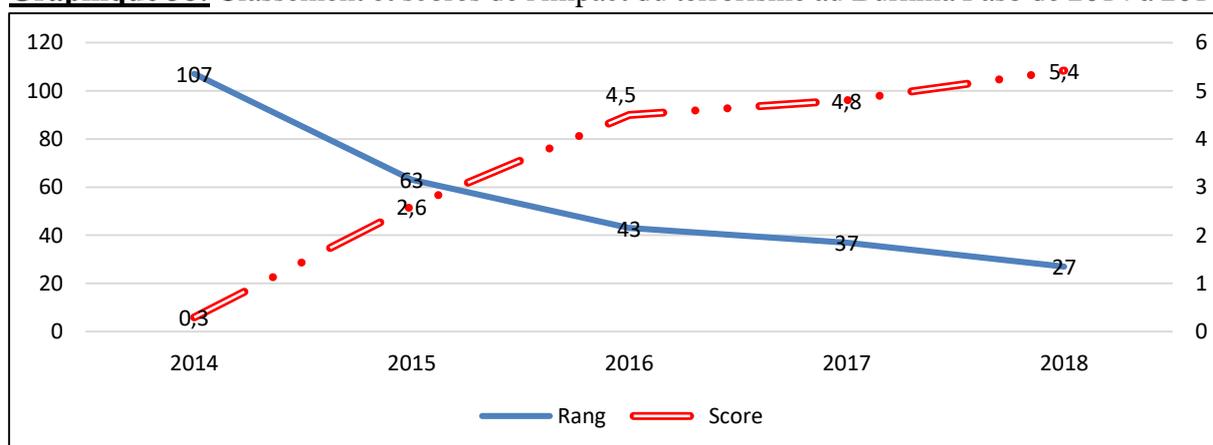
Graphique 37 : Evolution de l'insécurité liée au terrorisme (nombre d'incidents)



Source : FMI (Juillet 2019), rapport pays n°19/257

Du reste, l'on peut constater, suivant le classement et les scores de l'impact du terrorisme au Burkina Faso, établis par l'Institute for Economics and Peace (IEP)⁹, une dégradation continue de la situation sécuritaire du pays depuis 2015. Selon le même rapport, déjà avec la seule attaque du 4 Avril 2015, le pays figurait parmi les 23 pays ayant enregistré le plus de morts suite aux attaques terroristes. En 2018, le pays se classait au 27^{ème} rang mondial contre 37^{ème} en 2017 (sur 163 pays classés) en termes d'impact du terrorisme avec un score en nette progression. Cependant, l'impact du terrorisme au Burkina Faso reste moyen par rapport à la situation globale au niveau mondial¹⁰.

Graphique 38 : Classement et scores de l'impact du terrorisme au Burkina Faso de 2014 à 2018



Source : Global Terrorism Index (2015, 2016, 2017 et 2018)

⁹Global Terrorism Index : measuring and understanding the impact of terrorism.

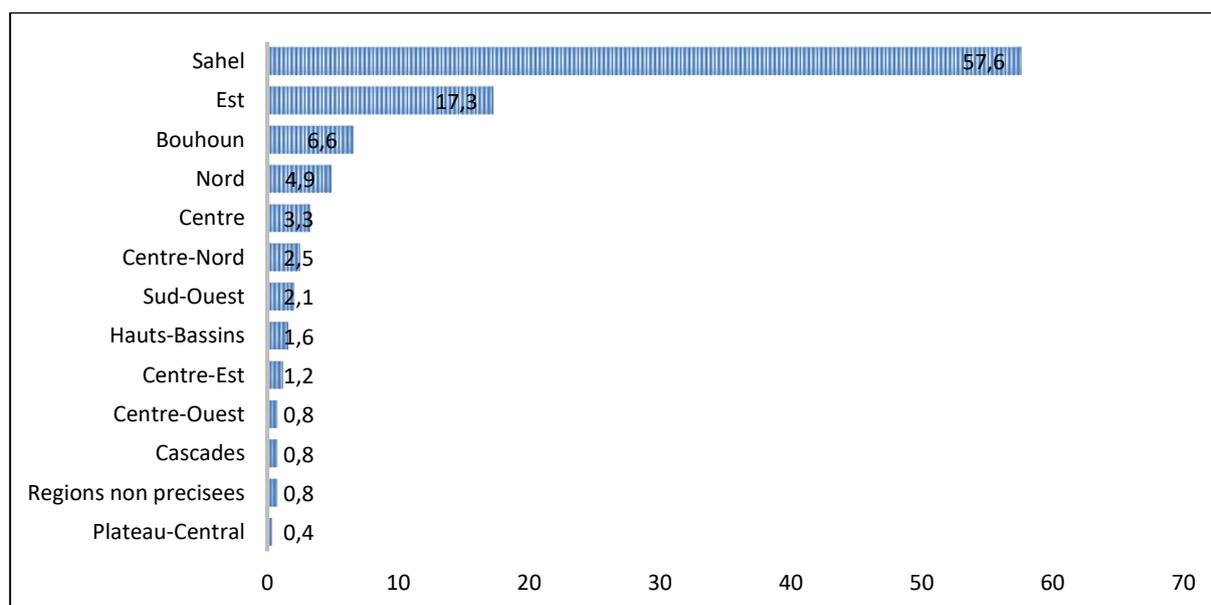
¹⁰ Le score va de 0 à 10. Plus le score d'un pays tend vers 10 plus le pays subit un impact très élevé. Les pays dont le score tend vers 0 ne subissent aucun effet ou que l'effet est négligeable.

L'analyse par région montre que le Sahel demeure le foyer incandescent de l'insécurité liée au terrorisme. Région frontalière du Mali et la première à être affectée, le Sahel est la région la plus en proie aux attaques notamment dans la province du Soum qui concentre à elle seule plus de la moitié des attaques sur la période.

La région de l'Est est devenue depuis le début de l'année 2018 un foyer important de l'insécurité liée au terroriste si bien que sur la période, elle vient en deuxième position en termes d'attaques après le Sahel. La Boucle du Mouhoun et le Nord ont également été plus touchés du fait qu'elles soient frontalières du Mali.

Bien que la région du Centre vient en 5^{ème} position en termes d'attaques au cours de la période, force est de constater que les attaques dans cette zone notamment dans la capitale Ouagadougou ont été les plus spectaculaires et les plus meurtrières.

Graphique 39: Distribution des attaques terroristes au Burkina de 2015 au 11 Décembre 2018 (%)

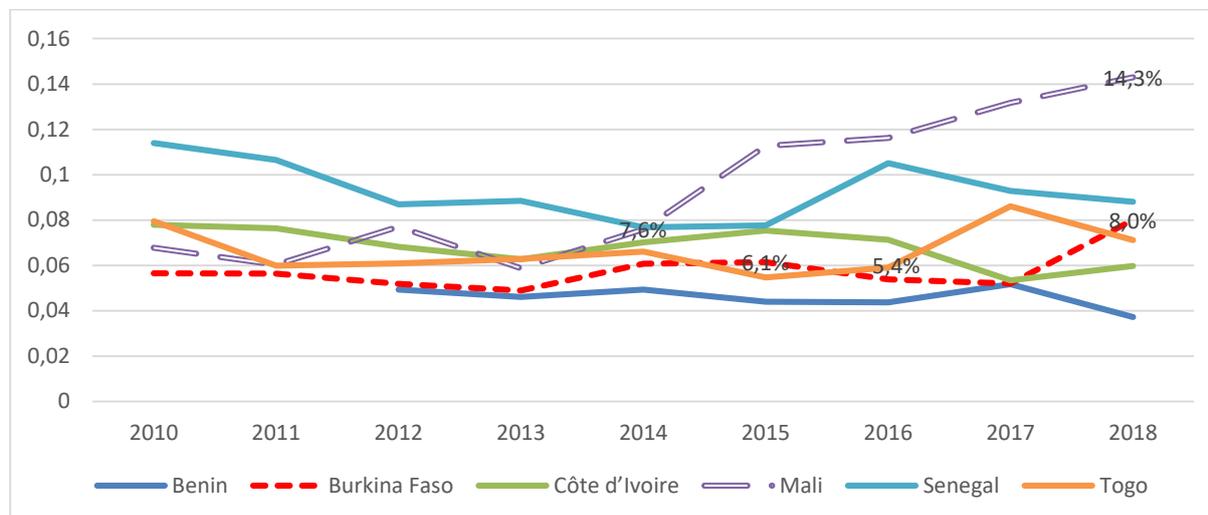


Source : FREE-Afrik, Economie Burkinabè 2019 : de l'intelligence collective pour s'extirper de la trappe.

Le graphique ci-dessous retrace la part des dépenses militaires dans les dépenses totales dans six (06) pays de l'UEMOA. Pour le cas du Burkina, il ressort que la part des dépenses militaires dans les dépenses totales a stagné dans le temps jusqu'en 2017 avant de connaître une hausse en 2018 pour s'établir à 8,0%. Alors que les attaques terroristes s'intensifient, le poids des dépenses militaires a même chuté entre 2015 et 2017 comme l'indique le graphique ci-après. Quant aux dépenses au niveau de la sécurité, l'instabilité institutionnelle dont le département de la sécurité a fait face ne permet pas d'avoir une vue claire sur l'importance du budget alloué

à ce secteur. En effet, le ministère a été instable en cumulant plusieurs fois d'autres attributions en plus de la sécurité et ce n'est qu'en 2017 que le pays a un ministère de sécurité plein.

Graphique 40: Part des dépenses militaires dans les dépenses totales de 2010 à 2018.



Source : SIPRI (2019). Military Expenditure Database

Comparativement aux autres pays de l'UEMOA, on constate que depuis 2014 les dépenses militaires en % des dépenses totales du Mali se sont inscrites en hausse comparativement aux autres. Depuis 2014, ce pays enregistre la part budgétaire la plus importante en faveur de la sécurité. En dehors de la cote d'ivoire qui a été touché en 2016, le Togo, le Sénégal et le Bénin n'ont pas été les cibles des attaques terroristes. Ce qui pourrait justifier dans une certaine mesure la tendance à la baisse des dépenses militaires dans leurs dépenses totales.

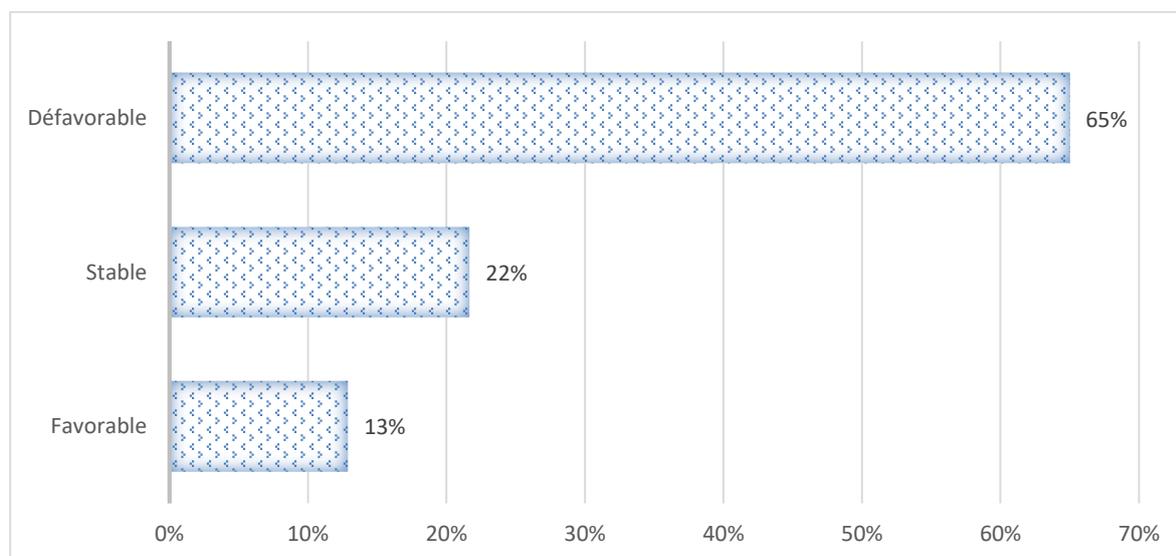
4.3 Résultats de l'enquête sur l'impact économique de l'insécurité au Burkina Faso

Face à la situation sécuritaire que connaît le pays, la Chambre de Commerce et d'Industrie a réalisé une étude pour mesurer les effets de ce phénomène sur l'activité économique. Cette étude a procédé par une enquête auprès d'un échantillon de 605 entreprises de tous les secteurs d'activités et identifiées dans les 13 régions du pays.

4.3.1 Climat des affaires et contraintes de développement

De façon générale, les résultats de l'enquête montrent que l'insécurité a eu des effets négatifs sur le climat des affaires au Burkina Faso. En effet, près de sept chefs d'entreprises sur dix (65%) ont indiqué que leurs activités ont été négativement affectées par la situation d'insécurité au cours des cinq dernières années.

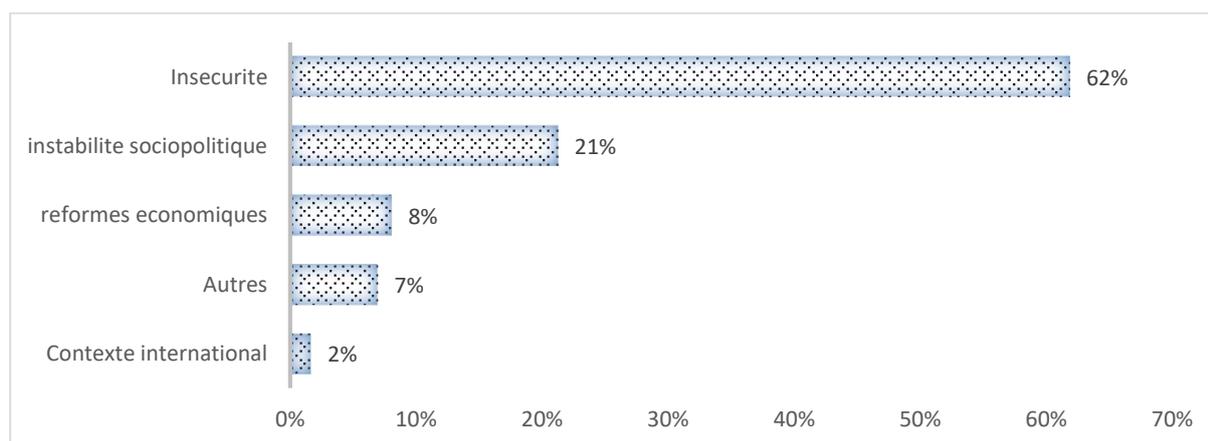
Graphique 41: Appréciation du climat des affaires par les chefs d'entreprises entre 2014 et 2018



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Pour les chefs d'entreprises qui estiment que le climat des affaires a été défavorable, les principales causes évoquées sont notamment l'insécurité (62%), l'instabilité socio-politique (21%) et dans une moindre mesure les réformes économiques (8%), le contexte international (2%), et d'autres facteurs (7%) tels la concurrence déloyale, l'accès difficile au financement, etc.

Graphique 42: Causes de la dégradation du climat des affaires selon les chefs d'entreprise entre 2014 et 2018



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

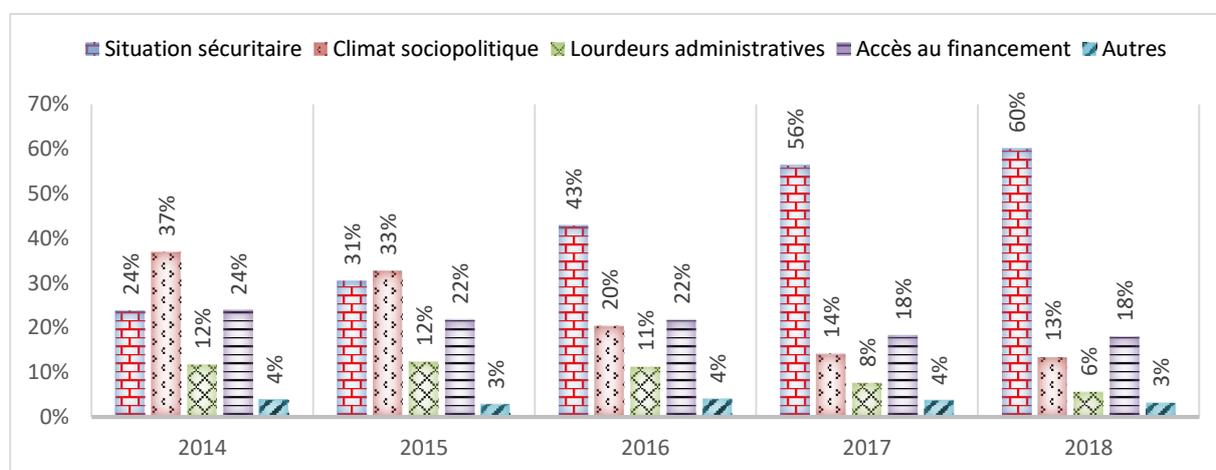
L'analyse des principales contraintes **au développement des entreprises** de 2014 à 2018 permet d'observer un net changement d'opinion à partir de l'année 2015. En effet, en 2014, année au cours de laquelle le pays a connu une insurrection populaire, le climat socio-politique (37%) constituait la principale contrainte des entreprises. La situation sécuritaire (24%) et

l'accès difficile au financement étaient quant à eux à un même niveau de criticité et constituait les contraintes secondaires au développement des entreprises.

En 2015, le climat socio-politique est resté la contrainte principale (33%), toutefois les entreprises semblaient de plus en plus s'inquiéter par rapport à la situation sécuritaire (31%).

A partir de 2016, la situation sécuritaire est devenue la préoccupation majeure au développement pour près de la moitié des entreprises (43%) et le restera sur le reste de la période d'étude (56% en 2017 et 60% en 2018).

Graphique 43: Contraintes au développement de l'entreprise de 2014 à 2018

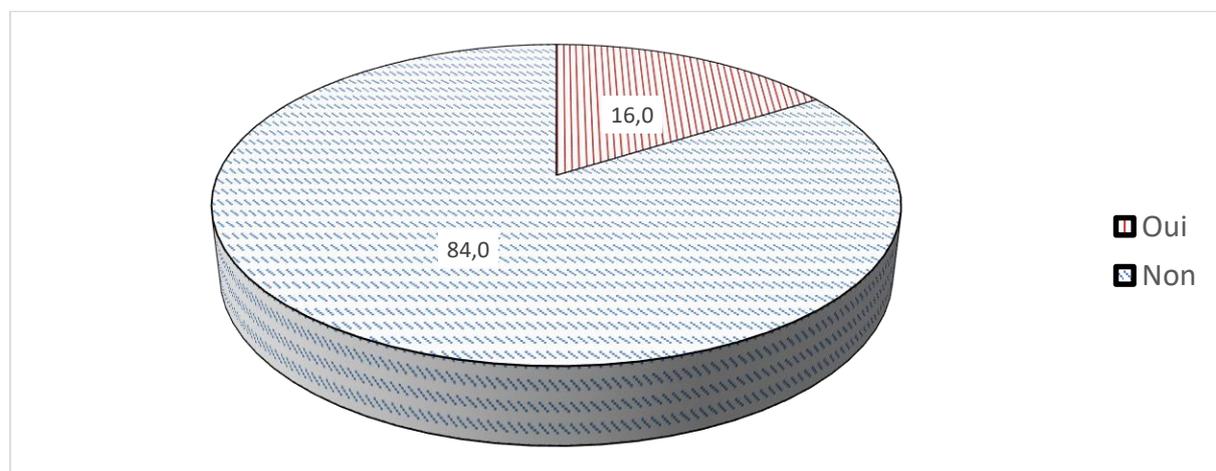


Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

4.3.2 Victimes et impacts de l'insécurité

Les résultats de l'enquête auprès des entreprises montrent que 16% d'entre elles ont été directement touchées par la situation sécuritaire difficile au cours des cinq (5) dernières années.

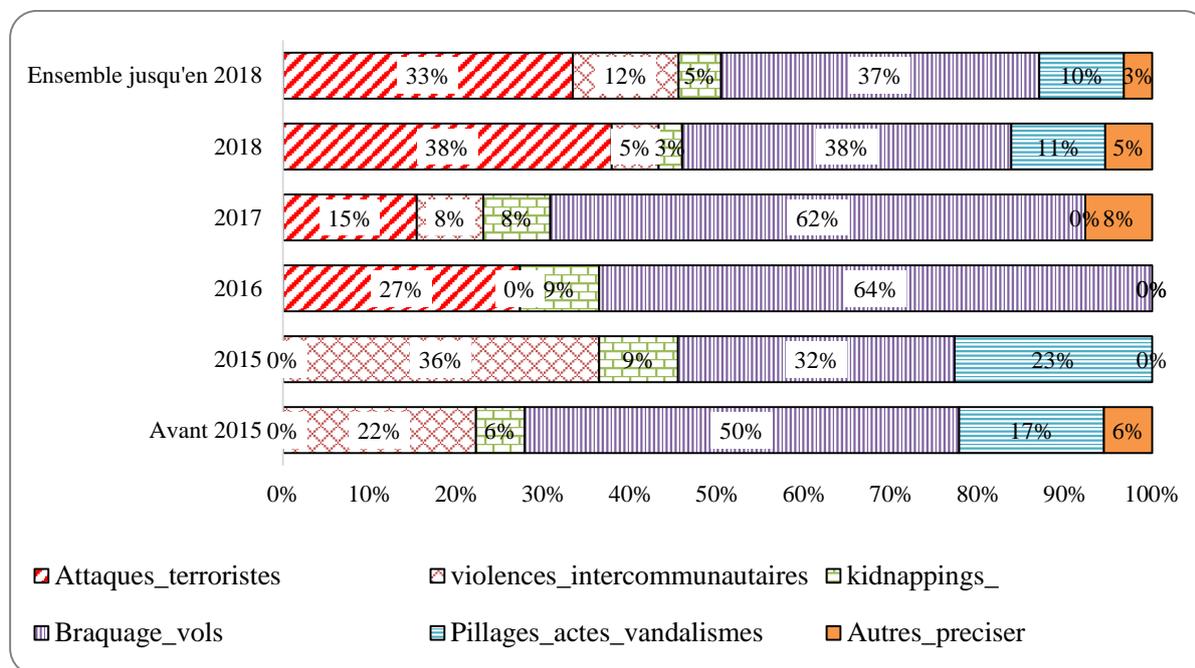
Graphique 44: Répartition des entreprises victimes de l'insécurité



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Les types d'insécurité auxquels font face les entreprises sont prioritairement les braquages et vols et les attaques terroristes.

Graphique 45: Répartition des types d'insécurité par année



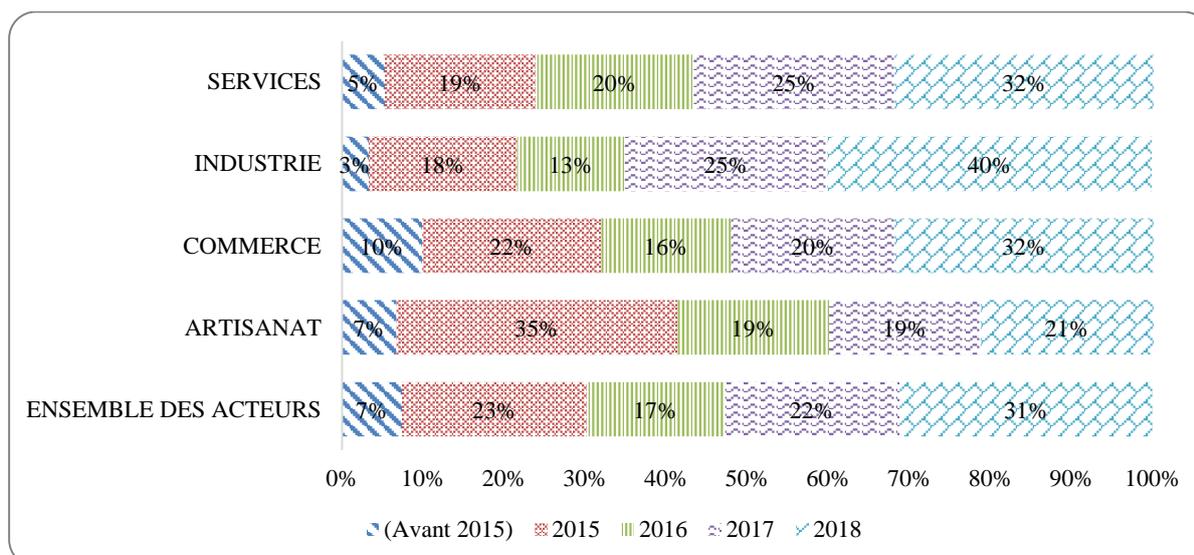
Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Selon les opinions des chefs d'entreprises, les effets des attaques terroristes ont été ressentis sur leurs activités à partir de 2016. En 2017, ces effets ont été moindres qu'en 2016 mais en 2018, les attaques terroristes représentent un niveau de préoccupation équivalent à celui des braquages et les vols.

Le graphique suivant illustre les périodes où les entreprises ont commencé à ressentir de plus en plus les effets de l'insécurité sur leurs activités. Ainsi, à l'exception des artisans pour lesquels l'impact de l'insécurité a commencé à se ressentir en 2015 dans leurs activités, les autres secteurs n'ont été véritablement touchés qu'à partir de 2018 pour la majorité, à savoir les industries (40%), le commerce (32%) et les services (32%). De l'avis des chefs d'entreprises, les attaques terroristes demeurent la forme d'insécurité caractéristique de cette année 2018.

Le cas spécifique de l'artisanat pourrait s'expliquer par le climat socio-politique qu'a connu le pays en 2014 et 2015.

Graphique 46: Période des effets négatifs de l'insécurité par secteur d'activités

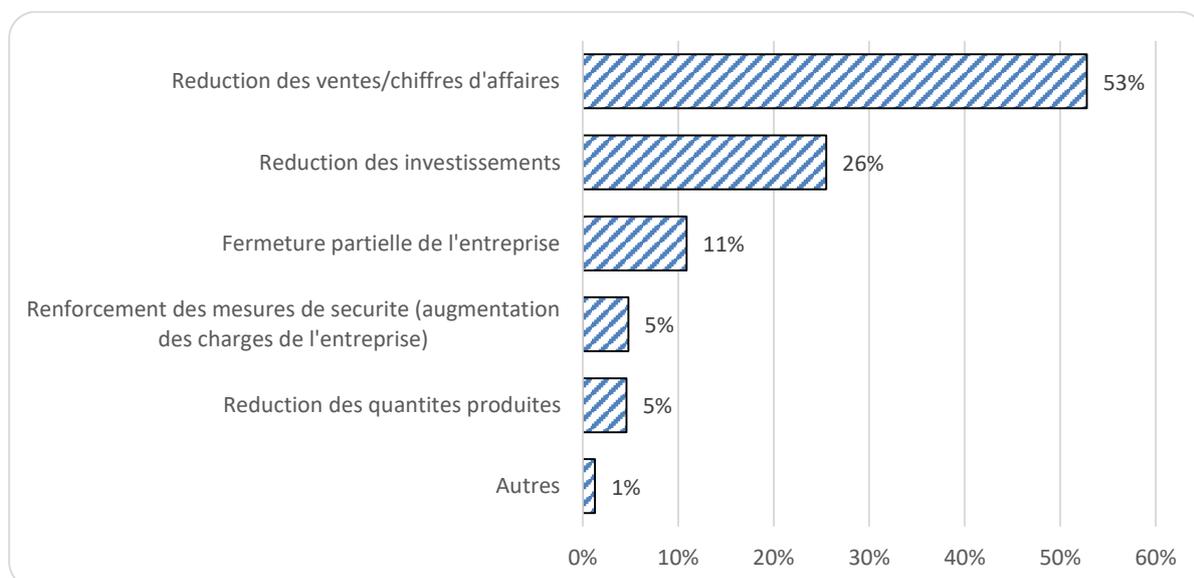


Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Les effets néfastes de l'insécurité sur l'activité économique sont multiples. On peut citer principalement la réduction du chiffre d'affaires (53% des opinions des chefs d'entreprises), la baisse ou la réduction des investissements (26%), la fermeture partielle des entreprises (11%) et le renforcement des mesures sécuritaires (5%). Ce dernier point se traduit par l'augmentation des charges, contribuant ainsi à la dégradation du portefeuille de l'entreprise.

L'avis des chefs d'entreprises sur la baisse des investissements doit attirer l'attention des autorités sur une stagnation voire une perte de croissance de l'activité économique à partir de 2019.

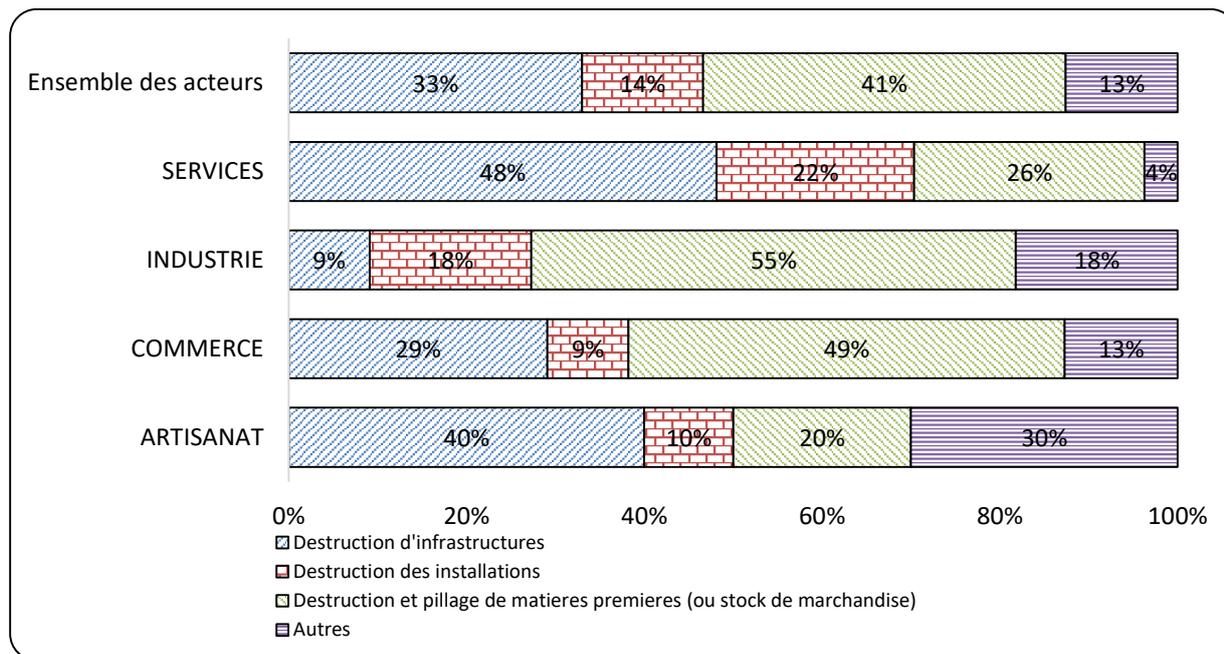
Graphique 47: Effets néfastes de l'insécurité sur l'activité économique



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Les effets immédiats de l'insécurité sur l'activité économique diffèrent suivant les secteurs d'activités. En effet, si les artisans et les acteurs du service enregistrent en premier lieu la destruction des infrastructures, soit respectivement 40% et 48% des opinions, il en est autrement pour les industries et les services. Ces derniers identifient respectivement « la destruction et le pillage des matières premières » et « la destruction et le pillage des stocks de marchandises » comme effets majeurs à court terme de l'insécurité sur leur activité économique.

Graphique 48: Effets à court terme de l'insécurité par secteur d'acteurs



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

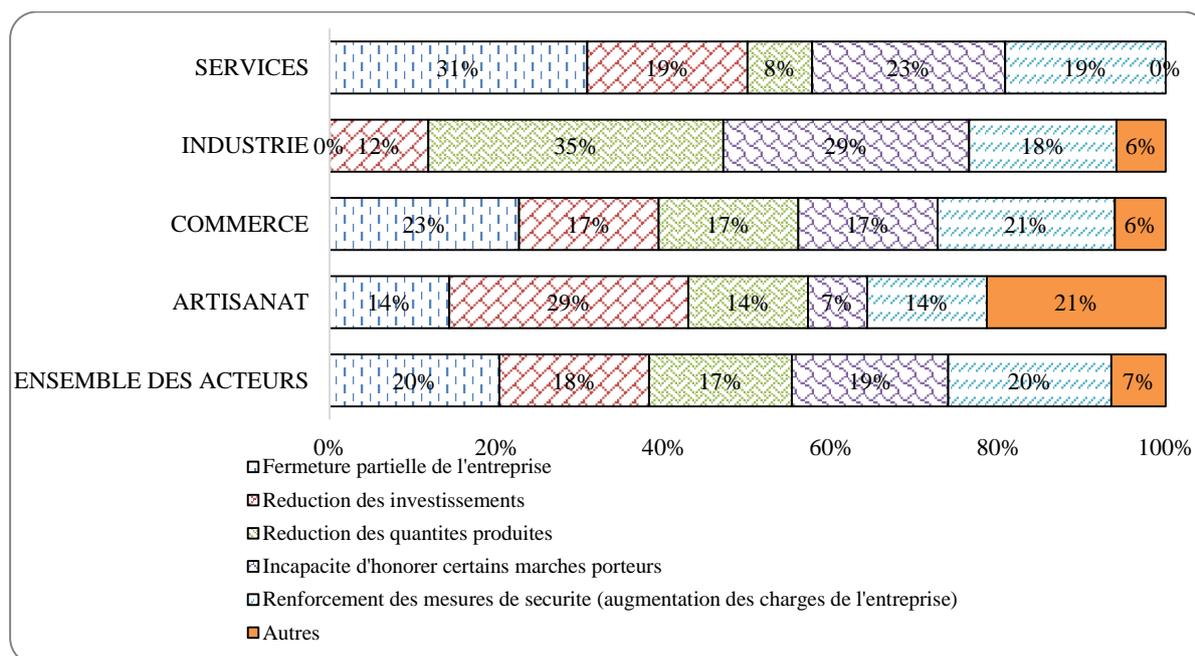
Les chefs d'entreprise des services (31%) et du commerce (23%) ont identifié la fermeture partielle de leurs entreprises comme étant l'effet majeur à moyen et long termes de l'insécurité sur leur activité économique.

Ensuite, vient l'incapacité d'honorer certains marchés porteurs (23%) chez les entreprises exerçant dans les services et l'augmentation des charges liées au renforcement des mesures sécuritaires chez les acteurs du commerce (21%).

Quant aux artisans, les effets à moyen et long termes sont principalement, la réduction des investissements (29% des opinions), suivie de la réduction des quantités produites (14%) et de la fermeture partielle de leur entreprise (14%).

Pour les industriels, la réduction des quantités produites (35% des avis) et l'incapacité à satisfaire certains marchés porteurs (29%) sont les effets majeurs à moyen et long termes.

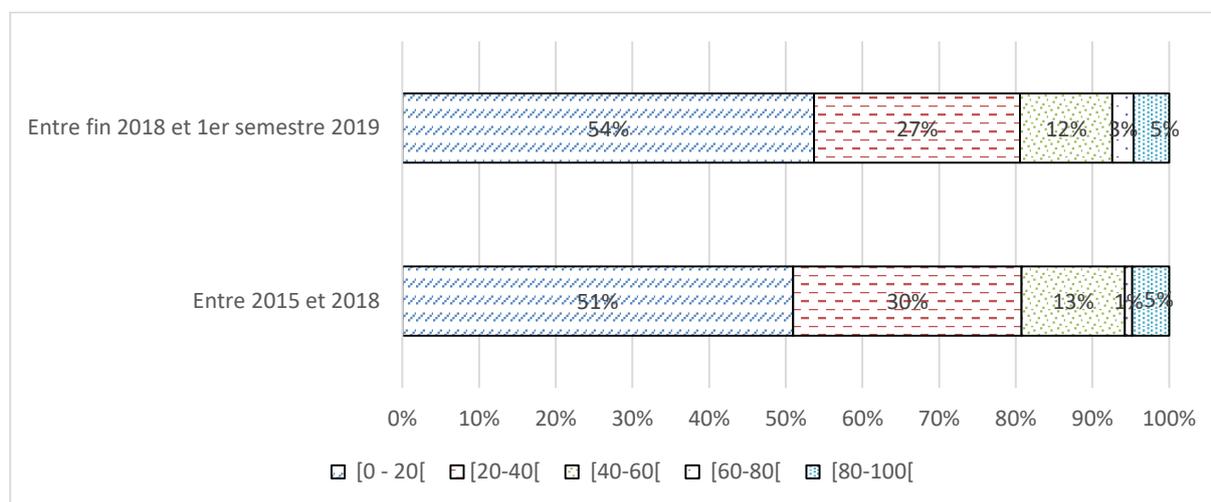
Graphique 49: Effets à moyen et long termes de l'insécurité



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

De façon générale, la période 2015-2018 a été marquée par une hausse des dépenses sécuritaires allant jusqu'à 20% des dépenses totales pour plus de la moitié des entreprises enquêtées (51%). Cette proportion d'acteurs touchée est passée à 54% entre fin 2018 et fin juin 2019.

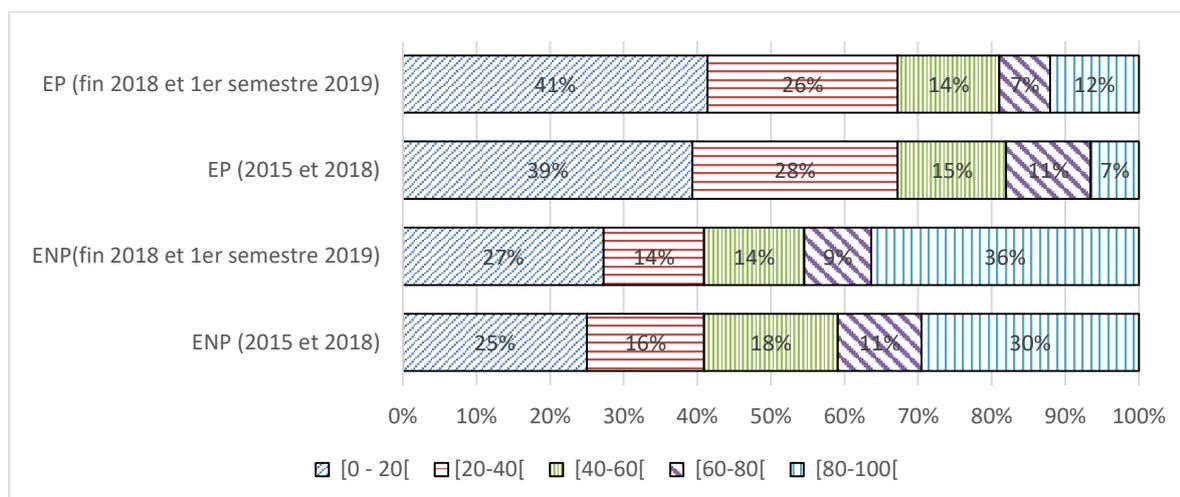
Graphique 50: Augmentation en % des dépenses sécuritaires en raison de l'insécurité



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Le niveau de baisse des effectifs permanents fréquemment rencontré par les entreprises (39 %) entre 2015 et 2018 n'excède pas 20 %. En revanche, sur la période fin 2018 au premier semestre 2019, 41 % des enquêtés estiment avoir réduit leurs effectifs permanents pour les mêmes proportions.

Graphique 51: Baisses (en %) des effectifs en lien avec l'insécurité



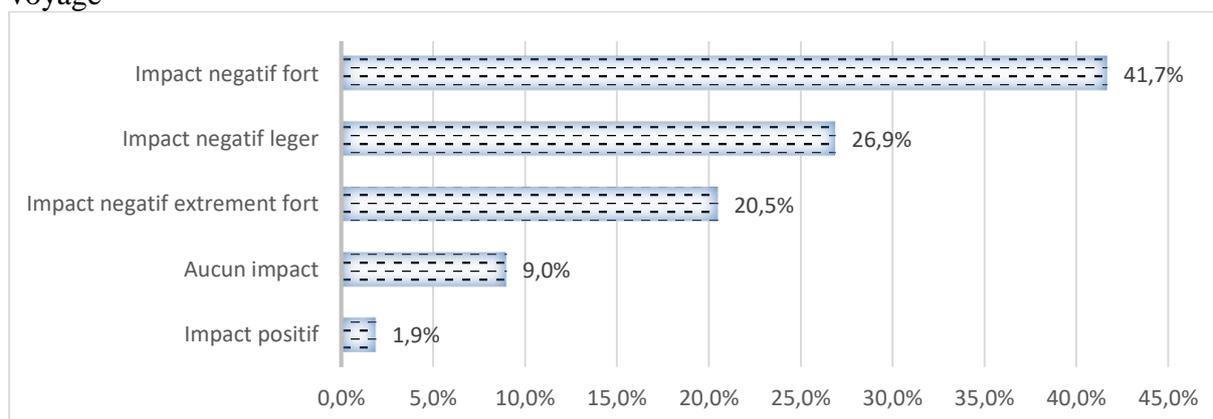
Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

4.3.3 Cas spécifiques des hôtels et des agences

D'une manière générale, 89,1% des hôteliers et agences de voyages enquêtés estiment que l'insécurité affectent négativement leur activité. Cet impact négatif est jugé léger pour 26,9 %, fort pour 41,7% et extrêmement fort pour 20,5% comme l'indique le graphique ci-dessous.

Toutefois, les auberges et maisons d'hôtes ont une perception moins lourde de l'impact de l'insécurité sur leurs activités. Cet état s'explique par le fait que les clients ont de plus en plus tendance à éviter les grandes structures visibles au profit de ces lieux. Par région, la perception des impacts de l'insécurité est ressortie négative pour les établissements de Fada.

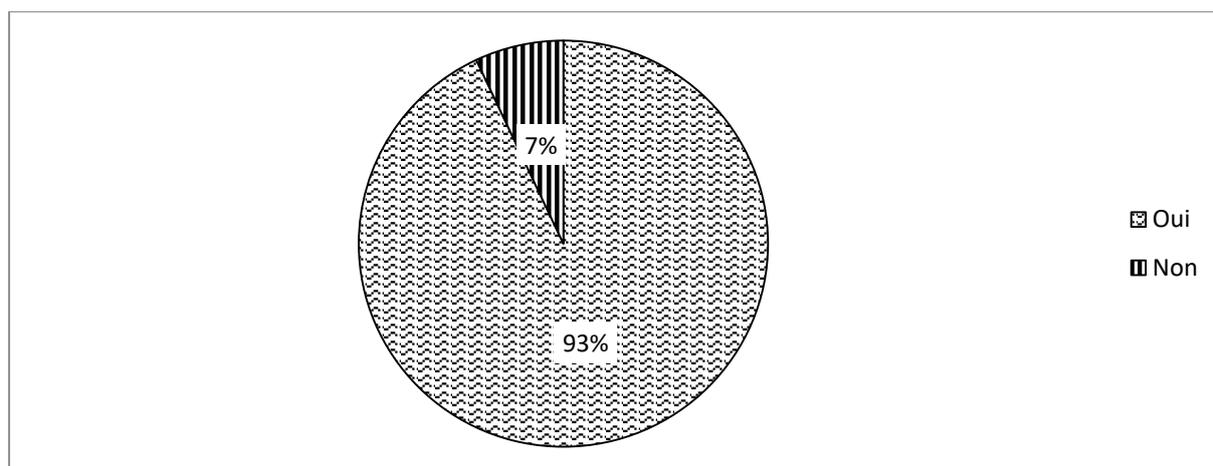
Graphique 52: Impact de l'insécurité lié au terrorisme sur l'activité des hôtels et agences de voyage



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Cet impact négatif s'est manifesté à travers une baisse du chiffre d'affaires pour 93% des établissements hôteliers enquêtés. Parmi les 7% qui n'ont pas connu de baisse de leur chiffre d'affaires, 2% ne sont en opération que depuis 2017.

Graphique 53: Proportion des enquêtés qui déclarent avoir subi un impact négatif ou non



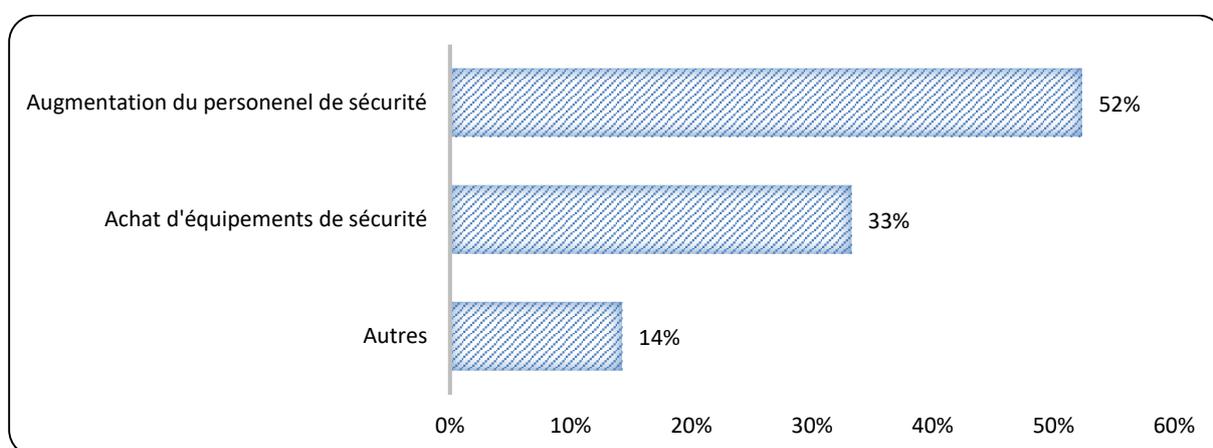
Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Pour environ deux tiers des répondants, leur chiffre d'affaires en 2018 a connu une baisse d'au moins 25% par rapport à leur chiffre d'affaires de la dernière année de bonne activité. Pour un tiers, la baisse est de 50% ou plus, dont 6,6% des répondants déclarent une baisse qui dépasse les 75%.

4.3.4 *Stratégies de résiliences développées par les entreprises face à l'insécurité*

Face au phénomène d'insécurité et à son incidence sur l'activité des entreprises, nombreux sont les chefs d'entreprises qui développent des mesures de résilience. En effet, environ 31% des chefs d'entreprises interviewées lors de l'enquête disent avoir adopté des stratégies de réponse aux effets de l'insécurité sur leur activité économique. En ce qui concerne les mesures prises, il s'agit principalement du renforcement du dispositif sécuritaire par l'augmentation de l'effectif du personnel de sécurité (52% des chefs d'entreprises) et l'acquisition des équipements de sécurité (33%).

Graphique 54: Mesures de sécurité prises par les entreprises



Source : Enquête impact économique de l'insécurité/CCI-BF, 2019

Cette dernière mesure a connu un engouement particulier de la part des promoteurs d'établissements hôteliers. En effet, 58,7% des chefs d'établissements enquêtés affirment avoir effectué des investissements en équipements de sécurité. Il s'agit notamment de détecteurs des métaux à main, de portes issues de secours et de caméras de surveillance.

Les dépenses en personnel pour assurer la sécurité sont également en hausse. En effet, 42,3% des établissements ont embauché en moyenne 3 agents supplémentaires de sécurité. En outre, 19,2% font appel à des agents de sécurité plus qualifiés entraînant un surplus de salaire moyen de 72,8% par rapport aux salaires des agents précédents, et 10,3% des établissements ont recours aux agents de la police ou la gendarmerie nationale.

En plus, 56,8% des établissements ont organisé ou pris part à des formations sur la sécurité, et cela, pour presque la moitié à leurs propres frais. On constate que 30,6% des établissements disent avoir bénéficié d'une formation offerte par l'Etat et 17,6% par des ONG/projets.

Parmi d'autres mesures prises pour renforcer la sécurité, beaucoup d'établissements indiquent qu'ils font plus de diligence dans l'enregistrement des clients sur les fiches officielles.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'environnement économique de l'entreprise burkinabè en 2018 a été marqué par un recul de l'activité économique mondiale, une poursuite du dynamisme de croissance aux niveaux régional et sous-régional et un maintien de l'accélération de la croissance économique au niveau national en dépit du contexte sécuritaire (attaques terroristes) et social difficile (mouvements sociaux).

Dans un tel contexte, le nombre d'entreprises nouvellement créées a connu une légère baisse même si la création des entreprises industrielles a enregistré un bond important, voire un doublement des nouvelles créations en 2018 par rapport à 2017. Toutefois, l'on peut déplorer la quasi-stagnation des nouvelles créations d'entreprises par les femmes malgré les multiples initiatives de promotion de l'entrepreneuriat féminin.

En matière de commerce extérieur, le volume global des échanges des biens a connu une hausse de 7,1% par rapport à 2017, quoique la balance commerciale reste déficitaire et se soit même dégradé légèrement en 2018.

L'analyse des principaux biens exportés révèle que l'or reste le premier produit d'exportation du pays tandis que les machines et équipements constituent toujours le premier bien d'importations. Par ailleurs, suivant les zones, l'Europe reste le premier partenaire du Burkina Faso et selon les pays la Suisse le premier partenaire à l'exportation du pays.

Quant à l'activité du système financier, bien que les concours bancaires au secteur privé restent élevés sur la période de 2009 à 2018, une analyse plus fine sur une longue période permet de relever que le rythme d'accompagnement des établissements de crédit aux entreprises marque un ralentissement depuis 2014.

En matière de bonne gouvernance, le Burkina Faso s'établit suivant l'indice de perception de la corruption de Transparency international, à la 78^{ème} place sur 180 pays en 2018 avec un score de 41/100 après 42/100 en 2017, traduisant ainsi une légère augmentation de la perception de la corruption dans le pays.

La situation sécuritaire que vit le pays depuis 2015 présente des répercussions sur le climat des affaires et l'activité du secteur privé. Cette situation affecte, certes, l'ensemble des secteurs économiques mais les secteurs de l'artisanat et l'hôtellerie se présentent comme ceux ayant été les plus touchés.

Sur les entreprises, les effets néfastes de l'insécurité se manifestent principalement par la réduction du chiffre d'affaires (53%), la baisse ou la réduction des investissements (26%), la fermeture partielle des entreprises (11%) et le renforcement des mesures sécuritaires (5%). En effet, pour faire face à cette situation la plupart des entreprises adopte de mesures de résilience qui consistent généralement des investissements dans du personnel et des équipements de sécurité entraînant une hausse de leurs charges d'exploitation.

Ainsi, de tout ce qui ressort, les recommandations ci-après peuvent être formulées dans la perspective d'une meilleure contribution du secteur privé burkinabè au développement économique et social du pays pour les années à venir. Il s'agit notamment de :

- poursuivre la création de conditions favorables non seulement à la création de nouvelles entreprises mais aussi à la survie et à la croissance de celles-ci à travers la mise à disposition et le renforcement de services adaptés à leurs besoins en particulier pour les femmes promotrices d'entreprises ;
- encourager la poursuite des investissements domestiques comme directs étrangers dans le contexte sécuritaire difficile actuel du pays, en vue de stimuler la reprise des activités entrepreneuriales notamment dans les zones touchées par les attaques.
- Identifier des produits porteurs dans l'optique d'accroître la gamme de principaux produits d'exportation du pays ;
- mieux orienter la transformation de la structure du tissu industriel national afin qu'il puisse répondre de plus en plus aux besoins des entreprises installées sur le territoire, en vue, in fine, d'augmenter la production nationale et diminuer les importations et de ce fait contribuer à une amélioration du solde de la balance commerciale ;
- faire un bilan de mise en œuvre des réformes doing business et dégager des perspectives en vue de repositionner le pays parmi les meilleurs réformateurs au monde ;
- engager des plaidoyers auprès des autorités pour la prise de mesures adéquates en matière sécuritaire à même de desserrer la contrainte sécuritaire dont les entreprises font face.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque Mondiale (2019). Rapports Doing Business 2018-2019

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2019). Rapport annuel de la BCEAO 2018.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (2019). Etude sur l'impact de l'insécurité sur l'activité économique. CCI-BF, 2019

CCI-BF (2019). Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises.

Centrale des Risques de la BCEAO (www.bceao.int)

Commission Bancaire de l'UMOA (2019) : Rapports annuels.

Conseil National du Crédit du Burkina Faso (2019). Évolution du système bancaire et de la microfinance à fin juin 2019.

Données collectées auprès des Correspondants locaux IZF/ décembre 2018

Économiste du Faso (2019). Loi des finances 2018 du Burkina Faso

Fonds Monétaire International (2019). Perspectives de l'Economie Mondiale. FMI, Avril 2019.

International Monetary Fund (2019). World Economic Outlook Database. IMF, April 2019

Institut National de la Statistique et de la Démographie. Bases de données.

INSD (2019). Comptes nationaux de 2018 : 1ères estimations à partir des comptes trimestrialisés. Mars 2019.

Institute for Economics and Peace (2018). Global Terrorism Index: measuring and understanding the impact of terrorism.

Institut FREE-Afrik (2019). Economie Burkinabè 2019. de l'intelligence collective pour s'extirper de la trappe.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2019). Rétrospective 2018.

SIPRI (2019). Military Expenditure Database.

Transparency international (2019). Rapports annuels de, 2013-2018

Subhayu B., S. Todd & Y. Javed (2015). Le prix du terrorisme. Finances & Développement
Juin 2015

ANNEXES :

Tableau 15: Principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso en 2018 en termes d'importations officielles de biens

N°	Pays partenaires	Importations (en milliards de FCFA)	Structure
1	CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE DE)	289,4	12,1%
2	COTE D'IVOIRE	271,0	11,3%
3	FRANCE	173,7	7,3%
4	ETATS-UNIS D'AMERIQUE(POTORICO	141,4	5,9%
5	RUSSIE (EX U.R.S.S)	128,8	5,4%
6	INDE	123,7	5,2%
7	GHANA	116,6	4,9%
8	COREE DU SUD	103,0	4,3%
9	ALLEMAGNE	82,6	3,5%
10	PAYS-BAS	77,0	3,2%
11	TOGO	72,2	3,0%
12	JAPON	70,7	3,0%
13	ESPAGNE	51,6	2,2%
14	AFRIQUE DU SUD	47,0	2,0%
15	BELGIQUE, LUXEMBOURG	42,6	1,8%
16	THAILANDE	39,9	1,7%
17	MAROC	38,1	1,6%
18	ITALIE	38,0	1,6%
19	ROYAUME-UNI (GRANDE BRETAGNE)	29,8	1,2%
20	AUSTRALIE, ILES NORFOLK, COCOS	29,7	1,2%
21	TURQUIE	29,3	1,2%
22	NORVEGE	24,2	1,0%
23	MALI	21,4	0,9%
24	DUBAI	20,9	0,9%
25	SUEDE	18,9	0,8%
26	SENEGAL	17,3	0,7%
27	CANADA	16,8	0,7%
28	TUNISIE	15,1	0,6%
29	BRESIL	14,8	0,6%
30	FINLANDE	13,2	0,6%
31	UNION BIRMANE	12,9	0,5%
32	DANEMARK	12,4	0,5%
33	SUISSE	11,4	0,5%
34	EGYPTE	11,4	0,5%
35	INDONESIE (INC.NOUV.GUINEE OCC)	11,2	0,5%
36	PORTUGAL	10,2	0,4%
37	UKRAINE	10,2	0,4%
38	MALAYSIA (MALAI.SABAH, SARAWAK)	9,6	0,4%
39	NIGER	8,9	0,4%
40	GUATEMALA	8,8	0,4%
41	VIETNAM	7,9	0,3%

N°	Pays partenaires	Importations (en milliards de FCFA)	Structure
42	ESTONIE	7,7	0,3%
43	ARABIE SAOUDITE	7,3	0,3%
44	IRLANDE	7,2	0,3%
45	NIGERIA	7,1	0,3%
46	LETTONIE	6,7	0,3%
47	REPUBLIQUE TCHEQUE	5,6	0,2%
48	ALGERIE	5,6	0,2%
49	MEXIQUE	5,5	0,2%
50	VENEZUELA	5,5	0,2%
51	HONGRIE	5,4	0,2%
52	ARGENTINE	5,1	0,2%
53	SERBIE (LA)	3,4	0,1%
54	BELARUS	3,3	0,1%
55	TAIWAN (FORMOSE)	3,1	0,1%
56	POLOGNE	3,0	0,1%
57	IRAN	3,0	0,1%
58	CHILI	3,0	0,1%
59	SINGAPOUR	2,7	0,1%
60	LIBAN	2,6	0,1%
61	COREE DU NORD	2,4	0,1%
62	ROUMANIE	2,2	0,1%
63	NOUVELLE-ZELANDE	2,1	0,1%
64	ISRAEL	2,1	0,1%
65	BENIN	1,8	0,1%
66	PAKISTAN	1,5	0,1%
67	AUTRICHE	1,4	0,1%
68	LIBYE	1,4	0,1%
	TOTAL GENERAL	2 393,0	100,0%